LE SIECLE DE LOUIS XIV,

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE, *Conseiller-aulique de Sa Majesté, & Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.*

TOME SECOND, II. PARTIE.

Troisiéme Edition.





A GENEVE.

M. DCC. LXX.

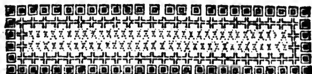




TABLE
DES CHAPITRES.

TOME II. PARTIE II.

Fin de la Table des chapitres.



LE SIECLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Affaires ecclésiastiques: disputes mémorables.

DEs trois ordres de l'état, le moins nombreux, qui est l'église, est celui qui a toûjours exigé du souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siége de rome, & soûtenir les libertés de l'église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat; les soumettre en beaucoup de choses à la jurisdiction sécu-

liere, & les laiſſer juges en d'autres; les faire contribuer aux beſoins de l'état, & ne pas choquer leurs priviléges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis XIV eut preſque toûjours.

Le clergé en france fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des bénéfices ſous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres euſſent des évêchés; comme le cardinal Mazarin qui avait poſſédé l'évêché de metz n'étant pas même ſous-diacre; & le duc de Verneuil, qui en avait auſſi joui étant ſéculier.

Ce que paiait au roi le clergé de france & des villes conquiſes, allait année commune à environ deux millions cinq cens mille livres; & depuis, la valeur des eſpéces aiant augmenté numériquement, ils ont ſécouru l'état d'environ quatre millions par année ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés comme une trace de l'ancien uſage où étaient tous les ſei-

gneurs

gneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux rois dans les beſoins de l'état. Les évêques & les abbés étant ſeigneurs de fiefs, ne devenaient que des ſoldats dans le tems de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres ſeigneurs. Lorſque tout changea depuis, le clergé ne changea pas: il conſerva l'uſage d'aider l'état par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toûjours réclamée par l'égliſe, & cette maxime, *que ſon bien eſt le bien des pauvres:* non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état, dont elle tient tout; car le roiaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires; & Louis XIV exigea toûjours des ſecours de maniere à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'europe & en france, que le clergé paie ſi peu: on ſe figure qu'il jouit du tiers du roiaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrait paier le tiers des charges; ce qui ſe monterait année commune à près de trente

millions, indépendamment des droits sur les consommations, qu'il paie comme les autres sujets. Mais on se fait des idées vagues & des préjugés sur tout. On dit que l'église posséde le tiers du royaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions; & les abbaies commendataires allaient à quatre millions cinq cens mille livres. Il est vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur; & si on ajoûte encor l'augmentation des revenus en terres, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions; & il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à rome une somme considérable, qui ne revient jamais, & qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du roi envers le saint-siége: elle dépouille l'état dans l'espace d'un siécle de plus de quatre cens mille marcs d'argent; ce qui dans la suite des tems appauvrirait le roiaume, si le commerce

merce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui paient des annates à rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés, & tous les autres bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du roiaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matiere avec des yeux auſſi ſévéres qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'égliſe gallicane ſéculiere & réguliere, au-delà de quatre-vingt millions. Ce n'eſt pas une ſomme exorbitante pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille perſonnes religieuſes, & environ cent ſoixante mille eccléſiaſtiques, que l'on comptait en 1700; la ſomme répartie ſur chaque tête donne environ trois cens livres à chacun. Il y a des moines conventuels qui ne coûtent pas deux cens livres par an à leur monaſtére; il y a des moines, abbés réguliers, qui jouiſſent de deux cens mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion qui frappe & qui excite les murmures. On plaint un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui pro-

curent que sa portion congrue, de trois, de quatre ou cinq cens livres; tandis qu'un religieux oisif, devenu abbé & non moins oisif, posséde une fortune immense, & qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en flandre, en espagne, & sur-tout dans les états catholiques d'allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus servent de loix dans presque toute la terre; & si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des loix, où est l'état dont la forme subsistât entiere? Le clergé de france observe toûjours un usage onéreux pour lui, quand il paie au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il emprunte; & après en avoir paié les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers: ainsi il paie deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état & pour le clergé en général, & plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes sont toûjours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eû, ni une salle d'assemblée, ni un

un meuble qui lui appartînt. Il est clair qu'il eût pu, en dépensant moins, aider le roi davantage, & se bâtir dans paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du clergé de france n'étaient pas encor entiérement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vû, dans la jeunesse de Louis XIII & dans les derniers états tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers état, & qui est le fond de l'état, demander en vain avec le parlement, qu'on posât pour pierre fondamentale; « qu'aucune puissance spirituelle ne peut priver les rois de leurs » droits sacrés, qu'ils ne tiennent que de » Dieu seul; & que c'est un crime de » leze-majesté au premier chef, d'enseigner qu'on peut déposer & tuer les rois ». C'est la substance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems où le sang de Henri le grand fumait encor. Cependant un évêque de france, né en france, le cardinal du Perron, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au tiers état à proposer des loix sur ce qui peut

concerner l'église. Que ne faisait-il donc avec le clergé, ce que le tiers état voulait faire ? Mais il en était si loin, qu'il s'emporta jusqu'à dire : « que la puissance » du pape était pleine, plénissime, di» recte au spirituel, indirecte au tempo» rel ; & qu'il avait charge du clergé de » dire, qu'on excommunierait ceux qui » avanceraient, que le pape ne peut dé» poser les rois ». On gagna la noblesse ; on fit taire le tiers état. Le parlement renouvella ses anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, & la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit, qui avait autrefois déposé Louis le débonnaire. Cet esprit prévalut au point, que la cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur, qui avait publié l'arrêt du parlement sous le titre de *loi fondamentale*. C'était, disait-on, pour le bien de la paix ; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scénes ne se passaient point à vienne ; c'est qu'alors la france craignait rome, & que rome craignait la maison d'autriche.

La cauſe, qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les rois, que Jacques premier roi d'angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron; & c'eſt le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était auſſi la cauſe des peuples, dont le repos exige que leurs ſouverains ne dépendent pas d'une puiſſance étrangére. Peu à peu la raiſon a prévalu; & Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoutenue du poids de ſa puiſſance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choſes à Henri IV, *roma*, *conſejo*, *pielago*. Louis XIV eut les deux dernieres avec tant de ſupériorité, qu'il n'eut pas beſoin de la premiere. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéreſſent la juriſdiction roiale. Le clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois. Car ſi d'un côté ces appels ſoûtiennent les droits de l'état contre l'autorité épiſcopale, elles aſſurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'égliſe gallicane contre les prétentions de la cour de rome: de ſorte que les évêques ont regardé les parlemens comme leurs adverſaires & comme

leurs défenseurs ; & le gouvernement eut soin, que malgré toutes les querelles de religion, les bornes aisées à franchir ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes, c'est au législateur à les balancer.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de france, de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siége, & d'économiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative est particuliére aux rois de france ; mais chaque état a les siennes. Les rois de portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur roiaume, l'empereur a le droit des premiéres priéres ; il a toûjours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de naples & de sicile ont de plus grands droits. Ceux de rome sont pour la plûpart fondés sur l'usage, plûtôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient, de leur seule autorité, les évêchés & toutes les prélatures. Il semblait juste, qu'ils conservassent le faible privilége de disposer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices simples, dans le court es-

pace qui s'écoule entre la mort d'un évêque & le ſerment de fidélité enregiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs évêques de villes réunies à la couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des ſeigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir : les papes ſe déclarérent pour les évêques, & ces prétentions reſtérent toûjours enveloppées d'un nuage. Le parlement en 1608, ſous Henri IV, déclara que la régale avait lieu dans tout le roiaume : le clergé ſe plaignit ; & le prince, qui ménageait les évêques & rome, évoqua l'affaire à ſon conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu & de Mazarin firent rendre pluſieurs arrêts du conſeil, par leſquels les évêques, qui ſe diſaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673, & le roi n'oſait pas alors donner un ſeul bénéfice dans preſque tous les diocèſes ſitués au-delà de la loire, pendant la vacance d'un ſiége.

Enfin, en 1673, le chancelier michel le Tellier ſcella un édit, par lequel tous les évêchés du roiaume étaient ſoûmis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureuſement les deux plus vertueux hom-

mes du roiaume, refusérent opiniâtrément de se soûmettre. C'était *Pavillon* évêque d'alet, & *Caulet* de pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-tems, il y a grande apparence que la question n'est pas claire. Elle était très-obscure ; mais il était évident, que ni la religion, ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un roi, de faire dans deux diocèses, ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent infléxibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer son serment de fidélité ; & le roi se croiait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux prélats excommunierent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects du jansénisme. Ils avaient eû contre eux le pape Innocent dix ; mais, quand ils se déclarérent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux Innocent onze, Odescalchi : ce pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entierement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir

mourir paiſiblement l'évêque d'alet, dont on reſpectait la grande vieilleſſe. L'évêque de pamiers reſtait ſeul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ſes excommunications, & perſiſta de plus à ne point faire enregiſtrer ſon ſerment de fidélité, perſuadé que dans ce ſerment on ſoumet trop l'égliſe à la monarchie. Le roi ſaiſit ſon temporel. Le pape & les janſéniſtes le dédommagerent. Il gagna à être privé de ſes revenus, & il mourut en 1680, convaincu qu'il avait ſoûtenu la cauſe de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle: des chanoines nommés par le roi viennent pour prendre poſſeſſion: des religieux qui ſe prétendaient chanoines & grands vicaires, les font ſortir de l'égliſe & les excommunient. Le métropolitain Montpéſat archevêque de toulouſe, à qui cette affaire reſſortit de droit, donne en vain des ſentences contre ces prétendus grands-vicaires. Ils en appellent à rome, ſelon l'uſage de porter à la cour de rome les cauſes eccléſiaſtiques jugées par les archevêques de france, uſage qui contredit les libertés gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes ſont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine nommé Cerle, qui était l'un de

de ces grands-vicaires, casse & les sentences du métropolitain & les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à être traîné sur une claie, & à perdre la tête. On l'exécuta en effigie. Il insulte du fond de sa retraite, à l'archevêque & au roi; & le pape le soûtient. Ce pontife fait plus: persuadé comme l'évêque de pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'église, & que le roi n'a aucun droit dans pamiers, il casse les ordonnances de l'archevêque de toulouse; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, & d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient pour la premiere fois le parti d'un pape; & ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toujours un honneur de résister à ce monarque, dans toutes les occasions; & depuis même en 1689 il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce prince: de sorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'europe & de l'église, il fallait que le roi Jacques se fit huguenot, & le pape catholique.

Ce-

Cependant l'aſſemblée du clergé de 1681 d'une voix unanime ſe déclare pour le roi. Il s'agiſſait encor d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré dans un fauxbourg de Paris, commettait enſemble le roi & le pape. Le pontife romain avait caſſé une ordonnance de l'archevêque de Paris & annullé ſa nomination à ce prieuré. Le parlement avait appellé comme d'abus. Le pape avait ordonné par une bulle que l'inquiſition fit brûler l'arrêt du parlement, & le parlement avait ordonné la ſuppreſſion de la bulle. Ces combats ſont depuis long-tems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de ſe gouverner ſoi-même dans ſon pais ; & de la ſoumiſſion à une puiſſance étrangére.

L'aſſemblée du clergé prit un parti, qui montre que des hommes ſages peuvent céder avec dignité à leur ſouverain, ſans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle conſentit à l'extenſion du droit de régale à tout le roiaume ; mais ce fut autant une conceſſion de la part du clergé, qui ſe relâchait de ſes prétentions par reconnaiſſance pour ſon protecteur, qu'un aveu formel du droit abſolu de la couronne.

L'aſſem-

L'assemblée se justifia auprès du pape, par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de régle éternelle dans toutes les disputes : c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le roi, l'église gallicane, les parlemens, furent contens. Les jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut infléxible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, & manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de france de celle de rome. On avait parlé, sous le cardinal de Richelieu & sous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était, qu'on ne paiât plus à rome le tribut des annates ; que rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de bretagne ; que des évêques de france ne s'appellassent plus évêques *par la permission du saint Siége.* Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot ; il était maître de l'assemblée du clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'infléxibilité d'un pontife vertueux, qui seul de tous les papes de ce siécle ne savait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remue pas sans de vio-

violentes secousses. Il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes passions, & plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec rome; & il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé en 1682, dont voici la substance.

1. Dieu n'a donné à *Pierre* & à ses successeurs, aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'église gallicane approuve le concile de *Constance*, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les régles, les usages, les pratiques reçues dans le roiaume & dans l'église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matieres de foi, ne sont sûres, qu'après que l'église les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de théologie enregistrerent ces quatre propositions dans toute leur étendue: & il fut défendu par un édit, de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à rome comme

me un attentat de rebelles ; & par tous les protestans de l'europe, comme un faible effort d'une église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de Louis XIV, elles commencerent à devenir problématiques ; & le cardinal de Fleuri les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le ministére du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais : il refusa des bulles à tous les évêques & à tous les abbés commendataires que le roi nomma ; de sorte qu'à la mort de ce pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en france dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus ; mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvelle. La querelle des franchises des ambassadeurs à rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser que le tems était venu d'établir en france une église

catholique,

catholique, apoſtolique, qui ne ſerait point *romaine*. Le procureur général de Harlai & l'avocat général Talon le firent aſſez entendre, quand ils appellerent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchiſes, & qu'ils éclaterent contre l'opiniâtreté du pape, qui laiſſait tant d'égliſes ſans paſteurs. Mais jamais le roi ne voulut conſentir à cette démarche, qui était plus aiſée qu'elle ne paraiſſait hardie.

La cauſe d'Innocent XI devint cependant la cauſe du ſaint ſiége. Les quatre propoſitions du clergé de france attaquaient le fantôme de l'infaillibilité, (qu'on ne croit pas à rome, mais qu'on y ſoutient) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre VIII & Innocent XII ſuivirent les traces du fier Odeſcalchi, quoique d'une maniere moins dure: ils confirmerent la condamnation portée contre l'aſſemblée du clergé: ils refuſerent les bulles aux évêques; enfin ils en firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait aſſez. Les évêques laſſés de n'être nommés que par le roi, & de ſe voir ſans fonctions, demanderent à la cour de france la permiſſion d'appaiſer la cour de rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le

le permit. Chacun d'eux écrivit séparément : Qu'il était *douloureusement affligé des procédés de l'assemblée.* Chacun déclare dans sa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (Innocent douze) plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en france de tems en tems. Mais ces armes se rouillerent quand on ne combattit plus; & la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toûjours dans un état qui n'a pas sur ces matieres des principes invariables & reconnus. Ainsi tantôt on s'éleve contre rome, tantôt on lui céde, suivant les conjonctures, & suivant les caracteres de ceux qui gouvernent, & les intérêts particuliers de ceux par qui ils sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec rome, & n'essuia aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premieres races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal;

dal; absolument inconnue pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de Louis XIII, & surtout pendant la fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toûjours à sa religion. Il fut permis malgré le parlement d'aix & malgré les carmes, de savoir que le Lazare & Madelaine n'étaient point venus en provence. Les bénédictins ne purent faire croire que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'église de paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencerent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait par-tout, mais lentement & avec difficulté.

L'évêque de châlons, Gaston Louis de Noailles frere du cardinal, eut une piété assez éclairée, pour enlever en 1702 & faire jetter une relique, conservée précieusement depuis plusieurs siécles dans l'église de Notre-Dame, & adorée sous le nom du *nombril* de Jesus-Christ. Tout châlons murmura contre l'évêque: présidens, conseillers, gens du roi, trésoriers de

france,

france, marchands, notables, chanoines, curés, protesterent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le saint nombril, & alléguant la robe de Jesus-Christ conservée à argenteuil, son mouchoir à turin & à laon, un des clous de la croix à saint Denis, & son prépuce à rome; mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestans en ont triomphé. Mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a point d'église catholique où ces abus soient moins communs & plus méprisés qu'en france.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissensions, qui sont la honte de la raison humaine.



CHAP.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Du Calvinisme.

IL est âffreux sans doute, que l'église chrétienne ait toûjours été déchirée par ses querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siécles par des mains qui portaient le Dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme. Il couvrit la terre de ténébres, mais il ne l'arrosa guères que du sang des animaux; & si quelquefois chez les Juifs & chez les payens on dévoua des victimes humaines, ces dévoumens, tout horribles qu'ils étaient, ne causérent point de guerres civiles. La religion des payens ne consistait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui est commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui di-

visa

visa les écoles de l'antiquité payenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause: car les gymnosophistes & les bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit républicain qui anima les premieres églises? Les assemblées secrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des empereurs romains, formérent peu à peu un état dans l'état. C'était une république cachée au milieu de l'empire. Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des chrétiens. Souvent, dès que l'évêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un évêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toûjoürs s'accroître. Lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt

tôt un devoir de la révolte. Ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant Dieu des deux côtés.

Les anciennes opinions, renouvellées depuis par Luther, par Zwingle, par Calvin, tendaient pour la plûpart à détruire l'autorité épiscopale, & même la puissance monarchique. C'est une des principales causes secrettes, qui firent recevoir ces dogmes dans le nord de l'allemagne, où l'on était las de la grandeur des papes, & où l'on craignait d'être asservi par les empereurs. Ces opinions triomphérent en suéde & en danemarck, pais où les peuples étaient libres sous des rois.

Les anglais, dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adoptérent, les mitigérent, & en composérent une religion pour eux seuls. Elles pénétrérent en pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La suisse n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle était république. Elles furent sur le point d'être établies à venise par la même raison, & elles y eussent pris racine, si venise n'eût pas été voisine de rome, & peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, qui était le grand but des prédicans. Les

hollandais ne prirent cette religion, que quand ils secouerent le joug de l'espagne. Geneve devint un état populaire, en devenant calviniste. Toute la maison d'autriche écarta ces sectes de ses états, autant qu'il lui fut possible. Elles n'approchérent presque point de l'espagne. On ne les vit point, sous le regne de François premier & de Henri II princes absolus, causer de grands troubles en france. Mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé & les Coligni, devenus calvinistes, parce que les Guises étaient catholiques, bouleverserent l'état à l'envi. La légereté & l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté & de l'enthousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte, qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti naturellement ennemi des rois, mais auquel il devait sa couronne ; & s'il avait voulu dissiper cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les

Les huguenots en france faisaient tout au plus alors la douziéme partie de la nation. Mais il y avait parmi eux des seigneurs puissans : des villes entiéres étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri III leur en avait accordé quatorze dans le seul dauphiné ; montauban, nîmes dans le languedoc ; saumur, & sur-tout la rochelle, qui faisait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin, Henri IV sembla satisfaire son goût, sa politique & même son devoir, en accordant au parti le célébre édit de nantes en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les protestans de france avaient obtenus des rois précédens, les armes à la main, & que Henri le grand affermi sur le trône leur laissa par bonne volonté.

Par cet édit de nantes, que le nom de Henri quatre rendit plus célébre que tous les autres, tout seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée : tout seigneur sans haute-justice pouvait admettre trente personnes à son prêche.

L'entier exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans toutes les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'état ; & il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs & pairs les seigneurs de la Trimouille & de Rôni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président & de seize conseillers, laquelle jugea tous les procès des huguenots, non-seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de normandie & de bretagne. Elle fut nommée la chambre de l'édit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette jurisdiction. Cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, & que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue ; cette chambre composée de catholiques rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils

Ils avaient une espèce de petit parlement à castres, indépendant de celui de toulouse. Il y eut à grenoble & à bordeaux des chambres mi-parties, catholiques & calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes, comme l'église gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporérent ainsi les calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble; mais l'autorité, la bonté & l'adresse de ce grand roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effraiante & déplorable de Henri quatre, dans la faiblesse d'une minorité, & sous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses priviléges, & que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restraindre. Les huguenots avaient déja établi en france des *cercles*, à l'imitation de l'allemagne. Les députés de ces cercles étaient souvent séditieux; & il y avait dans le parti des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, & sur-tout le duc de Rohan, le chef le plus accrédité des huguenots, précipitérent bien-tôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicans, & le zéle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti

osa dès 1615, présenter à la cour un cahier, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616; & l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'était des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même; c'est ce qui faisait dire au célébre cardinal Bentivoglio alors nonce en france, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les églises calvinistes de france offrirent à Lesdiguieres, cet homme de fortune devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées & cent mille écus par mois. Mais Lesdiguieres, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; & pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adresserent ensuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux; & enfin ils donnerent cette malheureuse place

au

au duc de Rohan, qui conjointement avec son frere Soubise, osa faire la guerre au roi de france.

La même année, le connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. Il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance : mais il échoua devant montauban : le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la rochelle : elle résistait & par elle-même & par les secours de l'angleterre ; & le duc de Rohan, coupable du crime de leze-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix, & après la mort du connétable de Luines, il fallut encor recommencer la guerre & assiéger de nouveau la rochelle, toûjours liguée contre son souverain avec l'anglais, & avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mere du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim ; & on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cens pieds de long, que le cardinal de

Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle fut commencée par un français nommé Tiriot, & achevée par Pompée Targon. Elle dompta la mer & les rochelois. Le maire Giton, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des huguenots en avaient. On ôta les siens à Giton, & les priviléges à la ville. Le Duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre contre son roi; & abandonné des anglais quoique protestans, il se liguait avec les espagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu, força les huguenots, battus de tous côtés, à se soûmettre.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé l'*édit de grace.* Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la rochelle, à l'île de ré, à oleron, à privas, à pamiers: du reste on laissa subsister l'édit de nantes, que les calvinistes regar-

regarderent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de Richelieu, si absolu & si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit : il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits ; il s'en croiait capable par ses lumieres, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner des ministres, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la cour de rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'église, laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux pere Joseph d'un côté, & deux ministres gagnés de l'autre, entamerent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Riche-

lieu avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens que de faire des digues sur l'océan.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les calvinistes. D'autres soins l'en empêcherent. Il avait à combattre à la fois les grands du roiaume, la maison roiale; toute la maison d'autriche, & souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant, après la prise de la rochelle & l'édit de grace, les guerres cesserent; & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé & surtout les jésuites cherchaient à convertir les huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetiere que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches; & rarement les réformés gagnaient leurs procès,

procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le duc de Rohan cessa de l'être, & que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan. Ils se firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la fronde & des guerres civiles, que des princes, des parlemens & des évêques exciterent, lorsqu'ils prétendirent servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur général des finances à un huguenot de race anglaise, nommé Hervard. Tous les huguenots entrerent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert qui ranima l'industrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, emploia beaucoup de huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverse ; & la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa

puissance, son gouvernement ferme & vigoureux, ôterent au parti calviniste, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jettaient même du ridicule sur le pédantisme des huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les pseaumes de Marot & de Béze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces pseaumes qui avaient charmé la cour de François second, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV : la saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percer un peu dans le monde, devait encor dégoûter à la longue les honnêtes gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fît peu à peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'état. Car les jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités : ils écrivaient à la fois contre les jésuites & contre les huguenots : ceux-ci répondaient aux jansénistes & aux jésuites : les luthériens de la province d'alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de

de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choses & que le gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénére tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les religionnaires, par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de rome, & enfin par le chancelier le Tellier & Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouser des filles catholiques ; & en cela on ne fut pas peut-être assez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un sexe, que la cour pourtant connaissait si bien. Les intendans & les évêques tâchaient, par les moiens les plus plausibles, d'enlever aux huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre en

1681,

1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts & des métiers. Le roi en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toûjours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux. On mêla les insinuations aux sévérités; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formalités de justice.

On emploia sur-tout un moien assez efficace de conversion : ce fut l'argent. Mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Pélisson fut chargé de ce ministére secret. C'est ce même Pélisson long-tems calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion, dans un tems où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le roi lui confia les abbaies de saint germain des prés & de cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des œconomats, pour être distribués à ceux qui

qui voudroient se convertir. Le cardinal le Camus, évêque de grenoble, s'était déja servi de cette méthode. Pélisson, chargé de ce département, envoiait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigens, enflaient la liste que Pélisson présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Le conseil encouragé par ces petits succès que le tems eût rendus plus considérables, s'enhardit en 1681 à donner une déclaration par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans ; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier & de Louvois son fils, qui fit d'abord déserter en 1681 beaucoup de familles du poitou, de la saintonge & des provinces voisines. Les étrangers se hâterent d'en profiter.

Les rois d'angleterre & de danemarck, & sur-tout la ville d'amsterdam, inviterent les calvinistes de france à se réfugier dans

dans leurs états, & leur assurerent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs.

Le conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien nécessaires étaient les artisans dans un pais où le commerce fleurissait, & les gens de mer dans un tems où l'on établissait une puissante marine. On ordonna la peine des galéres contre ceux de ces protestans qui tenteraient de s'échaper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles. Aussi-tôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du roiaume. Alors la sévérité redoubla contre les ministres. On interdisait leurs temples sur la plus legére contravention. Toutes les rentes, laissées par testament aux consistoires, furent appliquées aux hôpitaux du roiaume.

On défendit aux maîtres d'écoles calvinistes, de recevoir des pensionnaires. On mit les ministres à la taille. On ôta la noblesse aux maires protestans. Les officiers de la maison du roi, les secrétaires du

du roi, qui étaient protestans, eurent ordre de se défaire de leurs charges. On n'admit plus de ceux de cette religion, ni parmi les notaires, ni parmi les procureurs & les avocats.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des prosélites; & il était défendu aux ministres d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement sollicités par le clergé de france. C'était après tout les enfans de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Pélisson continuait d'acheter des convertis; mais madame Hervard, veuve du contrôleur général des finances, animée de ce zéle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoiait autant d'argent pour empêcher les conversions, que Pélisson pour en faire.

Enfin les huguenots oserent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblerent dans le vivarès & dans le dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua; ils se défendirent. Ce n'était qu'une très-legére étincelle du feu des anciennes guerres civiles: deux ou trois cens malheureux, sans chef, sans place 1682.

&

& même sans desseins, furent dispersés en un quart d'heure. Les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du dauphiné fit rouer le petit-fils du ministre Chamier qui avait dressé l'édit de nantes. Il est au rang des plus fameux martyrs de la secte ; & ce nom de Chamier a été long-tems en vénération chez les protestans.

1683. L'intendant de languedoc fit rouer vif le ministre Chomel. On condamna trois autres au même supplice, & dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient prise les sauva ; & ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi, qu'après avoir envoié des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoier des dragons. Ces violences parurent faites à contre-tems ; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de jarnac, de moncontour

tour & de coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que si les peres avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfans étaient soumis sous Louis XIV. On voiait en angleterre, en hollande, en allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siécle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques & par des protestans. Les luthériens d'alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine Christine avait eu raison de dire dans une de ses lettres à l'occasion de ces violences & de ces émigrations: je considére la france comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entiérement guéri.

Louis XIV, qui en se saisissant de strasbourg en 1681 y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses états le calvinisme que le tems aurait aboli, comme il diminue chaque jour le nombre des luthériens en alsace. Pouvait-on imaginer qu'en forçant un grand nombre de sujets, on

on n'en perdrait pas davantage, qui malgré les édits & malgré les gardes, échapperaient par la fuite à une violence qu'ils appellaient une horrible persécution ? Pourquoi enfin vouloir faire haïr à un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & protestans & catholiques, & français & étrangers, avaient alors joint celui de *grand* ? La politique même semblait pouvoir engager à conserver les calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de rome. C'était en ce tems-là même que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la france. Mais Louis XIV conciliant les intérêts de sa religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, & écraser le calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendans, tout le conseil, lui persuaderent que ses soldats, en se montrant seulement, acheveraient ce que ses bienfaits & les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité ; mais ceux à qui cette autorité fut commise, userent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, & au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toûjours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoiées dans toutes les villes & dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans; & comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution la *dragonade*.

Les frontieres étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'église. C'était une espece de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, sur-tout celles qu'on croiait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres : & les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence, excepté de tuer. Il y eut pourtant des personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés dans les pais étrangers jettent encor des cris sur cette persécution de leurs peres. Ils la comparent aux plus violentes

que

que souffrit l'église dans les premiers tems.

C'était un étrange contraste, que du sein d'une cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la société, il partît des ordres si durs & si impitoiables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'infléxibilité de son caractere; & on y reconnut le même génie qui avait voulu ensevelir la hollande sous les eaux, & qui depuis mit le palatinat en cendre. Il y a encor des lettres de sa main de cette année 1685 conçues en ces termes : « Sa majesté veut » qu'on fasse éprouver les dernieres ri» gueurs à ceux qui ne voudront pas se » faire de sa religion ; & ceux qui auront » la sotte gloire de vouloir demeurer les » derniers, doivent être poussés jusqu'à la » derniere extrémité.

Paris ne fut point exposé à ces véxations : les cris se seraient fait entendre de trop près au trône.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber partout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations a main armée, l'édit de nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685 ; & on acheva de ruiner l'édifice qui était déja miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déja été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement, de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sur coup, pour extirper les restes de la religion proscrite. Celui qui paraissait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célébre édit qui révoqua 1685.
celui de nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'église, dans le roiaume. Gourville homme très-judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrettes, abjureraient en public, & serviraient à la réunion plus que des missionnaires & des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du roiaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penser qu'en chassant les

les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, sur-tout dans les pays méridionaux de la france, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier le Tellier, en signant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la france.

Louvois son fils se trompait encor, en croiant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontieres & toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi, est toûjours plus forte que l'autorité ; il suffisait de quelques gardes gagnés pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de tems sortirent du roiaume, & furent après suivies par d'autres. Elles alle-

allérent porter chez les étrangers, les arts, les manufactures, les richesses.

Presque tout le nord de l'allemagne, païs encor agreste & dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplérent des villes entiéres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetait auparavant de la france, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de londres fut peuplé d'ouvriers français en soie; d'autres y portérent l'art de donner la perfection aux crystaux, qui fut alors perdu en france. On trouve encor très-communément dans l'allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainsi la france perdit environ cinq cens mille habitans, une quantité prodigieuse d'espéces, & sur-tout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La hollande y gagna d'excellens officiers & des soldats. Le prince d'Orange & le duc de Savoie eurent des régimens entiers de réfugiés. Il y en eut qui s'établirent jusque vers le cap de bonne-espérance. Le neveu du célébre du Quêne, lieutenant-général de la marine, fonda une colonie à cette extrémité de la terre.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons & les galéres de ceux qu'on arrêta dans

leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens ? Comment laisser aux galéres des gens de loi, des vieillards infirmes ? on en fit embarquer quelques centaines pour l'amérique. Enfin le conseil imagina que quand la sortie du roiaume ne ferait plus défendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encor ; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait près de quatre cens mille dans le roiaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques uns qui rejettérent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort, étaient traînés sur la claie & jettés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélites, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les calvinistes s'assemblérent par-tout pour chanter leurs pseaumes,

mes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient les assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le roiaume, & cinq mille cinq cens livres de recompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume qui avait détrôné son beau-pére catholique, soûtiendrait en france le calvinisme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatisme éclatérent en languedoc.

Il y avait déja long-tems que dans les montagnes des cévénes & du vivarès il s'élevait des inspirés & des prophétes. Un vieil huguenot, nommé *de Serres*, avait tenu école de prophétie. Il montrait aux enfans les paroles de l'écriture, qui disent: « Quand trois ou quatre sont assemblés en » mon nom, mon esprit est parmi eux; » & avec un grain de foi on transportera » des montagnes. » Ensuite il recevait l'esprit: il était hors de lui-même: il avait des convulsions: il changeait de voix: il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les

nations, & selon ces régles de démence transmises de siécle en siécle. Les enfans recevaient ainsi le don de prophétie ; & s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les cévénes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres qu'on appellait *apôtres*, revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson, d'une famille de nîmes considérée, homme éloquent & plein de zéle, très-estimé chez les étrangers : retourne prêcher dans sa patrie en 1698, il y est convaincu, non-seulement d'avoir rempli son ministére malgré les édits, mais d'avoir eû dix ans auparavant des intelligences avec les ennemis de l'état. L'intendant Bâville le condamne à la roue. Il meurt comme mouraient les premiers
1698. martyrs. Toute la secte, tous les étrangers, oublient qu'il a été criminel d'état, & ne voient en lui qu'un saint, qui a scellé sa foi de son sang.

Alors les prophétes se multiplient, & l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement, qu'en 1703 un abbé de

la maison de Chailat, inspecteur des missions, obtint un ordre de la cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme, nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les méne d'abord dans son château. Les calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes : on délivre les deux filles & quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé du Chailat : ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion : il la refuse. Un prophéte lui crie : *Meurs donc, l'esprit te condamne, ton péché est contre toi*, & il est tué à coup de fusil. Aussitôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils se jettent sur les prêtres qu'ils rencontrent, & les massacrent. On les poursuit : ils se retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroît. Leurs prophétes & leurs prophéteſſes leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de jérusalem & la chûte de babylone. Un abbé de la Bourlie paraît tout-à-coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard, sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du royaume. Le fils était

bien indigne d'un tel pere. Réfugié en hollande pour un crime, il va exciter les cévennes à la révolte. On le vit quelque tems après passer à londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le ministere anglais, après avoir trahi son pais. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs, avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le grand trésorier Harlay, & on le conduisit en prison chargé de fers. Il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des anglais, des hollandais & du duc de savoie, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puissans secours.

Une grande partie du pais les favorisait
1703 secrettement. Leur cri de guerre était : *point d'impôts & liberté de conscience.* Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient le dessein qu'avait eu Louis XIV, d'extirper le calvinisme. Mais sans la révocation de l'édit de nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Mont-Revel avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces misérables comme ils méritaient qu'on la leur fît. On roue, on brûle les prisonniers; mais aussi les soldats qui

qui tombent entre les mains des révoltés, périssent par des morts cruelles. Le roi, obligé de soûtenir la guerre partout, ne pouvait envoier contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non fraiés, & dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé le régiment de la marine. On emploia contre eux successivement trois maréchaux de france.

Au maréchal de Mont-Revel succéda en 1704 le maréchal de Villars. Comme il était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par la savoie.

Le plus accrédité de leurs chefs, & le seul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vu depuis en hollande & en angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phisionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans son parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-

trois ans, par son courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du ſaint-eſprit. On le trouva à la tête de huit cens hommes qu'il enregimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il demanda des ôtages : on lui en donna. Il vint ſuivi d'un des chefs à nîmes où il traita avec le maréchal de Villars.

1714. Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſerviraient le roi ſous quatre colonels, dont il ſerait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangeres à la ſolde de france. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détachérent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais aiant donné ſa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brevet de colonel, & commença à former ſon régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du maréchal de Villars, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait

à

à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces & si indisciplinables. Il répondit, que quand on lui désobéissait, sa prophéteresse, qu'on appellait *la grande-Marie*, était sur le champ inspirée, & condamnait à mort les réfractaires qu'on tuait sans raisonner *. Aiant fait depuis la même question à *Cavalier*, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singuliére se faisait après la bataille de hochstet. Louis XIV, qui avait proscrit le calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger ; & le maréchal de Villars lui présenta le brevet de colonel & celui d'une pension de douze cens livres.

Le nouveau colonel alla à versailles : il y reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit, & haussa les épaules. *Cavalier*, observé par le ministére, craignit & se retira en piémont. De là il passa en hollande & en angleterre. Il fit la guerre en espagne, & y commanda un régiment de

* Ce trait doit se trouver dans les véritables mémoires du maréchal de Villars. Le premier tome est certainement de lui : il est conforme au manuscrit que j'ai vu ; les deux autres sont d'une main étrangére & bien différente.

réfugiés français à la bataille d'almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la religion ajoûte à cette fureur. La troupe de *Cavalier* se trouva opposée à un régiment français. Dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la bayonnette sans tirer. On a déja remarqué que la bayonnette agit peu dans les combats. La contenance de la premiere ligne, composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur. Il ne resta pas trois cens hommes de ces régimens. Le maréchal de Barwik contait souvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier est mort Officier général & gouverneur de l'île de jersai, avec une grande réputation de valeur, n'aiant de ses premieres fureurs conservé que le courage, & aiant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soûtenu par l'exemple.

Le maréchal de Villars, rappellé du languedoc, fut remplacé par le maréchal de Barwik. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du languedoc, qui esperaient les secours du ciel &

& en recevaient des alliés. On leur faisait toucher de l'argent par la voie de genéve. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoiés de hollande & d'angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formérent, de saisir dans nîmes le duc de Barwik & l'intendant Bâville, de faire révolter le languedoc & le dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir. Plus de deux cens personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de Barwik fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouverent moien d'aller en hollande. Les réfugiés français les y reçurent comme des envoiés céleftes. Ils marcherent au devant d'eux, chantant des pseaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces prophétes allerent ensuite en angleterre. Mais trouvant que l'église épiscopale tenait trop de l'église romaine, ils voulurent faire do-

miner la leur. Leur persuasion était si pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choisir. Partout le peuple est peuple; & les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Le ministére anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetiére de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout se passa juridiquement. La scène finit par mettre au pilori les prophétes.

Ces excès du fanatisme ne pouvaient guéres réussir en angleterre, où la philosophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'allemagne, depuis que les trois religions, la catholique, l'évangélique & la réformée, y étaient également protégées par les traités de Westphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur sein toutes les religions par une tolérance politique. Enfin il n'y eut sur la fin de ce siécle, que la france qui produisît de grandes querelles ecclésiastiques, malgré les progrès de la raison. Cette *raison* si lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine

peine encor percer chez les docteurs, encor moins dans le commun des citoiens. Il faut d'abord qu'elle ſoit établie dans les principales têtes ; elle deſcend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connaît pas ; mais qui voiant que ſes ſupérieurs ſont modérés, apprend auſſi à l'être. C'eſt un des grands ouvrages du tems, & ce tems n'était pas encor venu.

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

DU JANSENISME.

LE calviniſme devait néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des états. Le janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plumes ; car les réformateurs du quinziéme ſiécle aiant déchiré tous les liens par qui l'égliſe romaine tenait les hommes, aiant traité d'idolatrie ce qu'elle avait de plus ſacré, aiant ouvert les portes de ſes cloîtres & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers ; il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre.
Il

Il n'y a point de pais en effet où la religion de Calvin & de Luther ait paru ſans faire couler le ſang.

Mais les janſéniſtes n'attaquant point l'égliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les calviniſtes, tantôt contre les catholiques & contre les conſtitutions des papes, n'eurent enfin de crédit nulle part, & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée dans preſque toute l'europe, quoiqu'elle ait eu pluſieurs partiſans très-reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le janſéniſme inquiéta la france plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étaint venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de louvain nommé Michel Bay, qu'on appellait *Baius* ſelon la coûtume du pédantiſme de ces tems là, s'aviſa de ſoutenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la métaphyſique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guére de fil qui le conduiſe.

L'eſprit

L'eſprit de curioſité donné de Dieu à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on connaît & ſur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les diſputes des anciens philoſophes furent toûjours paiſibles; & celles des théologiens, ſouvent ſanglantes & toûjours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que Michel Baius, crurent le libre arbitre renverſé, & la doctrine de Scot en danger. Fâchés d'ailleurs contre Baius au ſujet d'une querelle à peu près dans le même goût, ils déférerent ſoixante & ſeize propoſitions de Baius au pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors général des cordeliers, qui dreſſa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des théſes de louvain, on condamna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, mal

ſonantes,

ſonantes, téméraires & ſuſpectes, ſans rien ſpécifier & ſans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la ſupréme puiſſance, & laiſſe peu de priſe à la diſpute. Les docteurs de louvain furent très-empêchés en recevant la bulle. Il y avait ſurtout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baius. L'univerſité députa à rome, pour ſavoir du saint pére où il fallait mettre la virgule. La cour de rome qui avait d'autres affaires, envoia pour toute réponſe à ces flamans un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le dépoſa dans les archives. Le grand-vicaire nommé Morillon dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y auroit des erreurs.* Ce Morillon avait raiſon en politique ; car aſſurément il vaut mienx recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendre, comme ont fait les huguenots & leurs adverſaires. Baius crut Morillon, & ſe rétracta paiſiblement.

Quelques années après, l'eſpagne, auſſi fertile en auteurs ſcholaſtiques que ſterile en bons écrivains, produiſit Molina, le jéſuite, qui crut avoir découvert préciſément

ment comment Dieu agit ſur les créatures & comment les créatures lui réſiſtent. Il diſtingua l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſtination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la ſcience moienne & du congruiſme. Cette ſcience moienne & ce congruiſme étaient ſur-tout des idées rares. Dieu par ſa ſcience moienne conſulte habilement la volonté de l'homme, pour ſavoir ce que l'homme fera quand il aura eu ſa grace; & enſuite ſelon l'uſage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ſes arrangemens en conſéquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens ſont le *congruiſme.*

Les dominicains eſpagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les jéſuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina *était le précurſeur de l'antechriſt*

La cour de rome évoqua la diſpute, qui était déja entre les mains des grands inquiſiteurs; & ordonna avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le garderent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida ſérieuſement devant Clément VIII; & à la honte de l'eſprit humain,

humain, tout rome prit parti dans le procès. Un jésuite, nommé *Achilles Gaillard*, assura le pape qu'il avait un moien sûr de rendre la paix à l'église : il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la science moienne; & qu'on ajusteroit ces deux systémes comme on pourrait. Les dominicains refuserent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Leur célébre *Lemos* soutint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations se multiplierent sans que personne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un sens clair. Paul V reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de venise, il fit cesser toutes les congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on agitait, parce que ce mot signifie *secours*, & qu'il s'agissait, dans cette dispute, des secours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jésuites établissaient leur

leur fcience moienne & leur congruifme, *Cornelius Janfenius*, évêque d'ypres, renouvellait quelques idées de Baius dans un gros livre fur faint Auguftin, qui ne fut imprimé qu'après fa mort; de forte qu'il devint chef de fecte, fans jamais s'en douter. Prefque perfonne ne lut ce livre, qui a caufé tant de troubles. Mais du Verger de Haurane abbé de Saint-Cyran, ami de Janfénius, homme auffi ardent qu'écrivain diffus & obfcur, vint à paris & perfuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les jéfuites demanderent à rome la condamnation du livre de Janfénius comme une fuite de celle de Baius, & l'obtinrent en 1641.

Mais à paris la faculté de théologie, & tout ce qui fe mêlait de raifonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner à penfer avec Janfénius, que Dieu commande des chofes impoffibles. Cela n'eft ni philofophique ni confolant. Mais le plaifir fecret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jéfuites, l'envie de fe diftinguer & l'inquiétude d'efprit, formerent une fecte.

La faculté condamna cinq propofitions de Janfénius à la pluralité des voix. Ces cinq propofitions étaient extraites du livre très-

très-fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appellerent au parlement comme d'abus; & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé Habert ſoulevait les eſprits contre Janſénius; de l'autre, le fameux Arnauld, diſciple de Saint-Cyran, défendait le janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les jéſuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace, & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un pere qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminerent à la guerre de plume, & à ſe faire chef de parti, eſpece d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent. Il combattit contre les jéſuites & contre les réformés juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui cent quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourd'hui au rang de ces bons livres claſſiques, qui honorent le ſiécle de Louis XIV & qui ſont la bibliothéque des nations. Tous ſes ou-

vrages

vrages eurent une grande vogue de ſon tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des diſputes. Cette chaleur s'eſt attiédie ; les livres ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenoit ſimplement à la raiſon, ſa géométrie, la grammaire raiſonnée, la logique, auſquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique ; mais la philoſophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de l'école & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les évêques le furent auſſi. Quatre-vingt-huit évêques de france écrivirent en corps à Innocent x pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent x jugea ; il condamna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les ſuivait.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite, & par la ſorbonne, &

& par les janféniftes, & par les jéfuites ; & par le fouverain pontife. Le fond des cinq propofitions condamnées eft évidemment dans Janfénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troifiéme tome à la page 138, édition de paris 1641 ; on y lira mot à mot : » tout cela démontre pleinement & évi» demment, qu'il n'eft rien de plus cer» tain & de plus fondamental dans la doc» trine de faint Auguftin, qu'il y a certains » commandemens impoffibles, non-feule» ment aux infidéles, aux aveugles, aux » endurcis ; mais aux fidéles & aux juftes, » malgré leurs volontés & leurs efforts, » felon les forces qu'ils ont ; & que la grace » qui peut rendre ces commandemens pof» fibles, leur manque. » On peut auffi, à la page 165, lire que » Jefus-Chrift n'eft » pas, felon faint Auguftin, mort pour » tous les hommes. »

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'affemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape ; il n'aimait pas les janféniftes, & il haïffait avec raifon les factions.

La paix femblait rendue à l'églife de france : mais les janféniftes écrivirent tant de lettres ; on cita tant faint Auguftin ; on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée

acceptée il y eut plus de janſéniſtes que jamais.

Un prêtre de ſaint Sulpice s'aviſa de refuſer l'abſolution à Monſieur de Liancourt, parce qu'on diſait qu'il ne croiait pas que les cinq propoſitions fuſſent dans Janſénius, & qu'il avait dans ſa maiſon des hérétiques. Ce fut un nouveau ſcandale, un nouveau ſujet d'écrits. Le docteur Arnauld ſe ſignala; & dans une nouvelle lettre à un duc & pair ou réel ou imaginaire, il ſoutint que les propoſitions de Janſénius condamnées n'étaient pas dans Janſénius, mais qu'elles ſe trouvaient dans ſaint Auguſtin & dans pluſieurs peres. Il ajouta, que *ſaint Pierre était un juſte, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai, que ſaint Auguſtin & ſaint Jean Chryſoſtome avaient dit la même choſe; mais les conjonctures qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On diſait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des ſaints péres; car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toûjours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La faculté s'aſſembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi. Arnauld fut condamné & exclus de la ſorbonne en

1654.

1654. La préſence du chancelier parmi des théologiens eut un air de deſpotiſme qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſalle d'une foule de docteurs moines mendians, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en ſi grand nombre, fit dire à Paſcal dans ſes provinciales, *qu'il était plus aiſé de trouver des moines que des raiſons.*

La plûpart de ces moines n'admettaient point le congruiſme, la ſcience moienne, la grace verſatille de Molina : mais ils ſoutenaient une grace ſuffiſante, à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais; une grace efficace à laquelle on peut réſiſter & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'Arnauld & des janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec le pur calviniſme. C'était préciſément le fond de la querelle des gomariſtes & des arminiens. Elle diviſa la hollande, comme le janſéniſme diviſa la france; mais elle devint en hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs; elle fit couler ſur un

un échafaud le sang du pensionnaire Barnevelt; violence atroce que les hollandais détestent aujourd'hui après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécution, & sur l'heureuse nécessité de la tolérance; ressource des sages qui gouvernent, contre l'entousiasme de ceux qui argumentent.

Cette dispute ne produisit en france que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclus de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis; mais lui & les jansénistes eurent toûjours contre eux & l'église & le pape. Une des premieres démarches d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fut de renouveller les censures contre les cinq propositions. Les évêques de france, qui avaient déja dressé un formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: » Je condamne de cœur & de bouche la » doctrine des cinq propositions contenues » dans le livre de Cornélius Jansénius, » laquelle doctrine n'est point celle de » saint Augustin, que Jansénius a mal-ex» pliquée ». Il fallut depuis souscrire cette

formule, & les évêques la préſenterent dans leurs diocèſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire ſigner aux religieuſes de port-roial de paris & de port-roial des champs. Ces deux maiſons étaient le ſanctuaire du Janſéniſme. Saint-Cyran & Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monaſtére de port-roial des champs, une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la conformité des ſentimens. Ils y inſtruiſaient de jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école qu'eſt ſorti *Racine*, le poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Paſcal le premier des ſatiriques français, car Deſpréaux ne fut que le ſecond, était intimement lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires. On préſenta le formulaire à ſigner aux filles de port-roial de paris & de port-roial des champs. Elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conſcience avouer après le pape & les évêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de Janſénius, qu'elles n'avaient pas lû; qu'aſſurément on n'avait pas pris ſa penſée; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que Janſénius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant civil d'Aubrai (il n'y avait point encor de lieutenant de police) alla à port-roial des champs faire ſortir tous les ſolitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monaſtéres : un miracle les ſauva.

Mademoiſelle Perrier penſionnaire de port-roial de paris, niéce du célébre Paſcal, avait mal à un œil. On fit à port-roial la cérémonie de baiſer une épine de la couronne qu'on mit autrefois ſur la tête de Jeſus-Chriſt. Cette épine était depuis long-tems à port-roial. Il n'eſt pas trop aiſé de prouver comment elle avait été conſervée & tranſportée de jéruſalem au fauxbourg ſaint-jacques. La malade la baiſa ; elle fut guérie quelque tems après. On ne manqua pas d'affirmer & d'atteſter qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fiſtule lacrimale déſeſpérée. Cette fille n'eſt morte qu'en 1728. Des perſonnes, qui ont long tems vécu avec elle, m'ont aſſuré que ſa guériſon avait été fort longue ; & c'eſt ce qui eſt bien vraiſemblable. Mais ce qui ne l'eſt guére, c'eſt que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les trois quarts de la terre

à qui cette religion eſt ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour juſtifier une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que Cornélius Janſénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

Le miracle eut un ſi grand éclat, que les jéſuites n'oſerent le nier. Ils prirent le parti de faire auſſi des miracles de leur côté, mais ils n'eurent point la vogue : ceux des janſéniſtes étaient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à port-roial une ſœur Gertrude guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige là n'eut point de ſuccès : le tems était paſſé ; & ſœur Gertrude n'avait point un Paſcal pour oncle.

Les jéſuites qui avaient pour eux les papes & les rois, étaient entierement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvellait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le grand, médité par *Barriere*, exécuté par *Châtel* leur écolier, le ſupplice du pere Guignard ; leur banniſſement de france & de veniſe. On tentait

tentait toutes les voies de les rendre odieux. Paſcal fit plus : il les rendit ridicules. Ses *lettres provinciales* qui paraiſſaient alors, étaient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de Moliere n'ont pas plus de ſel que les premieres lettres provinciales. Boſſuet n'a rien de plus ſublime que les dernieres.

Il eſt vrai que tout le livre portoit ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la ſociété, des opinions extravagantes de quelques jéſuites eſpagnols & flamans. On les aurait déterrées auſſi bien chez les caſuiſtes dominicains & franciſcains ; mais c'était aux ſeuls jéſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les hommes ; deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſociété n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon ; il s'agiſſait de divertir le public.

Les jéſuites qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer le ridicule dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en france. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à peu près qu'au cardinal Mazarin. Les Blots, les Marigni & les Barbançon avaient fait

rire toute la france à ſes dépens ; & il fut le maître de la france. Ces peres eurent le crédit de faire brûler les lettres provinciales par un arrêt du parlement de provence. Ils n'en furent pas moins ridicules, & en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuſes de l'abbaie de port-roial de paris avec deux cens gardes, & on les diſperſa dans d'autres couvens : on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le formulaire. La diſperſion de ces religieuſes intéreſſa tout paris. Sœur Perdreau & ſœur Paſſart, qui ſignerent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons dont la ville fut inondée par cette eſpéce d'hommes oiſifs, qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Les janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre prélats, *Arnauld* évêque d'angers, frere du docteur, *Buzanval* de beauvais, *Pavillon* d'alet, & *Caulet* de pamiers, le même qui depuis réſiſta à Louis XIV ſur la régale, ſe déclarerent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire

mulaire compoſé par le pape Alexandre VII lui-même, ſemblable en tout pour le fond au premier, reçu en france par les évêques & même par le parlement. Alexandre VII indigné nomma neuf évêques français pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les eſprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorſque tout était en feu pour ſavoir ſi les cinq propoſitions étaient ou n'étaient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi, devenu pape ſous le nom de Clément IX, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre évêques à ſigner *ſincerement* le formulaire, au lieu de *purement & ſimplement.* Ainſi il ſembla permis de croire, en condamnant les cinq propoſitions, qu'elles n'étaient point extraites de Janſénius. Les quatre évêques donnerent quelques petites explications. L'accortiſe italienne calma la vivacité françaiſe. Un mot ſubſtitué à un autre, opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément neuf*, & même *la paix de l'égliſe*, quoiqu'il ne s'agît que d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du monde. Il paraît que depuis le tems de *Baius* les papes eurent toûjours pour but d'étouffer ces controverſes dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les

deux partis à enſeigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raiſonnable, mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les janſéniſtes qui étaient priſonniers à la baſtille, & entre autres *Saci* auteur de la verſion du teſtament. On fit revenir les religieuſes exilées; elles ſignerent *ſincérement*, & crurent triompher par ce mot. Arnauld ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au roi, accueilli du nonce; regardé par le public comme un pere de l'égliſe; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les calviniſtes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquillité produiſit ſon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par Nicole; & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de Clément IX aiant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une tréve paſſagere. Les cabales ſourdes, les petites intrigues & les grandes injures continuerent des deux côtés.

La ducheſſe de Longueville, ſœur du grand

grand Condé, ſi connue par les guerres civiles & par ſes amours, devenue vieille & ſans occupation, ſe fit dévote; & comme elle haïſſait la cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle ſe fit janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à port-roial des champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les Arnauld, les Nicole, les le Maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célébres, avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'aſſemblaient chez elle. Ils ſubſtituaient au bel eſprit que la ducheſſe de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet, leurs converſations ſolides & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractére de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuerent pas peu à répandre en france le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureuſement ils étaient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſyſtême de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chiméres, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande conſidération & de la vie

la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

La faction des jésuites, toûjours irritée des lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le jansénisme. Il se tenait des assemblées à paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi qui avait déja résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça ;
1679. & enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la france, & d'aller vivre dans les pais-bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques ; lui dont le neveu avait été ministre d'état ; lui qui aurait pû être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connue à ses seuls amis, toûjours écrivant, toûjours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, & donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte, & inébranlable.

Son parti fut toûjours persécuté dans les pais-bas catholiques, pais qu'on nommait *d'obé-*

d'obédience, & où les bulles des papes ſont des loix ſouveraines. Il le fut encor plus en france.

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que la queſtion, *ſi les cinq propoſitions ſe trouvaient en effet dans Janſénius*, était toûjours le ſeul prétexte de cette petite guerre inteſtine. La diſtinction du *fait* & du *droit* occupait les eſprits. On propoſa enfin en 1701 un probléme théologique, qu'on appella *le cas de conſcience par excellence*. « Pouvait-on donner les ſacremens à un » homme qui aurait ſigné le formulaire, » en croiant dans le fond de ſon cœur, » que le pape & même l'égliſe peut ſe tromper ſur les faits ? » Quarante docteurs ſignerent qu'on pouvait donner l'abſolution à un tel homme.

Auſſi-tôt la guerre recommence. Le pape & les évêques voulaient qu'on les crût ſur les faits. L'archevêque de paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine, & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'archevêque de Cambrai, Fénélon, qui n'était pas content de monſieur de Noailles, exigerent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être ſe donner la peine de citer les paſſages du livre : c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna une bulle en 1705, la bulle *vineam domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'égliſe, de faire ſigner des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux religieuſes de port-roial des champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles ſignerent, ſans déroger à la paix de Clément IX, & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces religieuſes.

Le roi demanda une bulle au pape pour la ſuppreſſion de leur monaſtére. Le cardinal de Noailles les priva des ſacremens. Leur avocat fut mis à la baſtille. Toutes les religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un couvent moins déſobéiſſant. Le lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maiſon de fond en comble : & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'égliſe & dans le cimetiere, pour les tranſporter ailleurs. Les troubles n'étaient

pas

pas détruits avec ce monastére. Les jansénistes voulaient toûjours cabaler, & les jésuites se rendre nécessaires.

Le pere Quênel, prêtre de l'oratoire, ami du célébre Arnauld, & qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du nouveau testament.

Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au jansénisme; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés; & le mal, il faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnerent les plus grands éloges dans sa naissance, & les confirmerent quand le livre eut reçu encor par l'auteur sa derniére perfection. Je sai même que l'abbé Renaudot, l'un des plus savans hommes de france, étant à rome la premiere année du pontificat de Clément XI, allant un jour chez ce pape, qui aimait les savans & qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du pere Quênel. *Voilà*, lui dit le pape, *un livre excellent. Nous n'avons personne à rome qui soit capable d'écrire*

crire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi. C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder les éloges de Clément XI, & les censures qui suivirent ces éloges, comme une contradiction. On peut être très-touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner ensuite les défauts cachés. Un des prélats qui avait donné en france l'approbation la plus autentique & la plus sincére au livre de Quênel, était le cardinal de Noailles archevêque de paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorsqu'il était évêque de châlons; & le livre lui était dédié. Ce cardinal plein de vertus & de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes sans l'être, & aimait peu les jésuites sans leur nuire & sans les craindre.

Ces peres commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le pere *de la Chaise* gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'église gallicane. Le pere Quênel qui les craignait, était retiré à bruxelles avec le savant bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode, & plusieurs autres du même parti. Il en était devenu le chef après la mort

du

du fameux Arnauld, & jouissait comme lui de cette gloire flatteuse de s'établir un empire secret, indépendant des souverains, de régner sur des consciences, & d'être l'ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites plus répandus que sa faction & plus puissans, déterrérent bientôt Quênel dans la solitude. Ils le persécuterent auprès de Philippe v, qui était encor maître des pais-bas, comme ils avaient poursuivi Arnaud son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'espagne de faire arrêter ces solitaires. 1703. Quênel fut mis dans les prisons de l'archevêché de malines. Un gentilhomme qui crut que le parti jansénifte ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs & fit évader Quênel qui se retira à amsterdam, où il est mort en 1719 dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en hollande quelques églises de jansénistes ; troupeau faible, qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arrêta, on saisit tous ses papiers, & on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes avec Antoinette Bourignon, célébre visionnaire, femme riche, & qui avait ache-

té ſous le nom de ſon directeur l'île de nordſtrand près du holſtein, pour y raſſembler ceux qu'elle prétendait aſſocier à une ſecte de myſtiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ſes frais dix-neuf gros volumes de pieuſes rêveries, & dépenſé la moitié de ſon bien à faire des proſélites. Elle n'avait réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avait eſſuié les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin déſeſpérant de s'établir dans ſon île, elle l'avait revendue aux janſéniſtes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle. On trouva encor dans les manuſcrits de Quênel un projet plus coupable, s'il n'avait été inſenſé. Louis XIV aiant envoié en hollande en 1684 le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une tréve de vingt années les puiſſances qui voudraient y entrer : les janſéniſtes, ſous le nom *des diſciples de ſaint Auguſtin*, avaient imaginé de ſe faire comprendre dans cette tréve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calviniſtes le fut ſi long-tems. Cette idée chimérique était demeurée ſans exécution; mais enfin les propoſitions de paix des janſéniſtes avec le roi de france avaient

été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de ſe rendre trop conſidérables, & c'en était aſſez pour être criminels. On fit aiſément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas aſſez inſtruit pour ſavoir que de vaines opinions de ſpéculation tomberaient d'elles-mêmes, ſi on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matiéres d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du pere Quênel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en ſéditieux. Les jéſuites engagérent le roi lui-même à faire demander à rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On ſe flattait avec raiſon que le pape Clément XI mortifierait l'archevêque de paris. Il faut ſavoir que quand Clément XI était le cardinal Albani, il avait fait imprimer un livre tout moliniſte de ſon ami le cardinal de Sfrondate, & que monſieur de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penſer qu'Albani devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à

Quênel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfrondate.

On ne ſe trompa pas : le pape Clément XI donna vers l'an 1708 un decret contre le livre de Quênel. Mais alors les affaires temporelles empêchérent que cette affaire ſpirituelle qu'on avait ſollicitée, ne réuſsît. La cour était mécontente de Clément XI, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'eſpagne, après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans ſon decret : il ne fut point reçu en france ; & les querelles furent aſſoupies juſqu'à la mort du pere de la Chaiſe confeſſeur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon.

Les jéſuites étaient en poſſeſſion de donner un confeſſeur au roi, comme à preſque tous les princes catholiques. Cette prérogative eſt le fruit de leur inſtitut, par lequel ils renoncent aux dignités eccléſiaſtiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, eſt devenu un principe de grandeur. Plus Louis XIV vieilliſſait, plus la place de confeſſeur devenait un miniſtére conſidérable. Ce poſte fut donné au pere

le

le Tellier, fils d'un procureur de vire en baffe normandie, homme fombre, ardent, impétueux, & inflexible, qui avait à venger fes injures particuliéres. Les janféniftes avaient fait condamner à rome un de fes livres fur les cérémonies chinoifes. Il était mal perfonnellement avec le cardinal de Noailles, & il ne favait rien ménager. Il remua toute l'églife de france. Il dreffa en 1711 des lettres & des mandemens, que des évêques devaient figner. Il leur envoiait des accufations contre le cardinal de Noailles, au bas defquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes font punies. Elles furent découvertes, & n'en réuffirent pas moins.

La confcience du roi était allarmée par fon confeffeur, autant que fon autorité était bleffée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de Noailles lui demanda juftice de *ces myftéres d'iniquité*. Le confeffeur perfuada qu'il s'était fervi des voies humaines pour faire réuffir les chofes divines; & comme en effet il défendait l'autorité du pape & celle de l'unité de l'églife, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adreffa au Dauphin duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par

les lettres & par les amis de l'archevêque de cambrai. La faibleſſe humaine entre dans tous les cœurs. Fénelon n'était pas encor aſſez philoſophe pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condamner ; & Quênel paiait alors pour madame Guion.

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de Maintenon. Cette ſeule affaire pourrait faire connaître le caractére de cette dame, qui n'avait guére de ſentimens à elle, & qui n'était occupée que de ſe conformer à ceux du roi. Trois lignes de ſa main au cardinal de Noailles, développent tout ce qu'il faut penſer & d'elle & de l'intrigue du pere le Tellier, & des idées du roi & de la conjoncture. « Vous » me connaiſſez aſſez pour ſavoir ce que » je penſe ſur la découverte nouvelle : mais » bien des raiſons doivent me retenir de » parler. Ce n'eſt point à moi à juger & à » condamner ; je n'ai qu'à me taire & à » prier pour l'égliſe, pour le roi & pour » vous. J'ai donné votre lettre au roi ; » elle a été lue : c'eſt tout ce que je puis » vous en dire, étant abbatue de triſ» teſſe. »

Le cardinal archevêque, opprimé par un jéſuite, ôta les pouvoir de prêcher & de

de confeffer à tous les jéfuites; excepté à quelques-uns des plus fages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher le Tellier de confeffer le roi: mais il n'ofa pas irriter à ce point fon fouverain; & il le laiffa avec refpect entre les mains de fon ennemi. « Je » crains, écrivit-il à madame de Maintenon, de marquer au roi trop de foumiffion, en donnant les pouvoirs à celui qui les mérite le moins. Je prie Dieu » de lui faire connaître le péril qu'il court, » en confiant fon ame à un homme de ce » caractére. »

On voit dans plufieurs mémoires, que le pere le Tellier dit qu'il fallait qu'il perdît fa place, ou le cardinal la fienne. Il eft très-vraifemblable qu'il le penfa; & peu qu'il l'ait dit.

Quand les efprits font aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeftes. Des partifans du pere le Tellier, des évêques qui efpéraient le chapeau, emploierent l'autorité roiale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter rome, qui avait plufieurs fois impofé filence aux deux partis; au lieu de réprimer un religieux, & de conduire le cardinal; au lieu de défendre ces com-

bats

bats comme les duels, & de réduire tous les prêtres, comme tous les ſeigneurs, à être utiles ſans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoûtenue par la raiſon & par tous les magiſtrats : Louis XIV crut bien faire de ſolliciter lui-même à rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

Le pere le Tellier & ſon parti envoierent à rome cent trois propoſitions à condamner. Le ſaint office en proſcrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de ſeptembre 1713. Elle vint, & ſouleva contre elle preſque toute la france. Le roi l'avait demandée pour prévenir un ſchiſme; & elle fut prête d'en cauſer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions, il y en avait qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent & la plus pure morale. Une nombreuſe aſſemblée d'évêques
1714. fut convoquée à paris : quarante acceptérent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnerent en même tems des explications pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoiée au pape; & les modifications furent pour

les

les peuples. Ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le pontife, le roi, & la multitude. Mais le cardinal de Noailles & ſept autres évêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au pape, pour demander ces correctifs même à ſa ſainteté. C'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le roi ne le ſouffrit pas : il empêcha que la lettre ne parût, renvoia les évêques dans leurs diocèſes, défendit au cardinal de paraître à la cour. La perſécution donna à cet archevêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres évêques ſe joignirent encor à lui. C'était une véritable diviſion dans l'épiſcopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la religion : cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du chriſtianiſme ; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces reſſorts furent emploiés pour faire accepter la conſtitution par la ſorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle ; & cependant elle y fut enregiſtrée. 1714.

Le

Le miniſtére avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoiaient en priſon ou en exil les oppoſans.

Cette bulle avait été enregiſtrée au parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'égliſe gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des évêques. Mais le cri public perçait toujours à travers l'obéiſſance. Le cardinal de Biſſi, l'un des plus ardens défenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à genéve qu'à paris.

Les eſprits étaient ſur-tout revoltés contre le jéſuite le Tellier. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux ; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Le Tellier oſa préſumer de ſon crédit, juſqu'à propoſer de faire dé-
1715. poſer le cardinal de Noailles dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vengeance ſon roi, ſon pénitent & ſa religion ; & avec tout cela, j'ai de très-fortes raiſons de croire qu'il était dans la bonne foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs ſentimens & dans leur zéle.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agiſſait de dépoſer un homme devenu l'idole

l'idole de paris & de la france, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractére, & plus encor par la perſécution : on détermiua Louis XIV à faire enregiſtrer au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du procureur général, comme rebelle. Le chancelier *Voiſin*, ſecrétaire d'état de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet édit. Le procureur général d'Agueſſeau, plus verſé que le chancelier Voiſin dans les loix du roiaume, & aiant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle piéce. Le premier préſident en remontra au roi les conſéquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuſes diſputes troublerent & avancerent ſes derniers momens. Son impitoiable confeſſeur fatiguait ſa faibleſſe par des exhortations continuelles à conſommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du roi indignés, lui refuſerent deux fois l'entrée de la chambre, & enfin ils le conjurerent de ne point parler au roi de conſtitution. Ce prince mourut, & tout changea.

Le duc d'Orléans, régent du roiaume, aiant renverfé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, & aiant fubftitué des confeils aux bureaux des fecrétaires d'état, compofa un confeil de confcience, dont le cardinal de Noailles fut le préfident. On exila le pere le Tellier, chargé de la haine publique, & peu aimé de fes confréres.

Les évêques oppofés à la bulle appellérent à un futur concile, dût-il ne fe tenir jamais. La forbonne, les curés du diocéfe de paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le cardinal de Noailles fit le fien en 1717. Mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima malgré lui. L'églife de france refta divifée en deux factions, les *acceptans* & les *refufans*. Les acceptans étaient les cent évêques qui avaient adhéré fous Louis XIV avec les jéfuites & les capucins. Les refufans étaient quinze évêques & toute la nation. Les acceptans fe prévalaient de rome; les autres, des univerfités, des parlemens, & du peuple. On imprimait volume fur volume, lettres fur lettres: on fe traitait réciproquement de fchifmatique & & d'hérétique.

Un archevêque de rheims du nom de Mailli,

Mailli, grand & heureux partiſan de rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque l'aiant ſu, fit chanter un *te deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. Dieu le récompenſa; & il fut cardinal. Un évêque de Soiſſons aiant eſſuié le même traitement du parlement, & aiant ſignifié à ce corps, que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de léze majeſté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende : mais le régent ne voulut pas qu'il les paiât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches : on ſe conſumait en négociations : on appellait, on réappellait; & tout cela pour quelques paſſages, aujourd'hui oubliés, du livre d'un prêtre octogenaire, qui vivait d'aumônes à amſterdam.

La folie du ſyſtême des finances contribuait plus qu'on ne croit à rendre la paix à l'égliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions, la cupidité des hommes excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlérent du janſéniſme & de bulle, ne trouverent perſonne qui les écoutât. Nous n'y

penſions pas plus qu'à la guerre qui ſe faiſait ſur les frontieres d'eſpagne. Les fortunes rapides & incroiables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupté portés aux derniers excès, impoſerent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques; & le plaiſir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures pour réunir l'égliſe de france. Sa politique y était intéreſſée : il craignait des tems où il aurait eu contre lui rome, l'eſpagne, & cent évêques.

Il fallait engager le cardinal de Noailles, non-ſeulement à recevoir cette conſtitution, qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à retracter ſon appel, qu'il regardait comme légitime. Il fallait obtenir de lui plus que Louis XIV ſon bienfaicteur lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le parlement, qu'il avait exilé à pontoiſe : cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine*, qui contenta preſque les deux partis : on tira parole du cardinal qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand conſeil avec les princes & les pairs, faire enregiſtrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la ſuppreſſion des appels,

appels, l'unanimité & la paix. Le parlement qu'on avait mortifié en portant au grand conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir; menacé d'ailleurs d'être transféré de pontoise à blois, enregistra ce que le grand conseil avait enregistré; mais toûjours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire, le maintien des libertés de l'église gallicane & des loix du roiaume.

Le cardinal archevêque, qui avait promis de se rétracter quand le parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir parole; & on afficha son mandement de rétractation le 20 août 1720.

Le nouvel archevêque de cambrai, *Dubois*, fils d'un apoticaire de brive-la-gaillarde, depuis cardinal & premier ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de Louis XIV avoit échoué. Personne n'ignore quelle était la conduite, la maniere de penser, les mœurs de ce ministre. Le licencieux Dubois subjugua le pieux Noailles.

On se souvient avec quel mépris le duc d'Orléans & son ministre parlaient des querelles qu'ils appaiserent; quel ridicule ils jetterent sur une guerre de controverse.

Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en france janſéniſme, quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques évêques appellans reſterent opiniâtrément attachés à leurs ſentimens.

Sous le miniſtére du cardinal de Fleuri, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des prélats des plus obſtinés. On choiſit pour faire un exemple le vieux *Soanin*, évêque de la petite ville de ſénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condamné par le concile provincial d'embrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre, & exilé par la cour en auvergne à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation qui murmure plus que la françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de paris. Des enthouſiaſtes s'imaginerent qu'un diacre nommé *Pâris*, frere du conſeiller au parlement,

ment, appellant & réappellant, enterré dans le cimetiere de ſaint Médard, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti qui alérent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagination ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnérent de légéres convulſions. Auſſi-tôt la tombe fut environnée du peuple : la foule s'y preſſait jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leurs corps des ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue vulgaire au tour du tombeau : on ne parlait que de ſourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement atteſtés par une foule de témoins qui les avaient preſque vûs, parce qu'ils étaient venus dans l'eſpérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même : mais le concours augmentait ; les miracles redoublaient ; & il fallut enfin fermer le cimetiere, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthouſiaſtes allerent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du

diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du janſéniſme dans l'eſprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés. Il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiécle ils avaient à faire.

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un conſeiller du parlement eut la démence de préſenter au roi un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Si ce livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en france les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoutenue par des Arnauld, des Paſcal, & des Nicole, & n'aiant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement : & on n'entendrait plus parler de ces querelles, qui deshonorent la raiſon & qui font tort à la religion, s'il ne ſe trouvait de tems en tems quelques eſprits remuans, qui cherchent dans des cendres éteintes quelques reſtes de feu, dont ils eſſaient de faire un incendie. Si jamais ils y réuſſiſſent, la diſpute du moliniſme & du janſéniſme ne ſera plus l'objet des troubles. Ce qui eſt devenu ridicule, ne peut

plus

plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour ſe nuire, quand ils n'en ont plus de cauſe.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Du Quiétiſme.

AU milieu des factions du calviniſme & des querelles du janſéniſme, il y eut encor une diviſion en france ſur le quiétiſme. C'était une ſuite malheureuſe des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de paſſer preſque en tout les bornes preſcrites à nos connaiſſances; ou plûtôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor de progrès.

La diſpute du quiétiſme eſt une de ces intempérances d'eſprit & de ces ſubtilités théologiques, qui n'auraient laiſſé aucune trace dans la mémoire des hommes, ſans le nom des deux illuſtres rivaux qui combattirent. Une femme, ſans nom, ſans crédit, ſans véritable eſprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux

mains les deux plus grands hommes qui fuſſent alors dans l'égliſe. Son nom était *Bouvieres de la Motte.* Sa famille était originaire de moñtargis. Elle avait épouſé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une aſſez grande jeuneſſe, avec du bien, de la beauté & un eſprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la ſpiritualité.* Un barnabite du pais de genéve, nommé *Lacombe*, fut ſon directeur. Cet homme, connu par un mélange aſſez ordinaire de paſſions & de religion, & qui eſt mort fou, plongea l'eſprit de ſa pénitente dans les réveries myſtiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une ſainte Thérefe en france, ne lui permit pas de voir combien le génie français eſt oppoſé au génie eſpagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que ſainte Thérefe. L'ambition d'avoir des diſciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entiére de ſon cœur.

Elle alla avec ſon directeur dans le petit pais où l'évêque titulaire de genéve fait ſa réſidence. Elle s'y donna de l'autorité par ſa profuſion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à ſoi-même, le ſilence de l'ame, l'anéantiſſement de toutes ſes puiſſances,

le

le culte intérieur, l'amour pur & déſintéreſſé, qui n'eſt ni avili par la crainte, ni animé de l'eſpoir des récompenſes.

Les imaginations tendres & fléxibles; ſur-tout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croiaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aiſément touchées de cette éloquence de paroles, la ſeule propre à perſuader tout à des eſprits préparés. Elle fit des proſélites, & fut chaſſée par l'évêque, elle & ſon directeur. Ils s'en allerent à grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le moyen court*, & un autre ſous le nom de *torrens*, écrit du ſtile dont elle parlait; & fut encor obligée de ſortir de grenoble.

Se flattant déja d'être au rang des confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa. Elle envoia ſa prophétie au pere Lacombe. *Tout l'enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur, & la formation de Jeſus-Chriſt dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre; il me ſemble que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle.*

La prophétie se trouva très-vraie; car étant revenue à paris, conduite par son directeur, & l'un & l'autre aiant dogmatisé en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvallon obtint un ordre du roi, pour faire enfermer Lacombe comme un séducteur, & pour mettre dans un couvent madame Guion comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame Guion, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de saint-cyr encor naissante, une cousine nommée madame *de la Maison-Fort*, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse & de Beauvilliers. Toutes ses amies se plaignirent hautement, que l'archevêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenon imposa silence à l'archevêque de paris, & rendit la liberté à madame Guion. Elle alla à versailles, s'introduisit dans saint-cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de Fénelon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt,

les

les ducheſſes de Chevreuſe, de Beauvilliers & de Charôt étaient de ces myſtéres.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfans de france, était l'homme de la cour le plus ſéduiſant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à tout ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne ſai quoi de romaneſque, qui lui inſpira, non pas les rêveries de madame Guion, mais un goût de ſpiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflâment par leurs paſſions. Sa paſſion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guion qu'une ame pure, épriſe du même goût que lui, & ſe lia ſans ſcrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût ſéduit par une femme à révélations, à prophéties, & à galimathias, qui ſuffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui ſe vuidait (à ce qu'elle diſait) de la ſurabon-

surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié & dans ses idées mystiques était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame Guion, assurée & fiére d'un tel disciple qu'elle appellait son fils, & comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans saint-cyr toutes ses idées. L'évêque de chartres *Godet*, dans le diocèse duquel est saint-cyr, s'en allarma & s'en plaignit. L'archevêque de paris menaça encor de recommencer ses premieres poursuites.

Madame de Maintenon qui ne pensait qu'à faire de saint-cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espéce de secte, & qui enfin n'avait en vue que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec madame Guion & lui défendit le séjour de saint-cyr.

L'abbé de Fénelon voiait un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie
de

de se mettre elle-même dans les mains du célébre Bossuet évêque de Meaux, regardé comme un pere de l'église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, & lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de châlons qui fut depuis le cardinal de noailles, & l'abbé *Tronson* supérieur de saint sulpice. Ils s'assemblerent secrettement au village d'issi, près de paris. L'archevêque de paris Chanvallon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame Guion se retira dans la ville de meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'évêque Bossuet voulut, & promit de ne plus dogmatiser.

Cependant Fénelon fut élevé à l'archevêché de cambrai en 1695, & sacré par l'évêque de meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusques-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame Guion, accusée de dogmatiser toûjours après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695, & mise

en

en prison à vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'état. Elle ne pouvait l'être; & ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encor que sa prose; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait souvent :

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne pense :
On ne sait pas, lorsqu'on commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame Guion, qui avait épousé Jesus-Christ dans une de ses extases, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce tems-là, dis-je, on sollicitait à rome la canonisation de *Marie d'Agréda*, qui avait eu plus de visions & de révélations que tous les mystiques ensemble; & pour mettre le comble

comble aux contradictions dont le monde est plein, on poursuivait en sorbonne cette même d'Agréda qu'on voulait faire sainte en espagne. L'université de salamanque condamnait la sorbonne & en était condamnée.

Bossuet qui s'était long-tems regardé comme le pere & le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, voulant toûjours conserver cet ascendant, qu'il avait pris sur tous ses confreres, exigea que le nouvel archevêque de cambrai condamnât madame Guion avec lui, & souscrivît à ses instructions pastorales. Fénelon ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens. On donna des promesses. On se plaignit de part & d'autre qu'on avait manqué de foi. L'archevêque de cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à paris son livre *des maximes des saints ;* ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, & développer les idées ortodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élevent au-dessus des sens, & qui tendent à un état de perfection où les ames ordinaires n'aspirent guére. Monsieur de Meaux & ses amis se souleverent contre le livre.

On

On le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectait la réputation & les lumiéres. Celui-ci se jettant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plûtôt de la fatale hérésie de monsieur de cambrai. Aussitôt le roi & madame de Maintenon consultent le pere de la Chaise: le confesseur répond que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y avait que les jansénistes qui le désapprouvassent. L'évêque de meaux n'était pas janséniste; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas & n'en étaient pas aimés.

La cour & la ville furent divisées; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes.

Bossuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoierent leurs ouvrages au pape Innocent XII, & s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénelon: on avait depuis peu condamné violemment à rome, dans la personne de l'espagnol *Molinos*, le quiétisme dont on accusait l'archevêque de cambrai. C'était le cardinal d'Etrées, ambassadeur

baſſadeur de france a rome, qui avait pourſuivi Molinos. Ce cardinal d'Etrées, que nous avons vu dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſociété que de théologie, avait perſécuté Molinos pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le roi à ſolliciter à rome ſa condamnation qu'il obtint aiſément. De ſorte que Louis XIV ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé dans ces matieres délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. Monſieur de cambrai avait pour lui les jéſuites, & le cardinal de Bouillon depuis peu ambaſſadeur de france à rome. Monſieur de meaux avait ſon grand nom & l'adhéſion des principaux prélats de france. Il porta au roi les ſignatures de pluſieurs évêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des maximes des ſaints.*

Telle était l'autorité de monſieur de meaux, que le pere de la Chaiſe n'oſa ſoutenir monſieur de cambrai auprès du roi ſon pénitent, & que madame de Maintenon abandonna abſolument ſon ami. Le

roi

roi écrivit au pape Innocent XII, qu'on lui avait déféré le livre de l'archevêque de cambrai comme un ouvrage pernicieux; qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, & qu'il pressait sa sainteté de juger.

On prétendait & on disait même publiquement à rome, & c'est un bruit qui a encor des partisans, que l'archevêque de cambrai n'était ainsi persécuté, que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du roi & de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient que cette dame avait engagé le pere de la Chaise à presser le roi de la reconnaître pour reine; que le jésuite avait adroitement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de Fénelon; & que ce précepteur des enfans de france avait préféré l'honneur de la france & de ses disciples à sa fortune; qu'il s'était jetté aux pieds de Louis XIV, pour prévenir un mariage, dont la bisarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie.

Ce conte se retrouve encor dans l'histoire de Louis XIV imprimée à avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque & de madame de Maintenon, savent à quel point

point tout cela est éloigné de la vérité. Mais il est très-vrai que Fénelon aiant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de cambrai, le roi dans cet intervalle avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guion & avec madame de la Maison-Fort : il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austéres, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légerement entreprises, de ce goût pour les fêtes & pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son régne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque sur ses principes de politique. Fénelon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes, qu'il développa ensuite dans les endroits du Télémaque, où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de Platon, que de la maniere dont il faut gouverner les hommes. Le roi après la conversation dit qu'il avait entretenu le plus bel esprit & le plus chimérique de son roiaume. Le duc de Bour-

gogne fut inſtruit de ces paroles du roi. Il les redit quelque tems après à monſieur de Maléſieux, qui lui enſeignait la géométrie. C'eſt ce que je tiens de monſieur de Maléſieux, & ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Il eſt certain que depuis cette converſation, le roi crut aiſément que Fénelon était auſſi romaneſque en fait de religion qu'en politique.

La congrégation du ſaint-office nomma pour inſtruire le procès, un dominicain, un jéſuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un auguſtin. C'eſt ce qu'on appelle à rome les conſulteurs. Les cardinaux & les prelats laiſſent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour ſe livrer à la politique, à l'intrigue, ou aux douceurs de l'oiſiveté.

Les conſulteurs examinerent pendant trente-ſept conférences trente-ſept propoſitions, les jugerent erronées à la pluralité des voix; & le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié & affiché dans rome le 13 Mars 1699.

L'évêque de meaux triompha; mais l'archevêque de cambrai tira un plus beau triomphe de ſa défaite. Il ſe ſoumit ſans reſtriction

restriction & sans réserve. Il monta lui-même en chaire à cambrai, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur & cette simplicité, lui gagnerent tous les cœurs & firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution & son *télémaque* lui attirerent la vénération de l'europe. Les anglais sur-tout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressaient à lui témoigner leur respect. Le duc de Marlborow prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toûjours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé; & il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique & honorable, on voiait combien il est difficile de se détacher de la cour. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de sa résignation. Plusieurs

sieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du roiaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, & ausquels peu d'hommes pensent. Il demandait si on peut démontrer l'existence d'un Dieu; si ce Dieu veut un culte; quel est le culte qu'il approuve; si on peut l'offenser en choisissant mal. Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire; & l'archevêque répondit en philosophe & en théologien.

Après avoir été vaincu sur les disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable, qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'archevêque de cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendrait à la cour, & qu'il y serait consulté : tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses desirs cependant étaient modérés comme ses écrits; & même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes; semblable en cela seul à l'évêque d'avranches

d'avranches Huet, l'un des plus savans hommes de l'europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la plûpart des sciences, & celle de l'esprit humain. L'archevêque de cambrai (qui le croirait!) parodia ainsi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir.
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de Fénelon, depuis ambassadeur à la haie. C'est de lui que je les tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il serait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voions souvent avec des regards différens dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand & si intéressant dans l'âge, où l'esprit plus actif est le jouet de ses désirs & de ses illusions.



CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Disputes sur les cérémonies chinoises.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cens ans sur des points de notre religion; il fallut encor que celle des chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens; mais elle caractérisa plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui régne dans nos climats.

Le jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siécle, avait été un des premiers missionnaires de la chine. Les chinois étaient & sont encor en philosophie & en littérature à peu-près ce que nous étions il y a deux cens ans. Le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage de la hardiesse de l'esprit & du tems. Mais la morale & la police étant plus aisées à com-

comprendre que les sciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encor, il est arrivé que les chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres jésuites pénétrérent dans ce vaste empire; & à la faveur des sciences de l'europe, ils parvinrent à jetter secrettement quelques semences de la religion chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la mission, accuserent les jésuites de permettre l'idolatrie en prêchant le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la chine.

Les loix & la tranquillité de ce grand empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour les peres. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, & surtout à *Con-fu-tzé*, nommé par nous *Confucius*, ancien sage, qui cinq cens ans

avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres; les lettrés en public, pour honorer Con-fu-tzé. On se prosterne, suivant leur maniere de saluer les supérieurs : ce qui dans toute l'asie s'appellait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des pastilles. Des colao, que les espagnols ont nommés mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénere Con-fu-tzé, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolatriques? sont-elles purement civiles? reconnaît-on ses peres & Con-fu-tzé pour des dieux? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints? est-ce enfin un usage politique, dont quelques chinois superstitieux abusent? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la chine, & ce qu'on ne pouvait décider en europe.

Les dominicains déférerent les usages de la chine à l'inquisition de rome en 1645. Le saint-office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soûtinrent la cause des chinois

nois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la religion chrétienne, dans un empire si jaloux de ses usages. Ils représenterent leurs raisons. L'inquisition en 1656, permit aux lettrés de révérer Con-fu-tzé, & aux enfans chinois d'honorer leurs peres, en protestant contre la superstition, s'il y en avait.

L'affaire étant indécise & les missionnaires toûjours divisés, le procès fut sollicité à rome de tems en tems; & cependant les jésuites qui étaient à pekin se rendirent si agréables à l'empereur *Camhi*, en qualité de mathématiciens, que ce prince, célébre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires & d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer que cet empereur si despotique & petit-fils du conquérant de la chine, était cependant soumis par l'usage aux loix de l'empire; qu'il ne put de sa seule autorité permettre le christianisme, & qu'il fallut s'adresser à un tribunal; & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin en 1692 le christianisme fut permis à la chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans paris une maiſon établie pour les miſſions étrangéres. Quelques prêtres de cette maiſon étaient alors à la chine. Le pape, qui envoie des vicaires apoſtoliques dans tous les païs qu'on appelle *les parties des infidéles*, choiſit un prêtre de cette maiſon de paris, nommé *Maigrot*, pour aller préſider en qualité de vicaire à la miſſion de la chine; & lui donna l'évêché de conon, petite province chinoiſe dans le fokien. Ce français, évêque à la chine, déclara non-ſeulement les rits obſervés pour les morts, ſuperſtitieux & idolâtres; mais il déclara les lettrés athées. Ainſi les jéſuites eurent plus alors à combattre les miſſionnaires leurs confreres, que les mandarins & le peuple. Ils repréſenterent à rome, qu'il paraiſſait aſſez incompatible que les chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matiere : en ce cas il était difficile qu'ils invoquaſſent les ames de leurs peres & celle de Con-fu-tzé. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il fallait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour démêler ce contra-

dictoire.

dictoire. Le procès de l'empire de la chine dura long-tems en cour de rome. Cependant on attaqua les jésuites de tous côtés.

Un de leurs savans missionnaires, le pere *le Comte*, avait écrit dans ses mémoires de la chine, « que ce peuple a conservé pendant deux mille ans, la connaissance du vrai Dieu; qu'il a sacrifié au créateur dans le plus ancien temple de l'univers; que la chine a pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que l'europe était dans l'erreur & dans la corruption. ».

Il n'était pas impossible que le pere le Comte eût raison. En effet, si cette nation remonte, par une histoire authentique, & par une suite de trente-six éclipses vérifiées, jusqu'au tems où nous plaçons ordinairement le déluge; il n'est pas hors de vraisemblance qu'elle ait conservé la connaissance d'un être suprême & unique, plus long-tems que d'autres peuples. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en sorbonne. L'abbé Boileau, frere de Despréaux, non moins critique que son frere, & plus ennemi des jésuites, dénonça en

1700 cet éloge des chinois comme un blasphême. L'abbé Boileau était un esprit vif & singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des flagellans & de quelques ouvrages de cette espéce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne les censurassent; & Despréaux son frere disait de lui : *s'il n'avait été docteur de sorbonne, il aurait été docteur de la comédie italienne.* Il déclama violemment contre les jésuites & les chinois, & commença par dire, que *l'éloge de ces peuples avait ébranlé son cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage* opina qu'on envoiât sur les lieux douze de ses confreres des plus robustes, s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente; mais enfin la sorbonne déclara les louanges des chinois, fausses, scandaleuses, téméraires, impies, & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies; & enfin le pape Clément XI envoia l'année d'après un légat à la chine. Il choisit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705.

La

La cour de pékin avait ignoré juſque-là, qu'on la jugeait à rome & à paris. L'empereur Camhi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut ſa ſurpriſe, quand les interprêtes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur religion dans ſon empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la cour de pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les miſſionnaires, excepté les jéſuites, condamnaient les anciens uſages de l'empire; & qu'on ſoupçonnait même ſa majeſté chinoiſe & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajoûta qu'il y avait un ſavant évêque de conon, qui lui expliquerait tout cela, ſi ſa majeſté daignait l'entendre. La ſurpriſe du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans ſon empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voiant que ce prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'évêque de conon de venir lui parler contre la religion, contre les uſages de ſon païs, & contre lui-même. L'évêque de conon fut admis à ſon audience. Il ſavait très-peu de chinois. L'em-

pereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractéres peints en or au-dessus de son trône. Maigrot n'en put lire que deux ; mais il soûtint que les mots *king-tien*, que l'empereur avait écrits lui même sur des tablettes, ne signifiaient pas *adorez le seigneur du ciel.* L'empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les loix pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir. Il ordonna que tous les européans qui voudraient rester dans le sein de l'empire, viendraient désormais prendre de lui des lettres patentes, & subir un examen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à nankin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rits de la chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur, pour signifier *le Dieu du ciel.*

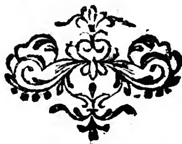
Alors le légat fut relégué à macao, dont les chinois sont toûjours les maîtres,

tres, quoiqu'ils permettent aux portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à macao, le pape lui envoiait la barette; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit ſa vie en 1610. Les ennemis des jéſuites leur imputérent ſa mort. Ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon exil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'empire, décréditerent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorſque la cour aiant apporté plus d'attention à connaître les européans, ſut que non-ſeulement les miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les négocians qui abordaient à canton, il y avait pluſieurs ſectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Camhi ne ſe refroidit pas pour les jéſuites, mais beaucoup pour le chriſtianiſme. Son ſucceſſeur chaſſa tous les miſſionnaires & proſcrivit la religion chrétienne. Ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardieſſe avec laquelle des étrangers prétendaient ſavoir mieux que l'empereur & les magiſtrats, dans quel eſprit les chinois revérent leurs ancêtres. Ces diſputes, longtems l'objet de l'attention de paris, ainſi

que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté & de l'inquiétude, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles aient produit tant d'animoſités ; & l'eſprit de philoſophie, qui gagne de jour en jour, ſemble aſſurer la tranquillité publique.



Enfans

Enfans de LOUIS XIV.

IL épousa Marie-Therése d'autriche, née en 1638, fille unique de Philippe IV, de son premier mariage avec Elisabeth de france, & sœur de Charles II & de Marguerite Therése, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'autriche. Les nôces de Loüis XIV furent célébrées le 9 juin 1660 : & Marie-Therése mourut en 1683.

Il eut d'elle,

LOUIS dauphin, *monseigneur*, mort à meudon le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-tems avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui, *fils de roi, pére de roi, jamais roi.* L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions. Mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du pére de Philippe de Valois, & était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils. né le premier novem. 1661.

Il

Il eut de Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére, morte le 20 avril 1690,

né le 6 août 1682. 1) Louis, duc de Bourgogne, mort le 18 février 1712; lequel eut de Marie-Adélaïde de savoie, morte le 12 février 1712, N. duc de Bretagne, mort en 1705; Louis, duc de Bretagne, mort en 1712; & Louis xv, né le 15 février 1710:

né le 19 déc. 1683. 2) Philippe, duc d'anjou, roi d'espagne, mort le 9 juillet 1746.

né le 31 août 1686. 3) Charles, duc de berri, mort le 4 mai 1714.

Louis xiv eut encor deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

Louis xiv eut de madame la duchesse de la Valiere, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, & mourut le 9 juin 1710, âgée de 65 ans,

né le 2 oct. 1667. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, mort en 1683:

Marie-

MARIE-ANNE, dite *mademoiselle de Blois*, mariée à Louis-Armand prince de Conti, morte en 1739. née en 1666.

Autres enfans naturels & légitimés.

LOUIS AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, mort en 1736. né le 31 mars 1670.

LOUIS-CÉSAR, comte de Véxin, abbé de saint-denis & de saint-germain-des-prés, mort en 1683. né en 1672.

LOUIS-ALEXANDRE de Bourbon, comte de Toulouse, mort en 1737. né le 6 juin 1678.

LOUISE-FRANÇOISE de Bourbon, dite *mademoiselle de Nantes*, mariée à Louis III duc de Bourbon Condé, morte en 1743. née en 1673.

LOUISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiselle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiselle de Blois*, mariée à Philippe II duc d'Orléans, régent née en 1677.

régent de france, morte en 1749.

Deux autres fils morts jeune.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

URBAIN VIII. (Barberini) mort en 1644.

Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'éminence.

Innocent X. (Pamphilio)	1655.
Aléxandre VII. (Chigi)	1667.
Clément IX. (Rospigliosi)	1669.
Clément X (Altieri)	1676.
Innocent XI. (Odescalchi)	1689.
Aléxandre VIII. (Ottoboni)	1691.
Innocent XII. (Pignatelli)	1700.
Clément XI. (Albani)	1721.

Maison ottomane.

Ibrahim, mort en	1655.
Mahomet IV.	1687.
Soliman III.	1691.

Achmet

Achmet II.	1695.
Mustapha II.	1703.
Achmet III. déposé,	1730.

Empereurs d'allemagne.

Ferdinand III. mort en	1657.
Léopold I.	1705.
Joseph I.	1711.
Charles VI.	1740.

Rois d'espagne.

Philippe IV. mort en	1665.
Charles II.	1700.
Philippe V.	1746.

Rois de portugal.

Jean IV. duc de Bragance, mort en	1658.
Alphonse-Henri, détrôné en mort en 1683.	1667.
Pierre II.	1706.
Jean V.	1750.

Rois d'angleterre, d'écosse & d'irlande.

Charles I. mort en	1649.
Charles II.	1685.

Jacques

Jacques II. détrôné en . mort en 1701,	1688.
Guillaume III.	1702.
Anne Stuart.	1714.
George I.	1717.

Rois de dannemarck.

Christian IV. mort en	1648.
Frédéric III.	1670.
Christian V.	1699.
Frédéric IV.	1730.

Rois de suéde.

Christine, morte en 1689, abdiqua en	1654.
Charles Gustave, mort en	1660.
Charles XI.	1697.
Charles XII.	1718.

Rois de pologne.

Ladislas Sigismond, mort en	1648.
Jean Casimir, abdiqua en	1667.
Michel Wiesnowiski, mort en	1673.
Jean Sobieski,	1696.
Frédéric - Auguste, électeur de saxe,	1732.
Stanislas.	

Rois

Rois de prusse.

Frédéric I. mort en	1713.
Frédéric-Guillaume.	1740.

Czars.

Michel Fœdérowitz, mort en	1645.
Aléxis Michælowitz,	1676.
Fœder Aléxiowitz,	1682.
[Iwan Aléxiowitz,	1688.
[Pierre Aléxiowitz	1725.

Maréchaux de france morts sous LOUIS *XIV, ou qui ont servi sous lui.*

D'Albert, (*César Phébus*) de la maison des rois de navarre, maréchal de france en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite, mort en 1676.

D'Alégre, (*Yves*) aiant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724, mort en 1733.

D'Asfeldt, (*Claude-François Bidal*) s'acquit

s'acquit une grande réputation pour l'attaque & la défenſe des places ; maréchal en 1734, mort en 1743.

D'Aubuſſon, (*François* de la Feuillade) maréchal en 1675. C'eſt lui qui par reconnaiſſance fit élever la ſtatue de Louis XIII à la place des victoires, mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-tems après en 1725.

D'Aumont, (*Antoine*) petit-fils du célébre Jean maréchal d'Aumont, l'un des grands capitaines de Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de rhétel en 1650. Il eut le bâton pour récompenſe, & mourut en 1669.

De Balincourt, maréchal en 1746.

Barvick, (*Jacques*) Fitsjames de) fils naturel du roi d'angleterre Jacques II, & d'une ſœur du duc de Marlborow. Son pere le fit duc de Barwick en angleterre. Il fut auſſi duc en eſpagne. Il le fut en france, maréchal en 1706, tué au ſiége de philisbourg en 1734.

Baſſompierre, (*François* de) né en 1579. homme très-connu : mais l'on ignore aſſez communément qu'il fit revêtir de pierres à ſes dépens le foſſé du cours-la-reine : maréchal en 1622, mort en 1646.

Bellefonds, (*Bernardin* Gigaut de) maréchal

maréchal en 1668, mort en 1694.

Belle-isle, (*Louis-Charles-Auguste* Fouquet de) distingué dans les guerres de 1701, maréchal en 1741.

Bezons, (*Jacques* Bazin de) maréchal en 1709, mort en 1733.

Biron, (*Armand-Charles* de Gontaut duc de) qui a fait revivre le duché de sa maison, aiant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, & perdu un bras au siége de landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

Boufflers, (*Louis-François* duc de) maréchal en 1693, mort en 1711.

Bourg, (*Eléonor-Marie* du Maine comte du) gagna une bataille importante sous Louis XIV, & ne fut maréchal qu'en 1725, mort la même année.

Brancas (*Henri* de Villars de Serest) aiant servi long-tems sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

Brézé, (*Urbain* de Maillé marquis de) beau-frere du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de catalogne, mort en 1650.

Broglio (*Victor-Maurice* de) aiant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724, mort en 1727.

Broglio, (*François-Marie* duc de) fils du

du précédent, l'un des meilleurs lieutenans-généraux dans les guerres de Louis xiv, maréchal en 1734.

Castelnau (*Jacques* de) maréchal en 1658, blessé à mort la même année au siége de calais.

Catinat, (*Nicolas*) maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en italie, il donna pour mot *Paris* & *saint Gatien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu en 1712.

Chamilli, (*Noel* Bouton de) il avait été au siége de candie, maréchal en 1703, mort en 1715.

Chateaurenaud, (*François* - *Louis* Rousselet de) vice-amiral de france, grand homme de mer, maréchal en 1703, mort en 1716.

Chaulnes, (*Honoré* d'Albert duc de) maréchal en 1620, mort en 1649.

Choiseul, (*Claude*) troisiéme maréchal de france de ce nom en 1693, mort en 1711.

Clairambault, (*Philippe* de Pallau de) maréchal en 1653, mort en 1665.

De Clermont Tonnerre, ayant servi dans la guerre de 1701: maréchal en 1746.

Créqui,

Créqui, (*François* de) maréchal en 1668, m. avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687.

Coigni, (*François* Franquetot de) long-tems officier général sous Louis XIV, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en italie.

Coligni, [*Gaspard* de] petit-fils de l'amiral, maréchal en 1622, tué commandant les troupes rebelles sous le comte de Soissons à la marfée, m. en 1646.

De Duras, [*Jacques-Henri* de Durfort] neveu du vicomte de Turenne, fait maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle, mort en 1704.

Duras, [*Jean* de Durfort duc de] maréchal de camp sous Louis XIV, maréchal de france en 1741.

Etampes, [*Jacques* de la Ferté Imbaut d'] maréchal en 1651, m. en 1668.

Etrées, [*François Annibal* duc d'] maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de 93 ans il se remaria à mademoiselle de Manican, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans en 1670.

Etrées [*Jean* d'] vice-amiral en 1670, & maréchal en 1681, m. en 1707.

Etrées

Etrées (*Victor-Marie* d') fils de Jean d'Etrées, vice-amiral de france comme son pere avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de france, il commandait les flotes françaises & espagnoles en 1701, maréchal en 1703, mort en 1737.

Fabert, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune & sa mort à des causes surnaturelles.. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, & d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves, mort en 1662.

Fare, (*de la*) fils du marquis de la Fare, célébre par ses poësies agréables, officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

Ferté Senneterre, (*Henri* duc de la) maréchal en 1651, mort en 1681.

Force, (*Jacques* Nompar de Caumont de la) maréchal en 1622. C'est celui qui échappa au massacre de la saint Barthelemi, & qui a écrit cet événement dans des mémoires conservés dans sa maison, mort à 97 ans en 1652.

Foucault, (*Louis*) comte de Daugnon, maréchal en 1653, mort en 1659.

Gassion

Gaſſion, (*Jean* de) éleve du grand Guſtave, maréchal en 1643, était calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il faiſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un; tué au ſiége de Lens en 1641.

Grammont (*Antoine* de) maréchal en 1647, m. en 1678.

Grammont, (*Antoine* de) petit-fils du précédent, maréchal en 1724, pere du duc de Grammont, tué à la bataille de Fontenoi. m. en 1725.

Grancei (*Jacques* Rouxel comte de) maréchal en 1651, mort en 1680.

Guébriant (*Jean-Baptiſte* de Budes) maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de ſon tems; tué en 1643 au ſiége de Rotweil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

Harcourt, (*Henri* duc de) maréchal en 1703, m. en 1718. Son fils maréchal depuis en 1746.

Hocquincourt, (*Charles* de Monchi) maréchal en 1651, tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

Hôpital, (*Nicolas* de l') capitaine des gardes de Louis XIII, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre; mais

il mérita d'ailleurs cette dignité par de bel-les actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siécle, parce qu'il mourut sous Louis XIV en 1644.

Humiéres, (*Louis* de Crévan marquis d') maréchal en 1668, m. en 1694.

Joyeuse, (*Jean-Armand*) maréchal de france en 1693, m. en 1710.

D'Isengheim, officier sous Louis XIV, maréchal en 1741.

Lorge, (*Gui-Aldonse* de Durfort de) neveu du vicomte de Turenne, maréchal en 1676. m. en 1702.

Luxembourg, (*François - Henri* de Montmorenci duc de) l'éleve du grand Condé, maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; & depuis le IX. siécle, on n'a guére vu de régnes sans un homme de cette maison à la tête des armées, m. en 1695.

Luxembourg, (*Christian - Louis* de Montmorenci) fils du précédent, signalé dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

Maillebois, fils du ministre d'état Desmarets, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

M

Marsin *ou* Marchin, (*Ferdinand* comte de) aiant passé du service de la maison d'autriche à celui de france, maréchal en 1703, tué en 1706.

De Matignon, (*Charles - Auguste* Goion de Gacé) maréchal en 1708; m. en 1729.

Maulevrier - Langeron, maréchal en 1745.

Médavi, (*Jacques - Léonor* Rouxel de Grancei comte de) il n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complette en 1706, m. en 1725.

De la Meilleraie, [*Charles* de la Porte] fait maréchal en 1639 sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la bréche de la ville d'hesdin. Il était grand-maître de l'artillerie, & avait la réputation du meilleur général pour les siéges, m. en 1664.

Montesquiou, [*Pierre* comte d'Artagnan] maréchal en 1779, m. en 1725.

Montrevel, [*Nicolas - Auguste* de la Baume] maréchal en 1703, m. en 1716.

Motte-Houdancourt, [*Philippe* de la] maréchal en 1642. En 1643 il fut mis au château de pierre - encise; & il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous le ministére

de Richelieu & Mazarin, m. en 1657. son petit-fils maréchal en 1747.

Nangis, (*Louis-Armand* de Brichanteau) servit avec distinction sous le maréchal de Villars dans la guerre de 1701. maréchal sous Louis xv. le 11 Février 1741, m. en 1742.

Navailles (*Philippe* de Montaud de Bénac duc de) maréchal en 1675, commanda en candie sous le duc de Beaufort, & après lui. m. en 1684.

Noailles, (*Anne-Jules* duc de) maréchal en 1693. Il se signala en espagne, où il gagna la bataille du Ter. m. en 1708.

Noailles, (*Adrien-Maurice*) fils du précédent, général d'armée dans le roussillon en 1707, grand d'espagne en 1711, après avoir pris gironne. Il n'a été maréchal de france qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, & a été depuis ministre d'état.

Plessis-Pràlin, (*César* duc de Choiseul comte du) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à rhétel en 1630. m. en 1675.

Puiségur; (*Jacques* de Chastenet de (maréchal en 1734, fils de Jacques, lieutenant-général sous Louis XIII & Louis

XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, & qui laissa des mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministére consultait dans toutes les affaires critiques.

Richelieu, (*Louis-François-Armand* Duplessis duc de) brigadier sous Louis XIV. général d'armée à gênes, maréchal en 1748.

Rochefort, (*Henri-Louis* marquis d'Alongni, marquis de) maréchal en 1675. m. en 1676.

Roquelaure, (*Antoine Gaston-Jean-Baptiste* duc de) maréchal en 1724, m. en 1739.

Rosen, (*Conrad* de) général de Jacques II en irlande, maréchal en 1704. m. en 1715.

Saint Luc, (*Thimoléon* d'Epinai de) fils du brave Saint Luc, dont l'éloge est dans Brantôme, maréchal en 1628, m. en 1644.

Schomberg, (*Frédéric-Armand*) éleve de Fréderic Henri prince d'orange, maréchal en 1675, duc de mertola en portugal, gouverneur & généralissime de prusse, duc & général en angleterre. Il était protestant zélé, & quitta la france à la révocation de l'édit de nantes : tué à la

bataille de la boine, en 1690.

Schulembourg (*Jean* de) comte de mondejeu, originaire de prusse, maréchal en 1658. m. en 1671.

Tallard, (*Camille d'Ostun* duc de) ce fut lui qui conclut les deux traités de partage, maréchal en 1703, ministre d'état en 1726. m. en 1728.

Tessé, (*René* de Froullai) maréchal en 1703. m. en 1725.

Turenne (*Henri* de la Tour vicomte de) né en 1611, maréchal de france en 1644, maréchal général en 1660, m. en 1675.

Vauban, (*Sébastien* le Prêtre, marquis de) maréchal en 1703. m. en 1707.

Villars, (*Louis-Claude* duc de) qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, président du conseil de guerre en 1718, représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722. m. à turin en 1734.

Villeroi, (*Nicolas* de Neuville duc de) gouverneur de Louis XIV en 1646, maréchal la même année, m. en 1685.

Villeroi, (*François* de Neuville duc de) fils du précédent, gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son pere & lui ont été chefs du conseil des finances. Titre sans fonction, qui leur donnait en-

trée

tée au conseil; mort en 1730.

Vivonne, (*Louis-Victor* de Rochechouart duc de) gonfalonier de l'église, général des galéres, vice-roi de Messine; maréchal de france en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit long tems sur terre, m. en 1688.

Uxelles, (*Nicolas* Châlon Dublé, marquis d') maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangeres en 1718. m. en 1730.

Grands Amiraux de France sous le régne de Louis XIV.

ARmand de Maillé, marquis de Brézé, grand maître, chef & surintendant-général de la navigation & du commerce de france en 1643, tué sur mer d'un coup de canon le 14 Juin 1646.

Anne d'Autriche régente, surintendante des mers de france en 1646. Elle s'en démit en 1650.

César duc de Vendôme & de Beaufort,

grand-maître & surintendant général de la navigation & du commerce de france en 1650.

François de Vendôme duc de Beaufort, fils de *César*, tué au combat de candie le 25 Juin 1679.

Louis de Bourbon comte de Vermandois, légitimé de france, amiral au mois d'août 1669 âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Alexandre de Bourbon, légitimé de france, comte de Toulouse, amiral en 1683, & mort en 1737.

Généraux des galéres de france sous le règne de Louis XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, pair de france, en 1643 du vivant de *François* son pere & se démit de cette charge en 1661.

François marquis de Créqui lui succéda & se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de france.

Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de Rochechouart duc de Mortemar, en

en ſurvivance de ſon pere, mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguſte de Bourbon, légitimé de france, prince de Dombes, duc du Maine & d'Aumale, en 1688, & s'en démit en 1694.

Louis-Joſeph duc de Vendôme, en 1664, mort en 1712.

René ſire de Froullai, comte de Teſſé, maréchal de france en 1712, & s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans, en 1716, mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

Chanceliers & Surintendans.

Chanceliers.

Charles de l'Aubepine de Château-neuf, garde des ſceaux, mort en	1653.
Pierre Séguier,	1672.
Matthieu Molé, g. d. ſ.	1656.
Etienne d'Aligre,	1677.
Michel le Tellier,	1685.
Louis Boucherat.	1699.
Louis Phelipeaux de Pontchartrain meurt en 1727, exerce juſqu'en	1714.
Daniel-François Voiſin,	1717.

G 5 *Miniſtre.*

Miniſtre.

Jules Mazarin cardinal, premier miniſtre, mort en 1661.

Surintendans des finances.

Cl. Bouthillier, mort en 1651.
Abel Servien, mort en 1655.
Cl. de Meſmes, comte d'Avaux, 1650.
Nicolas Bailleul, 1652.
Charles de la Vieuville, 16 3.
Emeri (ſon nom était Michel Perticelli.)
René de Longueil de Maiſons, 1577.
Nicolas Fouquet, * 1680.

Secrétaires d'état.

Henri-Auguſte de Loménie de Brienne, mort en 1666.
Cl. Bouthillier, ſurintendant, 1651.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére, 1681.
Abel Servien, ſurintendant, 1659.
Leon Bouthillier de Chavigni, 1652.
Fr. Sublet des Noyers, ſurinten-

* La charge de ſurintendant des finances fut ſupprimée, lorſque N. Fouquet fut arrêté.

dant

dant des bâtimens, 1645.
H. de Guénégaud de Planci, 1676.
Michel le Tellier, chancelier, 1685.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére, se démet en 1669.
Hugues de Lionne, 1671.
Henri-Louis de Loménie de Brienne, 1683.
Jean-Bapt. Colbert, controleur-général, 1683.
Jean-Bapt. Colbert de Seignelai, 1690.
Fr. Michel le Tellier de Louvois, 1691.
Ch. Colbert de Croissi, 1696.
Sim. Arnauld de Pomponne, 1699.
Balt. Phelipeaux de Chateauneuf, 1700.
Louis F. Marie le Tellier de Barbésieux, 1701.
Louis Phelipeaux de Pontchartrain, chancelier, 1727.
Dan. Fr. Voisin, chancelier, 1717.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére, 1725.
Michel Chamillard, controleur-général des finances, 1721.
Jerôme Phelipeaux de Pontchartrain, se démet en 1715, mort en 1747.
Jean-Bap. Colbert de Torci, 1746.

ECRIVAINS,

dont plusieurs ont illustré le siecle.

ABadie, (*Jacques*) né en béarn en 1658, célébre par son traité *de la religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui *de l'ouverture de sept sceaux*, mort en irlande en 1727.

Abadie ou l'Abadie, (*Jean*) né en guienne en 1610, jésuite, puis jansénisté, puis protestant, voulut enfin faire une secte, & s'unir avec la Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son saint-esprit, & que le sien était fort superieur à celui d'Abadie. On a de lui trente & un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laisse pas d'avoir des disciples, m. à Altena en 1674.

Ablancourt, (*Nicolas* Perrot d') d'une ancienne famille du parlement de paris, né à vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction, *la belle infidéle*, mort pauvre en 1664.

Achéri,

Achéri, (*Luc* d') bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1609, m. en 1685.

Alexandre, (*Noël*) né à rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, & a disputé beaucoup sur les usages de la chine contre les jésuites qui en revenaient. m. en 1720.

Amelot de la Houssaie, (*Nicolas*) né à orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées ; mais ses mémoires par ordre alphabétique sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de venise. Son histoire déplut au sénat qui était encore dans l'ancien préjugé, qu'il y a des mystéres politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis, qu'il n'y a plus de mysteres, & que la politique consiste à être riche & à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit & commenta le prince de Machiavel, livre long tems cher aux petits seigneurs qui se disputaient des états mal gouvernés, & devenu inutile dans un tems où tant de grandes puissances toûjours armées étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croiait le plus grand politique de l'europe ; cependant il ne sçût jamais se tirer de la médio-

médiocrité, & il mourut dans la misere: c'est qu'il était politique par son esprit & non par son caractere. m. en 1706.

Amelotte, (*Denis*) né en saintonge en 1706, de l'oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du nouveau testament. m. en 1678.

Amontons, (*Guillaume*) né à paris en 1663, excellent mécanicien. mort en 1699.

Ancillon, (*David*) né à mets en 1617, calviniste, & son fils Charles mort à berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de grand, comme grand-écuier, grand-échanson. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers, & n'ont point ce titre de grand, & d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont de-

venus

venus réellement de grands officiers & ne sont pas comptés par le pere Anselme. Rien n'est décidé sur cette matiere, & il y a autant de confusion & d'incertitude sur tous les droits & sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. m. en 1694.

Arnaud, (*Antoine*) vingtiéme fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de sorbone, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition & ses disputes qui le rendirent si célébre & en même tems si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le suplément au Moreri, qu'Arnaud en 1689. pour avoir les bonnes graces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé *le vrai portrait de Guillaume Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron*. Ce stile, qui ressemble à celui du pere Garasse, n'est guerre celui d'Arnaud. Il ne songea jamais à flatter la cour. Louis XIV. eût fort mal reçu un livre si grossiérement intitulé; & ceux qui attribuent cet ouvrage

vrage & cette intention au fameux Arnaud, ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres. m. à bruxelles en 1694.

Arnauld-d'Andilly, (*Robert*) frere aîné du précédent, né en 1598, l'un des grands écrivains de port-roial. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de 85 ans, sa traduction de *Josephe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut pere de *Simon* Arnaud, marquis de pompone, ministre d'état; & ce ministre ne put empêcher, ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le docteur de sorbone. mort en 1674.

Aubignac, (*François* d') né en 1604: il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *pratique des théatres* est encore lue, mais il prouva par sa tragédie de *Zénobie*, que les connaissances ne donnent pas les talens. m. en 1676.

Aubri, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ouvrages médiocres, m. en 1695.

La comtesse d'Aunoi. Son voiage & ses mémoires d'espagne, & quelques romans

mans écrits avec légereté, lui firent quelque réputation. m. en 1705.

Baillet, (*Adrien*) né près de beauvais en 1649, critique célébre, mort en 1706.

Baluze, (*Etienne*) du limousin, né en 1631. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothéque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croiait indépendant du roi, m. en 1718.

Balzac (*Jean-Louis*) né en 1594; homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de france & de conseiller d'état, qu'il appellait de magnifiques bagatelles, m. en 1654.

Barbeirac, (*Jean*) né à béziers en 1674; calviniste, professeur en droit & en histoire à lausane, docteur, & commentateur de Puffendorff & de Grotius. Il semble que ces traités du droit des gens, de la guerre & de la paix, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une con-

solation

ſolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits des perſonnes célébres qu'on ne peut voir. m. en 1729.

Barbier Daucourt, (*Jean*) connu chez les jéſuites ſous le nom de *l'avocat ſacrus*, & dans le monde par ſa *critique des entretiens du pere Bouhours*, & par l'excellent plaidoier pour un homme innocent appliqué à la queſtion. Il fut longtems protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi; mais aiant perdu ſon protecteur, il mourut dans la miſére en 1694.

Barbier, (*Mademoiſelle*) a fait quelques tragédies.

Baron (*Michel.*) On ne croit pas que les piéces qu'il donna ſous ſon nom, ſoient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien: perfection très-rare, & qui n'apartient qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail aſſidu. Voilà pourtant ce qu'on s'obſtine à mépriſer. Les prédicateurs venaient ſouvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, & de-là ils allaient déclamer la comédie. C'eſt la coû-

tume

tume que les confeſſeurs exigent des comédiens mourants, qu'ils renoncent à leur profeſſion. Baron avait quitté le théâtre en 1691 par dégoût. Il y avait remonté en 1720 à l'âge de ſoixante & huit ans, & il y fut encore admiré juſqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de 78 ans. Il ſe retira encor, & mourut la même année en proteſtant qu'il n'avait jamais eu le moindre ſcrupule d'avoir récité devant le public les chefs-d'œuvres de génie & de morale des grands auteurs de la nation; qu'il regardait l'art de ces auteurs comme le premier, & le ſien comme le ſecond.

Baſnage, (*Jacques*) né à rouen en 1653, calviniſte, paſteur à la haie, plus propre à être miniſtre d'état que d'une paroiſſe. De tous ſes livres, ſon hiſtoire des juifs, des provinces-unies & de l'égliſe, ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du tems meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent. m. en 1723.

Baſnage de Beauval, (*Henri*) de rouen, avocat en hollande, mais encore plus philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des religions*. Il était laborieux; & nous avons de lui le dictionnaire de Furetiere augmenté.

gmenté. m. en 1710.

Baſſompierre. (*François* de] Le maréchal de Baſſompierre. Quoique ſes mémoires appartiennent au ſiécle précédent, on peut le compter dans cette liſte, étant mort en 1646.

Baudran, [*Michel*] né à paris en 1633, géographe, mais moins eſtimé que Sanſon. m. en 1700.

Bayle, [*Pierre*] né à carlat dans le comté de foix en 1647, retiré en hollande plûtôt comme philoſophe que comme calviniſte, perſécuté pendant ſa vie par Jurieu, & après ſa mort par les ennemis de la philoſophie. S'il avait prévu combien ſon *dictionnaire* ſerait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obſcurs & en y ajoûtant plus de noms illuſtres. C'eſt par ſon excellente maniere de raiſonner qu'il eſt ſur-tout recommandable, non par ſa maniere d'écrire trop ſouvent diffuſe, lâche, incorrecte, & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la baſſeſſe. Dialecticien admirable plus que profond philoſophe, il ne ſavait preſque rien en phyſique, il ignorait les découvertes du grand Newton. Preſque tous ſes articles philoſophiques ſuppoſent ou combattent un carthéſianiſme

me qui ne ſubſiſte plus. Il ne connaiſſait d'autre définition de la matiere, que l'étendue ; ſes autres propriétés reconnues ou ſoupçonnées, ont fait naître enfin la vraie philoſophie. On a eu des démonſtrations nouvelles & des doutes nouveaux ; de ſorte qu'en plus d'un endroit le ſceptique Bayle n'eſt pas encor aſſez ſceptique. Il a vécu & il eſt mort en ſage. Des-Maiſeaux a écrit ſa vie en un gros volume. Elle ne devrait pas contenir ſix pages. La vie d'un écrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. m. en 1700.

Beaumont de Péréfixe, [*Hardouin*] précepteur de Louis XIV, archevêque de paris. Son *hiſtoire de Henri IV*, qui n'eſt qu'un abregé, fait aimer ce grand prince, & eſt propre à former un grand roi. Il la compoſa pour ſon éléve. On crut que Mezerai y avait eu part : en effet il s'y trouve beaucoup de ſes manieres de parler ; mais Mezerai n'avais pas ce ſtyle touchant & digne en pluſieurs endroits du prince dont Péréfixe écrivait la vie, & de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même, ne furent inſérés que dans la ſeconde édition après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître

naître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu séchement, & où il est trop parlé du pere Coton, & trop peu des grandes qualités de Henri IV, & des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, & fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand homme. m. en 1670.

De Beausobre, (*Isaac*) né à niort en 1659 d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner : son histoire du *Manichéisme* est un des livres le plus profond, le plus curieux, & le mieux écrit. On y developpe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre & de l'ancien Hermès, religion qui séduisit long-tems saint Augustin. Cette histoire est enrichie des connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est, comme tant d'autres livres moins bons, qu'un recueil des erreurs humaines. m. à Berlin en 1738.

Benserade, (*Isaac* de) né en normandie en 1612 : sa petite maison de gentilli, où

où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers qui valaient bien ses autres ouvrages. C'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. mort en 1691.

Bergier, (*Nicolas*) a eu le nom d'historiographe de france : mais il est plus connu par sa curieuse *histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, & non pas en solidité. Son fils mit la derniere main à cet ouvrage utile, & le fit imprimer sous Louis XIV. m. en 1623.

Bernard, (*Mademoiselle*) a fait quelques piéces de théâtre, conjointement avec le célébre *Bernard* de Fontenelle. Il est bon d'observer que la fable allégorique de l'imagination & du bonheur, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de nîmes *la Parisiere*, successeur de Fléchier.

Bernard, (*Jacques*) de dauphiné, né en 1658, savant littérateur : ses journaux ont été estimés. m. en hollande en 1718.

Bernier, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à angers vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des indes. *Ses voiages* sont curieux. m. en 1688.

Bignon, (*Jérôme*) né en 1590; il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages.

ouvrages. Il n'était pas encore du bon tems de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat-général, chérit avec raison sa mémoire. m. en 1656.

Billaut, (*Adam*) connu sous le nom de *maître Adam*, menuisier de nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui sans aucune littérature devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade.

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps sans aucun mouvement,
Prens-moi deux brocs d'un fin jus de sarment;
Puis lis comment on le met en pratique.

Prens-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guerir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment autentique,
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
F.ra l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu

chelieu & de Gaſton frere de Louis XIII. m. en 1662.

Bochart, (*Samuel*) né à rouen en 1599, calviniſte : un des plus ſavans hommes de l'europe dans les langues & dans l'hiſtoire. Il fut un de ceux qui allerent en ſuéde inſtruire & admirer la reine Chriſtine, m. en 1667.

Boileau Deſpréaux, (*Nicolas*) le plus correct de nos poëtes, né à crone auprès de paris en 1636. Il eſſaia du barreau & enſuite de la ſorbonne : dégoûté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, & devint l'honneur de la france. On a tant commenté ſes ouvrages, qu'un éloge ſerait ici ſuperflu, m. en 1711.

Boileau, (*Gilles*) né à Paris en 1631, frere aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ſes vers, m. en 1669.

Boileau, (*Jacques*) autre aîné de Deſpréaux, docteur de ſorbonne, eſprit biſarre, qui a fait des livres biſarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiſtoire des flagellans, les attouchemens impudiques, les habits des prêtres*, &c. m. en 1716.

Boivin, (*Jean*) né en normandie en 1633, frere de *Louis* Boivin, & utile comme lui pour l'intelligence des beau-

tés des auteurs grecs, m. en 1726.

Boisrobert, (*François* le Métel) plus célébre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu & par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit piéces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron, m. en 1662.

L'abbé du Bos. *Son histoire de la ligue de cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages & les mœurs du tems, & est un modéle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *réflexions sur la poësie, la peinture & la musique.* C'est le livre le plus utile en ce genre qu'on ait jamais écrit sur ces matieres chez aucune des nations de l'europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs, & beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense & fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique, il n'avait jamais pû faire de vers, & n'avait pas un tableau. Mais il avait beaucoup lu, vu, entendu & réfléchi.

Bossu, (*René* le), né à paris en 1631, chanoine régulier de sainte Genevieve. Il voulut concilier Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un

l'un & l'autre. Son *traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes, m. en 1680.

Bossuet (*Jacques-Benigne*) de dijon, né en 1627; évêque de condom & ensuite de meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages, mais ce sont ses *oraisons funèbres* & son *discours sur l'histoire universelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; & saint Hyacinthe connu par la part qu'il eut à la petite plaisanterie de Matanasius, a passé pour son fils: mais c'était une insigne calomnie. Une famille considérée dans paris, qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, encor très-jeune, & mademoiselle Desvieux: que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion & de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'église; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; & qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises & les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa,

dit cette famille, du secret délicat qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de meaux, dans une union sévere & respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de mauléon à cinq lieues de paris : elle prit alors le nom de Mauléon, & a vécu près de cent années.

Au reste, on prétend que ce grand homme avait quelques sentimens philosophiques différens de certains points de théologie ; à peu près comme un savant magistrat, qui jugeant selon la lettre de la loi, s'éleverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie, m. en 1704.

Bouchenu de Valbonnai, (*Jean-Pierre*) né à grenoble en 1651. Il voiagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'angleterre à la bataille de solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du dauphiné. Sa mémoire est chere à grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres par ses grandes recherches. Ses *mémoires sur le dauphiné* furent composés dans le tems qu'il était aveugle, & sur les lectures qu'on lui faisait, m en 1730.

Boudier, auteur de quelques vers naturels.

tels. Il fit en mourant à quatre-vingt-six ans son épitaphe :

J'étois poëte, historien :
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier, président du parlement de dijon. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile.

Bouhours, (*Dominique*) jésuite, né à paris en 1628. La langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligation. Il a fait de bons ouvrages, dont on a fait quelques bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit*, m. en 1702.

Bouillaud, (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605. savant dans l'histoire & dans les mathématiques, m. en 1694.

Le comte de Boulainvilliers de la maison de crouy, le plus savant gentilhomme du roiaume dans l'histoire, & le plus capable d'écrire celle de france, s'il n'avait pas été trop sistématique. Il appelle le gouvernement féodal, *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Il regrette les tems, où les

peuples esclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété ; & il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce systême, il était excellent citoien ; comme malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe, de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, & qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrages un gros mémoire *pour rendre le roi de france plus riche que tous les autres monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du compte de Boulainvilliers, m. vers l'an 1720.

Bourdaloue, né à bourges en 1632, jésuite : le premier modéle des bons prédicateurs en europe : mort en 1704.

Bourseis, (*Amable*) né en auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. Silhon & lui sont soupçonnés d'avoir composé le testament politique attribué au cardinal de Richelieu, m. en 1672.

Boursaut, (*Edmond*) né en bourgogne en 1638. Ses *lettres à Babet* estimées de son tems,

tems, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encor sa comédie d'*Esope*, m. en 1701.

Brébeuf, (*Guillaume*) né en normandie en 1638. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale* : mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*. mort en 1661.

Breteuil, marquise du Chastelet, (*Gabrielle-Emilie*) né en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton ; mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se picquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la france, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit, morte en 1749.

Brienne, (*Henri-Auguste* de Loménie de) secrétaire d'état. Il a laissé des *mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sully, m. en 1666.

La Bruiére, (*Jean*) né à dourdan en 1664. Il est certain qu'il peignit dans ses *caractéres* des personnes connues & consi-

 dérables.

dérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs, m. en 1696.

L'Abbé de Bruis, né en languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits, auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Moliere*, & celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la vraie naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître, tant qu'il y aura en france un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies piéces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient jamais composés ensemble, mort en 1723.

Brumoi, jésuite. Son *théâtre des grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé par ses poësies qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, & la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misantrope* & les *grenouilles*.

Brun, (*Pierre* le) né à aix en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des pratiques superstitieuses* a été recherché; mais c'est un

médecin

médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, m. en 1729.

Buffier, (*Claude*) jésuite. Sa mémoire artificielle est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toûjours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poësie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir.

Bussi Rabutin, (*Roger* comte de) né dans le nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs & ses ouvrages, m. à autun en 1693.

Le Chevalier de Cailli, qui n'est connu que sous le nom d'*Acelli*, était attaché au ministre Colbert. On ignore le tems de sa naissance & de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

Calprenéde, (*Gautier* de la) né à cahors vers l'an 1612; gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode, m. en 1663. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, &

qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boiardo, l'Arioste, le Tasse au contraire avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui sont entierement hors de la nature : mais les charmes de leur poësie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, sur-tout celles de l'Arioste ; tout cela rend ces poëmes immortels ; & les ouvrages de la Calprenéde, ainsi que les autres grands romans, sont tombés : ce qui a contribué à leur chûte, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies & dans les opéra beaucoup plus de sentiment, qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes. Ces sentimens y sont mieux exprimés, & la connoissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine & Quinault qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre & plus harmonieux.

Campistron, (*Jean*) né à toulouse en 1656, éleve & imitateur de Racine. Le duc de Vendôme dont il fut secrétaire, fit sa fortune, & le comédien *Baron* une partie da sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses piéces : elles sont faiblement

blement écrites; mais au moins le langage eſt aſſez pur; & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de théâtre, qu'on a fini par écrire d'un ſtyle entierement barbare. C'eſt ce que Boileau déplorait en mourant, m. en 1723.

Du Cange, (*Charles* du Freſne) né à amiens en 1610. On ſait combien ſes deux *gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les uſages du bas empire & des ſiécles ſuivans. Il a laiſſé beaucoup de manuſcrits très-inſtructifs. Il fut un de ceux que Louis XIV. récompenſa, m. en 1688.

Caſſandre a rendu auſſi-bien que Dacier plus de ſervice à la réputation d'Ariſtote, que tous les prétendus philoſophes enſemble. Il traduiſit la réthorique auſſi-bien que Dacier a traduit la poëtique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Ariſtote & le ſiécle d'Alexandre, quand on voit que le précepteur de ce grand homme tant décrié ſur la phyſique, a connu à fonds tous les principes de l'éloquence & de la poëſie. Où eſt le phyſicien chez qui on puiſſe apprendre à compoſer un diſcours & une tragédie? Caſſandre vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute, non pas de ſes ta-

lens, mais de son caractere intraitable, farouche & solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune, n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.

Cassini, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de nice en 1625, appellé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son tems ; mais il commença comme les autres par l'astrologie, m. en 1712.

Catrou, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le pere Rouillé vingt tomes de l'histoire romaine. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision, mort en 1737.

Du Cerceau, (*Jean-Antoine*) né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poësies françaises, qui sont du genre médiocre, des vers naïfs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siécle, le langage marotique qui énerve la poësie par sa malheureuse facilité, & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours surannés, m. en 1730.

Cérisi, (*Germain* Habert de) Il était du tems de l'aurore du bon goût, & de l'établissement de l'académie française. Sa *métamorphose des yeux de Philis en astres*, fut vantée comme un chef-d'œuvre & a

cessé

ceſſé de le paraître dès que les auteurs ſont venus, m. en 1655.

La Chambre, (*Marin* Cureau de) né au mans en 1594, l'un des premiers académiciens, m. en 1669. Lui & ſon fils ont eu de la réputation.

Chantereau, (*Louis* le Févre) né en 1588, très-ſavant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'hiſtoire de france; mais il a accrédité une grande erreur, c'eſt que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la normandie, donnée ou plûtôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela ſuffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que pluſieurs hiſtoriens ont adoptée. Il eſt d'ailleurs certain que Charlemagne inſtitua en france des fiefs avec propriété, & que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la lombardie & dans la germanie, m. en 1658.

Chapelain (*Jean*) né en 1595. Sans *la pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'illiade à Homére. Chapelain fut pourtant utile par ſa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'ora-

cle

cle des auteurs, & finit par en être l'opprobre, m. en 1674.

La Chapelle, receveur-général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur tems. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine; car Racine forma, sans le vouloir, une école, comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules romain: mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a suivi, on a vû de nos jours des tragédies entieres, où il n'y a pas quatre vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossieres. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on est parvenu, après avoir eu de si grands modéles.

Chapelle, (*Claude l'Huillier*) fils naturel de l'Huillier maître des-comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées: d'Assouci s'en servait avant lui & même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au tein de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,

Moi

Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Ah, pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, &c.

Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre, qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée & au tour. Sa vie voluptueuse & son peu de prétention contribuerent encor à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son voiage de montpellier beaucoup de traits de Bachaumont, fils du président le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son tems. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs éleves de Gassendi, m. en 1686. Au reste il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle & à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands maîtres.

Charleval, (*Jean-Faucon* de Ris) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'Hocquincourt & du pere Canaye, imprimée dans les œuvres de Saint-Evremont, est de Charleval, jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme & sur

fur le molinifme, que Saint-Evremont y a ajoûtée. Le ftile de cette fin eft très-différent de celui du commencement. Feu monfieur de Caumartin le confeiller d'état avait l'écrit de Charleval de la main de l'auteur. On trouve dans le Moreri, que le préfident de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de fon oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans fa famille*. Il faut être d'un état & d'un efprit bien abject, pour avancer une telle idée dans le fiécle où nous fommes; & c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe par mépris pour la robe & pour l'étude.

Chardin, (*Jean*) né à paris en 1643. Nul voiageur n'a laiffé des mémoires plus curieux, m. à londres en 1713.

Charpentier, (*François*) né à paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il foutint vivement l'opinion, que les infcriptions des monumens publics de france doivent être en français. En effet c'eft dégrader une langue qu'on parle dans toute l'europe, que de ne pas ofer s'en fervir; c'eft

s'eſt aller contre ſon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une eſpèce de barbarie à latiniſer des noms français, que la poſtérité méconnaîtrait : & les noms de *rocroi* & de *fontenoi* font un plus grand effet que les noms de *rocroſium* & de *fonteniacum*, m. en 1702.

La Châtre, (*Edme* marquis de) a laiſſé des mémoires, m. en 1645.

Chaulieu, (*Guillaume*) né en normandie en 1639, connu par ſes poëſies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuſes qui s'y trouvent. La plûpart reſpirent la liberté, le plaiſir, & une philoſophie au-deſſus des préjugés. Tel était ſon caractère. Il vécut dans les délices & mourut avec intrépidité, m. en 1720.

Cheminais, jéſuite. On l'appellait le Racine des prédicateurs, & Bourdaloüe le Corneille.

Cheron, (*Elizabeth*) née à paris en 1648, célébre par la muſique, la peinture & les vers, & plus connue ſous ſon nom que ſous celui de ſon mari le ſieur le Hai, m. en 1711.

Chévreau, (*Urbain*) né à loudun en 1613, ſavant & bel eſprit qui eut beaucoup

coup de réputation, m. en 1701.

Chifflet, (*Jean-Jacques*) né à besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches, m. en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

Choisi (*François* de) né à rouen en 1644. Envoié à siam. On a sa relation. Il a composé plusieurs histoires, une *traduction de l'imitation de Jesus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon avec cette épigraphe : *concupiscet rex decorem tuum* ; & des *mémoires de la comtesse des Barres*, aiant été lui-même cette comtesse. Il y a dans ses mémoires des choses curieuses, & quelques-unes de hasardées.

Claude, (*Jean*) né en agenois en 1619. Ministre de charenton & l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld, & des Nicole : il a composé quinze ouvrages qu'on lut avec avidité dans le tems des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un tems : les fables de la Fontaine, l'Arioste, passeront à la derniere postérité ; cinq ou six mille volumes de controverse sont déja oubliés, m. à la haye en 1687.

Le Cointe, (*Charles*) né à troies en 1611, de l'oratoire. *Ses annales ecclésiastiques*, imprimées au louvre par ordre du

du roi, sont un monument utile, m. en 1681.

Collet, (*Philbert*) né à dombes en 1643. Jurisconsulte & homme libre. Excommunié par l'archevêque de lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses, & dans son *traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en bresse de stipuler les intérêts avec le capital ; usage approuvé dans plus de la moitié de l'europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il prétendit aussi que les dixmes qu'on paie aux ecclésiastiques ne sont point de droit divin, m. en 1718.

Colomiez, (*Paul*) Le tems de sa naissance est inconnu : la plûpart de ses ouvrages commencerent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires, m. à londres en 1692.

Commire, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, & qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siecle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. *In sylvam ne ligna feras.*

Cordemoi, (*Géraud*) né à paris. On lui doit le débrouillement du cahos des

deux

deux premieres races des rois de france ; & on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de *Monseigneur*. Il ne trouva guere dans les anciens auteurs que des absurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premieres races, m. en 1684.

Corneille, (*Pierre*) né à rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le pere du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, & cela demande grace pour environ vingt de ses pièces, qui sont à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le stile, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés & insipides, & par un entassement de raisonnemens alambiqués, qui sont l'opposé du tragique : mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvres, & non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'imitation de Jesus-Christ a été imprimée 32 fois: il est aussi difficile de le croire, que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa derniere maladie, mort en 1684.

Corneille, (*Thomas*) né à rouen en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frere. On a de lui 34 pièces de théâtre, mort en 1685.

Cousin, (*Louis*) né à Paris en 1627, président à la cour des monnoies. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître, m. en 1709.

Coutures. Le baron des coutures traduisit en prose & commenta Lucrece vers le milieu du régne de Louis XIV. Il pensait comme ce philosophe sur la plûpart des premiers principes des choses ; il croiait la matiere éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

Dacier, (*André*) né à castres en 1651, calviniste comme sa femme, & devenu catholique comme elle ; garde des livres du cabinet du roi à paris, charge qui ne subsiste plus : homme plus savant qu'écrivain élégant ; mais à jamais utile par ses traductions & par ses notes, mort au louvre en 1722.

Danchet, (*Antoine*) a réussi à l'aide du musicien dans quelques *opera*, qui sont moins mauvais que ses tragédies.

Dancourt

Dancourt [*Florent-Carton*] avocat, né en 1561, aima mieux se livrer au théâtre, qu'au barreau. Ce que Renard était à l'égard de Moliere dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses piéces attirent encor un assez grand concours ; elles sont gaïes ; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile, est immense ; elles sont plus du goût du peuple, que des esprits délicats. Mais l'amusement est un des besoins de l'homme, & cette espèce de comédie aisée à représenter, plaît dans paris & dans les provinces au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés, m. en 1726.

Danet, [*Pierre*] l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *dictionnaires* de la langue latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin *Monseigneur*, & qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuerent beaucoup à éclairer la france, m. en 1709.

Dangeau, [*Louis* abbé de] né en 1643, excellent académicien, m. en 1723.

Daniel, [*Gabriel*] jésuite, historiographe de france, a rectifié les fautes de Mezerai

rai sur la premiere & la seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours assez pure, que son stile est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez approfondi les loix, les usages & les mœurs. Mais d'ailleurs il est instruit, exact, sage & vrai ; & s'il n'est pas au rang des grands écrivains, il est dans celui des meilleurs historiens : & l'on n'a point d'histoire de france préférable à la sienne.

Le comte de Boulainvillers dit dans son gouvernement de france qu'on peut lui reprocher dix mille erreurs, c'est beaucoup. Cela prouve qu'il est impossible de ne se pas tromper quand on veut entrer dans tous les détails.

C'est en vain que le pere *Daniel* prétend que les premiers tems de l'histoire de france sont plus intéressans que ceux de rome, parce que Clovis & Dagobert avaient plus de terrein que Romulus & Tarquin. Il ne s'est pas apperçu que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la france n'est qu'une province, & qui étendit son empire jusqu'à l'elbe, l'euphrate & le niger. Il faut avouer que notre histoire

&

& celle des autres peuples, depuis le cinquieme siécle de l'ére vulgaire jusqu'au quinziéme, n'est qu'un cahos d'avantures barbares, sous des noms barbares.

Dargonne, [*Noël*] né à paris en 1634, chartreux à gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *mélanges*, sous le nom de Vigneul de Marville, sont remplis d'anecdotes curieuses & hasardées, m. en 1704.

Descartes, (*René*) né en touraine en 1566, fils d'un conseiller au parlement de bretagne; le plus grand mathématicien de son tems; mais le philosophe qui connut le moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de france pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise qui avait pris ce parti. Accusé d'athéisme comme tant d'autres philosophes, après avoir prouvé mieux qu'eux l'existence d'un Dieu, m. à stockholm en 1650.

Desmarets de saint-Sorlin, [*Jean*] né à paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre; mais c'est que Moliere n'avait pas encore paru. Il fut contrô-

leur

leur général de l'extraordinaire des guerres, & secrétaire de la marine du levant. Sur la fin de sa vie il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. mort en 1676.

Domat, célébre jurisconsulte. Son livre *des loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

Doujat, (*Jean*) né à toulouse en 1639, jurisconsulte & homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme & un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le journal des savans l'appelle grand homme : il ne faut pas prodiguer ce titre. m. en 1688.

Dubois, (*Gerard*) né à orléans en 1629; de l'oratoire. Il a fait l'*histoire de l'église de paris*. mort en 1696.

Duché, valet-de-chambre de Louis XIV. fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'écriture, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie* en tauride est son meilleur ouvrage : il est dans le grand goût, & quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté long-tems; & même bien-tôt

après on s'eſt réduit aux ſimples ballets composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danſes. Ainſi l'opéra même a dégéneré, dans le tems que preſque tout le reſte tombait dans la décadence.

Duchêne, (*André*) né en touraine en 1584; hiſtoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires& de recherches généalogiques. On l'appellait le pere de l'hiſtoire de france. m. en 1640.

Dufrênoi, (*Charles*) né à paris en 1611 peintre & poëte. Son poëme de *la peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiécle d'Auguſte. m. en 1665.

Dufrény, (*Charles*) né à paris en 1648. Il paſſait pour petit-fils de Henri IV, & lui reſſemblait. Son pere avait été valet-de-garderobe de Louis XIII, & le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, & il n'y en a guere où l'on ne trouve des ſcenes jolies & ſingulieres. m. en 1724.

Dupleix, (*Scipion*) de condom, quoique

que né en 1551, peut être compté dans le siécle de Louis XIV, aiant encor vécu sous son regne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités; précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son tems. On ne lit plus son histoire de france, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. m. en 1661.

Esprit, (*Jacques*) né à beziers en 1611, auteur du livre *de la fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de la Rochefoucauld. Le chancelier Seguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'état. m. en 1678.

Estrades, (*le maréchal* d') Ses lettres sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat; & c'est une chose particuliére aux français, que de simples dépêches aient éte souvent d'excellens ouvrages. m. en 1681.

Le marquis de la Fare, connu par ses mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de Cailus, l'une des plus aimables personnes de ce siécle par sa beauté & par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers

vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance & même sans désirs;
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disai-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, amour,
Toi que j'ai fait dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuieuse indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en souriant: Tircis, ne te plains plus;
Je vais mettre fin à ta peine;
Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

La Faiette, (*Marie-Magdelaine* de la Vergne, comtesse de) Sa *princesse de Cléves* & sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, & des avantures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un style empoulé des choses peu vrai-semblables. m. en 1693.

Félibien,

Félibien, (*André*) né à chartres en 1619. Il eſt le premier qui dans les inſcriptions de l'hôtel-de-ville ait donné à Louis XIV. le nom de *grand*. Ses *entretiens ſur la vie des peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, & il reſpire le goût; mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, & eſt abſolument ſans méthode. mort en 1615.

Fénelon (*François* de Salignac) archevêque de cambrai, né en périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu; mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville & par l'abbé Faidit. m. à cambrai en 1715.

Ferrand, conſeiller de la cour des aides On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec Rouſſeau dans l'épigramme & le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait.

D'amour & de mélancolie
Celemnus enfin conſumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ſes eaux oublie
Juſqu'au nom de l'objet aimé.

Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement,
A force de changer d'amant,
L'infidéle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grace & de délicatesse dans des sujets galants ; & Rousseau plus de force & de recherche dans des sujets de débauche.

Feuquiéres de Pas, (le marquis de) né à paris en 1648, officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide, s'il est critique trop sévére. m. en 1711.

Le Fevre (*Tannegui*) né à caen en 1615; calviniste, professeur a saumur; méprisant ceux de sa secte, & demeurant parmi eux ; plus philosophe que huguenot ; écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte ; faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres, est d'avoir produit madame Dacier. m. en 1678.

Le Fevre, (*Anne*) madame Dacier, née calviniste à saumur en 1651 ; illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nom-

me

me *Dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le *Florus* avec des notes latines eſt d'elle. Ses traductions de Térence & d'Homere lui ſont un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'eſprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. m. en 1720 au louvre.

Flechier, (*Eſprit*) du comtat d'avignon, né en 1632, évêque de lavaur & puis de nîmes, poëte français & latin, hiſtorien, prédicateur, mais connu ſur-tout par ſes belles oraiſons funébres. Son hiſtoire de Théodoſe a été faite pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le duc de Montauſier avait engagé les meilleurs eſprits de france, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. m. en 1710.

Fleuri, (*Claude*) né en 1640, ſous-précepteur du duc de Bourgogne, & confeſſeur de Louis XV ſon fils, vécut à la cour dans la ſolitude & dans le travail. Son hiſtoire de l'égliſe eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, & les diſcours préliminaires fort au deſſus de l'hiſtoire. Ils ſont preſque d'un philoſophe : mais l'hiſtoire n'en eſt pas. m. en 1723.

La Fontaine, (*Jean*) né à châteauthieri

en 1621, le plus ſimple des hommes; mais admirable dans ſon genre quoique négligé & inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon tems qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. Dans la plûpart de ſes fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque langue que ce puiſſe être. Dans les contes qu'il a imités de l'arioſte, il n'a pas ſon élégance & ſa pureté, il n'eſt pas à beaucoup près ſi grand peintre; & c'eſt ce que Boileau n'a pas apperçu dans ſa diſſertation ſur joconde, parce que Deſpréaux ne ſavait preſque pas l'italien; mais dans les contes puiſés chez Bocace, la Fontaine lui eſt bien ſupérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'eſprit, de graces, & de fineſſe. Bocace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté & l'exactitude dans le langage. Il a fixé ſa langue, & la Fontaine a ſouvent corrompu la ſienne. m. en 1695.

Fontenelle, (*Bernard* de) quoique vivant encor en l'année 1752, ſera une exception à la loi qu'on s'eſt faite de ne mettre aucun homme vivant dans ce catalogue. Son âge de près de cent années ſemble demander cette diſtinction. Il eſt à préſent

ſent au-deſſus de l'éloge & de la critique. On peut le regarder comme l'eſprit le plus univerſel que le ſiécle de Louis XIV. ait produit. Il a reſſemblé à ces terres heureuſement ſituées, qui portent toutes les eſpéces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorſqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, & depuis il donna l'opéra de *Tétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, & qui eut un grand ſuccès. Celui d'*Enée & Lavinie* en eut moins. Il eſſaia ſes forces au théâtre tragique. Il aida mademoiſelle Bernard dans quelques piéces. Il en compoſa deux dont une fut jouée en 1680, & jamais imprimée. Elle lui attira très-long-tems de très-injuſtes reproches; car il avait eu le mérite de reconnaître que bien que ſon eſprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille ſon oncle pour la tragédie. Il fit beaucoup d'ouvrages légers dans leſquels on remarquait déja cette fineſſe & cette profondeur qui décelent un homme ſupérieur à ſes ouvrages mêmes: on remarqua dans ſes vers & dans ſes dialogues des morts, l'eſprit de Voiture, mais plus étendu & plus philoſophique. Sa pluralité des mondes fut un ouvrage unique en ſon genre. Il ſut faire

des oracles de Vandale un livre agréable :
les matières délicates ausquelles on touche
dans ce livre, lui attirerent des persécu-
tions sourdes ausquelles il eut le bonheur
d'échaper. Il vit combien il est dangereux
d'avoir raison dans des choses où des hom-
mes accrédités ont tort. Il se tourna vers
la géométrie & vers la physique avec autant
de facilité qu'il avait cultivé les arts d'a-
grément : nommé secrétaire perpétuel de
l'académie des sciences, il exerça cet em-
ploi pendant plus de quarante ans avec
un applaudissement universel. Son histoire
de l'académie jette très-souvent une clarté
lumineuse sur les mémoires les plus obscurs.
Il fut le premier qui porta cette netteté &
cette élégance dans les sciences. Si quelque-
fois il y répandit trop d'ornemens, c'était
de ces moissons abondantes dans lesquelles
les fleurs croissent naturellement avec les
épics.

Cette histoire de l'académie des scien-
ces serait aussi utile qu'elle est bien faite,
s'il avait eû à rendre compte des vérités
découvertes ; mais il fallait qu'il expliquât
des opinions combattues les unes par les
autres, & dont la plûpart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des acadé-
miciens morts, ont le singulier mérite
de

de rendre les ſciences reſpectables, & ont rendu tel leur auteur. Envain l'abbé Deſfontaines & autres gens de cette eſpéce ont voulu obſcurcir ſa réputation : c'eſt le propre des grands hommes d'avoir de mépriſables ennemis. S'il a fait imprimer depuis peu des comédies peu théâtrales, & une apologie des tourbillons de Deſcartes, on a pardonné ces comédies en faveur de ſa vieilleſſe, & ſon cartéſianiſme en faveur des anciennes opinions, qui dans ſa jeuneſſe avaient été celles de l'europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumiere & des graces ſur les ſciences abſtraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été ſoûtenus par la connoiſſance des langues & de l'hiſtoire, & il a été ſans contredit au-deſſus de tous les ſavans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Forbin, (*Claude* chevalier de) chef d'eſcadre en france, grand-amiral du roi de Siam. Il a laiſſé des mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & du Gue trouin.

La foſſe, (*Antoine*) né en 1658,

Manlius est sa meilleure piece de théâtre, m. en 1708.

Fraguier, (*Claude*) né à paris en 1666, bon littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vers latins, & quelques dissertations. m. en 1728.

Furetiere (*Antoine*) né en 1620, fameux par son dictionnaire & par sa querelle. m. en 1688.

Galant, (*Antoine*) né en picardie en 1646. Il apprit à constantinople les langues orientales, & traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre des *mille & une nuit*. m. en 1715.

Gacon, (*François*) né à lyon en 1667, mis par le pere Niceron dans le catalogue des hommes illustres, & qui n'a été fameux que par de mauvaises satires. Il a eu grande part à ce recueil de grossiéres plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sai quelle association qu'on appellait le régiment *des fous & de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. m. en 1725.

L'abbé Gallois, (*Jean*) né à paris en 1632, ſavant univerſel, fut le premier qui travailla au journal des ſavans avec le conſeiller clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de latin au miniſtre d'état Colbert, qui malgré ſes occupations crut avoir aſſez de tems pour apprendre cette langue ; il prenait ſur-tout ſes leçons en caroſſe dans ſes voiages de verſailles à paris. On diſait avec vrai-ſemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut obſerver, que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres, ne ſavaient pas le latin, Louis XIV & monſieur Colbert. m. en 1707.

Gaſſendi, (*Pierre*) né en provence en 1592, reſtaurateur d'une partie de la phyſique d'Epicure. Il ſentit la néceſſité des atomes & du vuide. Neuwton & d'autres ont démontré depuis ce que Gaſſendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Deſcartes, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa comme Deſcartes d'athéiſme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vuide comme Epicure, niait un Dieu comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. Gaſſendi en provence,

où

où l'on n'était point jaloux de lui, était appellé le ſaint prêtre : à paris quelques envieux l'appellaient l'incrédule. mort en 1656.

Gédouin, chanoine de la ſainte chapelle à paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien, & de Pauſanias.

Geneſt, (*Charles Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'orléans, philoſophe & poëte. Sa tragédie de *Pénelope* a encor du ſuccès ſur le théâtre, & c'eſt la ſeule de ſes piéces qui s'y ſoit conſervée. Son laborieux ouvrage de philoſophie de Deſcartes en rimes plûtôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie ; & il n'eut guère rien de commun avec Lucrece que de verſifier une philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de Louis XIV. m. en 1719.

Le Gendre, (*Louis*) né à rouen en 1655, a fait une hiſtoire de france. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudroit la plume & la liberté du préſident de Thou, & il ſerait encor très-difficile de rendre les premiers ſiécles intéreſſans. mort en 1733.

L'abbé Girard. Son livre des ſynonymes eſt très-utile.

Godeau, (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent

ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe; poëte, orateur, & hiſtorien. On ſait que pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieù lui donna l'évêché de graſſe, pour le *benedicite* mis en vers. Son hiſtoire eccléſiaſtique en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les faſtes de l'égliſe. Il ſe trompa en croiant égaler les faſtes d'Ovide ; ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du paganiſme, dont la mythologie, auſſi agréable que fauſſe, animait toute la nature. m. en 1672.

Godefroi, (*Théodore*) fils de Denis Godefroi pariſien, homme ſavant, né à genéve en 1580; hiſtoriographe de france ſous Louis XIII & Louis XIV. Il s'appliqua ſurtout aux titres & au cérémonial. m. en 1649.

Godefroi (*Denis*) ſon fils, né à Paris en 1615 : hiſtoriographe de france comme ſon pere. m. en 1681.

Gombauld. (*Jean* Ogier de) Quoique né ſous Charles IX. vécut long-tems ſous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. mort en 1666.

Gomberville

Gomberville, (*Marin*) né à paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le tems du bon goût, & sa réputation mourut avec lui. m. en 1674.

Gondi, (*Jean-François*) cardinal de Retz, ne en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de Saluste; mais tout n'est pas égal. m. en 1679.

Gourville, valet-de-chambre du duc de la Rochefoucauld, devenu son ami, & même celui du grand Condé, dans le même tems pendu à paris en effigie, & envoié du roi en allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministére. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence.

Le Grand, (*Joachim*) né en normandie en 1653, éleve du pere le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. m. en 1732.

Grécourt, chanoine de tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux: le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet

&

& dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme: le commencement en est très-heureux, mais la suite n'y répond pas; le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans graces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression; & ce n'est enfin qu'une histoire satyrique de la bulle *unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans.

Guerret, (*Gabriel*) né à paris en 1641, connu dans son tems par son parnasse réformé & par la guerre des auteurs. Il avait du goût; mais son discours, *si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le journal du palais conjointement avec Blondeau : ce journal du Palais est un recueil des arrêts des Parlemens de france; jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. mort en 1688.

Duguet, (*Jacques-Joseph*) né en forez en 1649, l'une des meilleures plumes du

parti

parti Janséniste. Son livre de l'*éducation du roi* n'a point été fait pour le roi de sardaigne, comme on l'a dit. m. en 1733.

Du Gué-trouin, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des mémoires écrits du style d'un soldat, & propres à exciter l'émulation de ses compatriotes.

Du Hamel, (*Jean-Baptiste*) de normandie, né en 1624, secrétaire de l'académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui a ses ouvrages; mais son nom a subsisté. mort en 1706.

Le comte de Hamilton, (*Antoine*) ne à caen. On a de lui quelques jolies poësies; & il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron.

Hardouin, (*Jean*) jésuite, profond dans l'histoire, & chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquérir*, dit Montagne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant.* Hardouin poussa la bisarrerie jusqu'à prétendre que l'énéide & les odes d'Horace ont été composées par des moines du treiziéme siécle; il veut qu'Enée soit

ſoit Jeſus-Chriſt, & Lalagé la maîtreſſe d'Horace, la religion chrétienne. Le même diſcernement qui faiſait voir au pere Hardouin le Meſſie dans Enée, lui découvrait des athées dans les peres Thomaſſin, Quênel, Malebranche, dans Arnaud, dans Nicole & Paſcal. Sa folie ôta à ſa calomnie toute ſon attrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accuſation d'athéiſme contre des ſages, ne ſont pas toujours reconnus pour fous, & ſont ſouvent très-dangereux. On a vû des hommes abuſer de leur miniſtere, en emploiant ces armes contre leſquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre ſans reſſource des perſonnes reſpectables, auprès des princes trop peu inſtruits.

Hénaut, connu par le ſonnet de l'Avorton, par d'autres piéces, & qui aurait une très-grande réputation, ſi les trois premiers chants de ſa traduction de Lucréce, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage. m. en 1682. Au reſte la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure hiſtoire de france, & peut-être la ſeule maniére

niere dont il faudra déformais écrire toutes les grandes hiftoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient fi grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux dictionnaires. Mais il fera difficile d'imiter l'auteur de l'abregé chronologique, d'approfondir tant de chofes en paraiffant les effleurer.

D'Herbelot, (*Barthelemi*) né à paris en 1625; le premier parmi les français qui connut bien les langues & les hiftoires orientales: peu célebre d'abord dans fa patrie: reçu par le grand duc de Tofcane Ferdinand II avec une diftinction qui apprit à la france à connoître fon mérite: rappellé enfuite & encouragé par colbert qui encourageait tout. Sa *bibliothéque orientale* eft auffi curieufe que profonde. m. en 1695.

Hermant, (*Godefroi*) né à beauvais en 1617: il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantiffent avec la difpute. m. en 1690.

La Hire, (*Philippe*) né à paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été grand mathematicien, & a beaucoup contribué à la fameufe méridienne de france. mort en 1718.

L'Hôpital, (*François* marquis de) né en

en 1662 ; le premier qui ait écrit en france sur le calcul inventé par Newton, qu'il appella les infiniment petits : c'était alors un prodige. m. en 1704.

D'Hosier, (*Pierre*) né à marseille en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, & qui en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître-d'hôtel & gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'état. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. m. en 1660.

Des Houlieres. (*Antoinette* de la Garde) De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poësie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. m. en 1694.

Huet, (*Pierre Daniel*) né à caën en 1630, savant universel, & qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appellé auprès de la reine Christine à stockolm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuérent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évêché d'avranche,

d'avranche, qu'il abdiqua ensuite pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres, *le commerce & la navigation des anciens*, & *l'origine des romans*, sont le plus d'usage : son *traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru à quelques-uns démentir sa *démonstration évangélique*. mort en 1721.

Jacquelot, (*Isaac*) né en champagne en 1647, calviniste, pasteur à la haie & à berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. m. en 1708.

Joli, (*Gui*) conseiller au châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des mémoires, qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître ; mais il y a des particularités curieuses.

Jouvency, (*Joseph*) jésuite, né à paris en 1643. C'est encor un homme qui a eû le mérite obscur d'écrire en latin, aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de ratione discendi & docendi*, est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, & des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710 à rome une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, & en homme qui était à rome. Le parlement de paris qui pense tout différemment

ment de rome & des jésuites, condamna ce livre dans lequel on justifiait le pere Guignard condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne d'Henri IV. par l'écolier Châtel. Il est très-vrai que Guignard n'était nullement complice, & qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur étoit nécessaire dans ces tems malheureux, où une partie de l'europe aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois & le meilleur des hommes. mort en 1716.

De l'Isle, (*Guillaume*) né à Paris en 1675. Il a réformé la géographie, qui aura long-tems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphére en longitude. Il a enseigné à Louis XV la géographie, & n'a point fait de meilleur éleve. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. Guillaume de l'Isle est le premier qui ait eû le titre de premier géographe du roi. mort en 1726.

Labbe, (*Philippe*) né à bourges en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire.

l'hiſtoire. On a de lui ſoixante & ſeize ouvrages. m. en 1667.

Le Laboureur, (*Jean*) né à montmorenci en 1623; gentilhomme ſervant de Louis XIV, & enſuite ſon aumônier. Sa relation du voyage de pologne qu'il fit avec madame la maréchale de Guébriant, la ſeule femme qui ait jamais eû le titre & fait les fonctions d'ambaſſadrice plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les mémoires de Caſtelnau, ont répandu beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de france. Le mauvais poëme de Charlemagne n'eſt pas de lui, mais de ſon frere. m. en 1675.

Lainé ou Lainez, (*Alexandre*) né dans le haynault en 1650, poëte ſingulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à de grands frais un parnaſſe en bronze couvert de figures en relief de tous les poëtes & muſiciens, a mis ce Lainé au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour Madame de Martel.

Le tendre Appelle un jour, dans ces jeux ſi vantés
Qu'Athénes ſur ſes bords conſacrait à Neptune,
Vit au ſortir de l'onde éclater cent beautés;

Et

Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus *le portrait immortel.*
Hélas, s'il avait vû l'adorable Martel,
Il n'en aurait emploié qu'une!

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste,

Non haveva da torre altra che costei
Che tutte le belleze erano in lei.

m. en 1710.

Lambert, (*Anne Therese* de Marguenat de Courcelles, marquise de) née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile & d'un style agréable. Son traité *de l'amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siécle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain:

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun'arte ove hanno posto cura. Arioste.

m. en 1733.

Lami, (*Bernard*) né au mans en 1640, de l'oratoire; savant en plus d'un genre. Il

composa ses élemens de mathematiques dans un voiage qu'il fit à pied de grenoble à paris. m. en 1715.

Lancelot, (*Claude*) né à paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent des solitaires de port-roial, pour l'éducation de la jeunesse. m. en 1695.

De Larrey, (*Isaac*) né en normandie en 1638. Son histoire d'angleterre fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras; & son histoire de Louis XIV ne le fut jamais. m. à berlin en 1719.

Launai, (*François*) né à angers en 1612, jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à paris. m. en 1693.

Launoy, (*Jean*) né en normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, & critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & sur-tout sur des saints, dont il nia l'existence. On peut juger s'il eut des ennemis. On sait qu'un curé de saint Eustache disait: *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache.* m. en 1678.

Lauriere, (*Eusebe*) né à paris en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence & l'origine des loix. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances;

ces; ouvrage immense, qui est un monument de l'inconstance des choses humaines, & que M. Secousse a poussé déja fort loin avec de très-grandes peines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations, m. en 1728.

Le Clerc (*Jean*) né à genève en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque Universelle* dans laquelle il imita la *République des Lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme, mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire & d'instruire, qui est si au-dessus de la science. mort à amsterdam en 1736.

Lémery, (*Nicolas*) né à rouen en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, & le premier qui ait donné une pharmacopée universelle. mort en 1715.

Lenfant (*Jacques*) né en beausse en 1661, pasteur calviniste à berlin. Il contribua plus que personne à répandre les graces & la force de la langue française aux extrémités de l'allemagne. Son histoire du

concile de constance bien faite & bien écrite, sera jusqu'à la derniere postérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées ; & que du sein des passions, de l'interêt & de la cruauté même, il peut encor sortir de bonnes loix. m. en 1692.

Des Lions, (*Jean*) né à pontoise en 1615, docteur de sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, & que le monde allait bientôt finir. m. en 1700.

Le long, (*Jacques*) né à paris en 1655, de l'oratoire. Sa *bibliothéque historique de france* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. mort en 1721.

Le baron de Longepierre, (*Hilaire-Bernard*) né en bourgogne en 1658 : il possédait toutes les beautés de la langue grecque : mérite très-rare en ce tems-là. On a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion, & Moschus. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale & trop remplie de déclamation, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille ; mais la Médée de Corneille n'était pas de son bon tems.

Longepierre

Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, & il les imita en ne mêlant point l'amour à ses sujets séveres & terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs & dans le vuide d'action & d'intrigue, & ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il a composé plusieurs autres tragédies dans le goût grec; mais il n'a donné au théâtre que Médée & Electre. m. en 1727.

De Longuerue, (*Louis* du Four) né à charleville en 1652, abbé du jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années : parler purement & éloquemment la sienne, c'est le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle, & on prétend qu'il composa de mémoire la description historique & géographique de la france ancienne & moderne. m. l'an 1724.

Longueval, (*Jacques*) né en 1681, jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'église gallicane, continuée par le pere de Fontenay. m. en 1735.

De la Loubere, (*Simon*) né à toulouse en 1642, & envoyé à siam en 1687. On a

de lui des mémoires de ce païs, meilleurs que ses sonnets & ses odes. mort en 1729.

Mabillon, (*Jean*) né en champagne en 1632, bénédictin. C'est lui qui étant chargé de montrer le trésor de saint denis, demanda à quitter cet emploi, parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'emploia à rechercher les anciens titres, m. en 1707.

Maignan, (*Emanuel*) né à toulouse en 1601, minime; l'un de ceux qui ont appris les mathematiques sans maître, professeur de mathematiques à rome, où il y a toujours eû depuis un professeur minime français. m. à toulouse en 1676.

Maillet consul au grand caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Egypte, & des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie.

Maimbourg, (*Louis*) jésuite, né en 1710. Il y a encor quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue; & on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites pour avoir écrit en faveur du clergé de france. m. à saint-Victor en 1686.

Maînard,

Maînard, (*François*) président d'aurillac, né à toulouse en 1634. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siécle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'est un des écrivains qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talens. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste : que si les princes & les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espéce de mérite, il y a plus d'honneur encor d'attendre ces faveurs sans les demander ; & que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même. m. en 1646.

Malebranche, (*Nicolas*) né à paris en 1638, de l'oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit : animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut de son tems. Il y avait des malebranchistes. Il a montré admirablement les erreurs des sens & de l'imagination ; & quand il a voulu sonder la nature de l'ame, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose. m. en 1715.

Malézieux, (*Nicolas*) né à paris en 1650. Les élémens de géométrie du duc de Bourgogne, sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune. m. en 1727.

Malleville, (*Claude* de) l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de la *belle Matineuse* en fit un homme célebre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon en tout genre était alors aussi rare, qu'il est devenu commun depuis. m. en 1647.

De Marca, (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & aiant plusieurs enfans, il entra dans l'église & fut nommé à l'archevêché de paris. Son livre *de la concorde de l'empire & du sacerdoce* est estimé. mort en 1662.

De Maroles, (*Michel*) né en touraine en 1600, fils du célébre Claude de Maroles capitaine des cent-suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée de Henri IV contre Marivaux. Michel, abbé de villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs sont des traductions utiles dans leur tems. m. en 1681.

Marsollier, (*Jacques*) né à paris en 1657, chanoine régulier de sainte Genevieve,

vieve, connu par plusieurs histoires bien écrites, m. en 1724.

Martignac, (*Etienne*) né en 1628. Le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir le génie; la différence des langues est un obstacle presque invincible. mort en 1698.

La Marre, (*Nicolas*) né à paris en 1641, commissaire au châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, *l'histoire de la police*. Il n'est bon que pour les parisiens, & meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais : il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

Mascaron, (*Jules*) de marseille, né en 1624, évêque de tulles & puis d'agen. Ses oraisons funébres balancerent d'abord celles de Bossuet ; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme. m. en 1703.

Massillon, né en provence en 1663, de l'oratoire, évêque de clermont. Le prédicateur, qui a le mieux connu le monde,

plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable ; & dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, & l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré & tolérant. mort en 1742.

Maucroix, (*François*) né à noyon en 1619, historien, poëte, & littérateur. m. en 1708.

Ménage, (*Gilles*) d'angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés même en italie, & notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. mort en 1692.

Ménétrier, (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup servi à la science du blazon, des emblêmes & des devises. mort en 1705.

Meri (*Jean*) né en berri en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. m. en 1722.

Mezerai, (*François*) né à argentan en normandie en 1610. Son histoire de france est très-connue, ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions pour avoir dit ce qu'il croiait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans son style. m. en 1683.

Mimeurs

Mimeurs, (le marquis de) menin de *Monſeigneur* fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poëſies qui ne ſont pas inférieures à celles de Racan & de Mainard ; mais comme ils vinrent dans un tems où le bon était très-rare, & le marquis de Mimeurs dans un tems où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, & à peine fut-il connu. Son ode à Vénus, imitée d'Horace, n'eſt pas indigne de l'original.

Le Moine, (*Pierre*) jéſuite, né en 1692. Sa *dévotion aiſée* le rendit ridicule. Mais il eût pu ſe faire un grand nom par ſa *louiſiade*. Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas ? C'eſt qu'il n'avait ni goût ni connoiſſance du génie de ſa langue, ni des amis ſéveres. mort en 1671.

Moliere, (*Jean-Baptiſte*) né à paris en 1620. Le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. La difficulté qu'on fit de l'enterrer, eſt un reproche à la france. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre théâtre, avec ces ſcènes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans

des monologues froids & sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que Moliere a tiré la comédie du cahos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie; & que les français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. m. en 1673.

L'abbé Mongaut. La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de Cicéron est de lui: elle est enrichie de notes judicieuses & utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans régent du royaume. m. en 1746.

La Monnoye; (*Bernard*) né en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poësie à l'académie française: & même son poëme du *duel aboli* qui remporta ce prix, est à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poësie qu'on ait faits en france. mort en 1732.

Montfaucon, (*Bernard*) né en 1655, bénédictin, l'un des plus savans antiquaires de l'europe. m. en 1741.

Montpensier, (*Anne-Marie-Louise* d'Orléans) connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, née à paris en 1627. Ses *mémoires* sont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une

princeſſe témoin de grands événemens: mais il s'y trouve des choſes très-curieuſes. m. en 1693.

Montreuil, (*Matthieu* de) l'un de ces écrivains agréables & faciles dont le ſiécle de Louis XIV a produit un ſi grand nombre, & qui n'ont pas laiſſé de réuſſir dans le genre médiocre. Il y a eu peu de vrais génies; mais l'eſprit du tems & l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables.

Moréri, (*Louis*) né en provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *païs d'amour*, & le traducteur de *Rodriguez* entreprît dans ſa jeuneſſe le premier dictionnaire de faits, qu'on eût encor vû. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très-augmenté porte encor ſon nom, & n'eſt plus de lui. C'eſt une ville nouvelle bâtie ſur le plan ancien. Trop de généalogies ſuſpectes ont fait tort ſurtout à cet ouvrage ſi utile. mort en 1680.

Morin, (*Michel-Jean-Baptiſte*) né en beaujolois en 1583, médecin, mathématicien, & par les préjugés du tems aſtrologue. Il tira l'horoſcope de Louis XIV. Malgré cette charlatannerie il était ſavant. m. en 1656.

Morin, (*Jean*) né à blois en 1591, très

très ſavant dans les langues orientales & dans la critique. mort à l'oratoire en 1659.

Morin, (*Simon*) né en normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer ſa fatale folie & celle de Saint-ſorlin Deſmarets ſon accuſateur. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, & les juges d'être ſi cruels.

Motte-houdart, (*Antoine* la) né à paris en 1672, célebre par ſes ouvrages, & aimable par ſes mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'eſt-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui ſe plaiſaient dans ſa ſociété. Je l'ai vu mourir ſans qu'il eût perſonne auprès de ſon lit en 1731. L'intérêt ſeul de la vérité m'oblige à paſſer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs ſi douces, & de qui perſonne n'eut jamais à ſe plaindre, a été accuſé après ſa mort, preſque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir compoſé les horribles couplets qui perdirent Rouſſeau en 1710, & d'avoir conduit pluſieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accu-

ſation

sation a d'autant plus de poids, qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, & faite comme une espéce de testament de mort. N. Boindin, procureur-général des trésoriers de france, en mourant en 1752, laissa un mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, la Motte-houdart de l'académie française, Joseph Saurin de l'académie des sciences, & Malafaire négociant, d'avoir ourdi toute cette trame; & le châtelet & le parlement d'avoir rendu consécutivement les arrêts les plus injustes.

1°. Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tarder à la faire connaître? Pourquoi ne la pas manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? Pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, & que cet homme haïssait pareillement tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3°. Il commence par des faits dont je connais toute la fausseté: il prétend que le comte de Nocé, & N. Melon secrétaire du régent,

régent, étaient les associés de Malafaire. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie : ensuite il confond N. la Faie, secrétaire du cabinet du roi, avec son frere le capitaine aux gardes.

4°. Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirerent sa disgrace; il fait tomber sur la Motte-houdart le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût, & pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers, furent apportés par la Motte-houdart lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avoit été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de tems composer & transcrire ces vers diffamatoires. C'est la Motte qui les apporta, donc la Motte en est l'auteur.

Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jettés à sa porte ainsi qu'à la porte de quelques autres

autres particuliers. Il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis & contre lui-même, il vient en rendre compte. Rien n'a plus l'air de l'innocence.

5°. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystere d'iniquité, doivent savoir que l'on s'assembloit depuis un mois chez N. de Villiers, & que ceux qui s'y assemblaient étaient pour la plûpart les mêmes que Rousseau avait déja outragés dans les cinq couplets, qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au caffé, tantôt chez de Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil caffé dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.

Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux.
Je veux que partout on vous chante.
Vous percer & rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

6°. Il est très-faux que les cinq premiers couplets

couplets reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire. On y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le siflet
De Bertin & de sa sequelle :
Que Pecours, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

Certainement ne n'est pas-là de la fine plaisanterie. C'est le même style que celui de tous les couplets qui suivent.

7°. Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent en 1710 la matiere du procès intenté à Saurin de l'académie des sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les piéces du procès ont appris depuis long-tems. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement pour avoir été suborné par Rousseau devait être condamné aux galeres, si en effet il avait été faux-témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe : car en premier lieu il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galeres le suborné, quand on ne décernait que la peine du

du banniſſement au ſubórneur. En ſecond lieu ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre Saurin. Il n'avait pû être entiérement ſuborné; il avoit fait pluſieurs déclarations contradictoires, & la foibleſſe de ſon eſprit lui épargna une peine exemplaire.

8°. N. Boindin fait entendre expreſſément dans ſon mémoire, que la maiſon de Noailles & les jéſuites ſervirent à perdre Rouſſeau dans cette affaire, & que Saurin fit agir le crédit & la faveur. Je ſais avec certitude, & pluſieurs perſonnes vivent encor, qui le ſavent comme moi, que ni la maiſon de Noailles, ni les jéſuites ne ſolliciterent. La faveur fut d'abord toute entiere pour Rouſſeau; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux ſecrétaires d'état, monſieur de Pontchartrain & monſieur Voiſin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut ſur leurs ordres en forme de ſollicitations, que le lieutenant criminel le Comte décreta & empriſonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le recolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le Chancelier d'Agueſſeau reprimanda le lieutenant criminel ſur cette procédure violente.

Quant

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites sous la direction du pere Sanadon, dans le tems qu'il appellait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses : la premiere, qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde, qu'il vouloit opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage, que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déja fait ses meilleurs pseaumes en même tems que ses épigrammes licentieuses, qu'il appellait les *gloria patri* de ses pseaumes, & Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Petrone à la ville,
David à la cour, &c

Il ne serait donc pas étonnant qu'aiant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cinique, il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire.

céssaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction. Il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

9°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que la Motte-Houdart, Saurin & Malafaire ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légére satyre. La Motte-Houdart n'a jamais même répondu a ces invectives atroces connues sous le nom de *calottes* & sous d'autres titres, dont un ou deux hommes qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablerent si long-tems. Il ne deshonora jamais son talent par la satyre ; & même lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son pere ;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abatu.
Oui, quoique le vulgaire pense,
Rousseau, la plus vile naissance
Donne du lustre à la vertu.

Quand, dis-je, il fit cet ouvrage ;

ce fut bien plûtôt une leçon de morale & de philosophie qu'une satyre. Il exhortait Rousseau qui reniait son pere, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie & de satyre. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accusa.

Mais Rousseau après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent par des épigrammes les mêmes personnes attaquées dans les couplets, la Faie, Danchet, la Motte-Houdart, *&c.* Il fit des vers contre ses anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; & la plûpart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné, témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau:

Distillateurs d'accords baroques
Dont tant d'idiots sont férus,
Chez les thraces & les iroques
Portez vos opéra bourrus, &c.

On

On en trouve du même goût dans le recueil intitulé *portefeuille de Rousseau*, contre l'abbé d'Olivet qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorsque sur la fin de sa vie il vint se cacher quelque tems à paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encor des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère. Soit que par un mélange bisarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette attrocité à la dévotion, soit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hipocrisie.

10°. Si Saurin, la Motte & Malafaire avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

11°. Si un garçon aussi simple & aussi grossier que le nommé Guillaume Arnoud, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait pas été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu: sa mere aidait

dait dans la cuisine de mon pere ; & sa mere & lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille en ma présence, qu'il avoit été justement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux-ans N. Boindin a-t-il voulu laisser en mourant cette accusation autentique contre trois hommes qui ne sont plus ? C'est que le mémoire étoit composé il y a plus de vingt ans, c'est que Boindin les haïssait tous trois, c'est qu'il ne pouvait pardonner à la Motte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'académie française, & de lui avoir avoué que la profession publique qu'il faisait d'athéisme lui donnerait l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin qui était comme lui un esprit altier & inflexible. Il s'étoit brouillé de même avec Malafaire, homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de Leriget de la Faïe qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui, Vadius, on connait votre esprit
Savoir s'y joint ; & quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais le reprit ?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.

De

De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Et quoi? qu'ils sont connoisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence,
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, & c'est lui qui est peint dans le temple du goût sous le nom de Bardou. Il fut dans son mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croiait pas, & incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait. Ses mœurs étaient irréprochables. Il vécut toujours en philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure & insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire qui a eu de si longues suites, & dont il n'y a guére d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un caffé. On n'y respectait pas assez la premiére loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, & de simples impolitesses donnerent lieu à des haines durables & à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans

cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

De Motteville, (*Françoise* Bertaut) née en 1615 en normandie. Cette Dame a écrit des *mémoires*, qui regardent particulierement la reine Anne, mere de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. morte en 1689.

Le Nain de Tillemont, (*Sébastien*) fils de *Jean* le Nain, maître des requêtes, né à paris en 1637, éleve de Nicole, & l'un des plus savans écrivains de port-roial. Son histoire des empereurs, & ses seize volumes de l'histoire ecclésiastique sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. m. en 1698.

Naudé (*Gabriel*) né à paris en 1600. médecin, & plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin à rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, & ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque tems grossir la cour savante; retiré enfin à abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *apologie des grands*

hommes

hommes accusés de Magie, est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

> ... *Populus nam solos credit habendos*
> *Esse deos quos ipse colit.*

mort en 1653.

Nemours, (*Marie* de Longueville duchesse de) née en 1625. On a d'elle des *mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la fronde. m. en 1707.

Nevers, (*Philippe* duc de) on a de lui des piéces de poësie d'un goût très-singulier.

Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine & Despréaux.

> *Dans un palais doré Nevers jaloux & blême*
> *Fait des vers où jamais personne n'entend rien.*

Il en faisait qu'on entendait très-aisément, & avec grand plaisir, comme ceux-ci contre *Rancé* (le fameux réformateur de la trappe) qui avait écrit contre l'archevêque de Fénélon :

Cet abbé qu'on croioit pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence.
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fonds des déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que rome examine.

Son esprit & ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils. m. en 1707.

Niceron, (*Jean-Pierre*) barnabite, né à paris en 1685, auteur des *mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savans utiles. mort en 1738.

Nicole, (*Pierre*) né à chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de port-royal. Ce qu'il a écrit contre les Jésuites n'est guére lû aujourd'hui; & ses *essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre sur tout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre, auquel on ne

trouve

trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre : mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-pierre. m. en 1695.

D'Orléans, (*Joſeph*) jéſuite. Le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'angleterre qu'il écrivit, ſont d'un ſtyle éloquent ; mais depuis le régne de Henri VIII il eſt plus diſert que fidele. m. en 1698.

Ozanam, (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes en 1604. Il apprit la géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un *dictionnaire de mathématiques*. Ses *récréations mathématiques* ont toujours grand débit. m. en 1717.

Pagi, (*Antoine*) provençal, né en 1624. franciſcain. Il a corrigé Baronius, & a eu penſion du clergé pour cet ouvrage. m. en 1699.

Papin (*Iſaac*) né à blois en 1657, calviniſte. Ayant changé de religion il écrivit contre elle, m. en 1709.

Pardies, (*Ignace Gaſton*) jéſuite, né à pô en 1638, connu par ſes *élémens de géométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes*. Prétendre avec Deſcartes, que les animaux ſont de pures machines privées

du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience & insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations & de mémoire, sans savoir comment cela s'opére, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur. Car quel est l'ouvrage de la nature, dont on connaisse les premiers principes? m. en 1673.

Parent, (*Antoine*) né à paris en 1666, bon mathématicien. Il est encor un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut long-tems à paris libre & heureux avec moins de deux cens livres de rente. m. en 1716.

Pascal, (*Blaise*) fils du premier intendant qu'il y eut à rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les rois de leur puissance; crut tout soumettre & tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses pensées, c'est l'air despotique & méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal

cal & d'Arnaud firent supprimer leurs éloges dans le livre des hommes illustres de Perrault; sur quoi on cita ce passage de Tacite: *præfulgebant Cassius & Brutus, eò ipso quod eorum effigies non visebantur.* m. en 1662.

Patin, (*Gui*) né à houdan en 1601. médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles anecdotes que tout le monde aime, & des satyres qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidéles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité: d'ailleurs cette multitude de petits faits n'est guére précieuse qu'aux petits esprits. m. en 1692.

Patin, (*Charles*) né à paris en 1633. fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages sont lus des savans, & les lettres de son pere le sont des gens oisifs. Charles Patin très-savant antiquaire quitta la france, & mourut professeur en médecine à padoue en 1693.

Patru, (*Olivier*) né à paris en 1604.

Le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa derniere maladie une gratification de Louis XIV, à qui on dit qu'il n'était pas riche. m. en 1681.

Pavillon, (*Etienne*) né à paris en 1632, avocat-général au parlement de metz, connu par quelques poësies écrites naturellement. m. en 1705.

Pélisson-Fontanier, (*Paul*) né à besiers en 1624, poëte médiocre, & homme très-éloquent & très-savant, premier commis du surintendant Fouquet, maître des comptes, puis maître des requêtes, & chargé d'employer le revenu des œconomats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée lui-même. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des prieres pendant la messe, un traité sur l'eucharistie, un recueil de piéces galantes, beaucoup de vers amoureux à Olimpe. Cette Olimpe était mademoiselle des Vieux, qu'on prétend avoir épousé le célébre Bossuet avant qu'il entrât dans l'église : mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pélisson, ce sont ses discours pour monsieur Fouquet, & son histoire de la conquête de la franche-comté. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence;

les

les catholiques ont soutenu le contraire. m. en 1693.

Perrault, (*Claude*) né à paris en 1616. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein & dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte. Il encouragea les arts sous la protection de Colbert, & eut de la réputation malgré Boileau, m. en 1688.

Perrault, (*Charles*) né en 1626, frere de *Claude*. Contrôleur-général des bâtimens sous Colbert, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture & d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le rechercherent pendant la vie de son protecteur, & qui l'abandonnerent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués mal-adroitement, & de s'être fait des ennemis de ceux-mêmes qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été & sera long tems une affaire de parti, comme elle l'était du tems d'Horace. Que de gens encor en italie, qui ne pouvant lire Homere qu'avec dégoût, & lisant tous les jours l'Arioste & le Tasse avec transport, appel-

lent encor Homere incomparable! mort en 1703.

Pétau, (*Denis*) né à orléans en 1583 jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante-dix ouvrages. mort en 1652.

Pétis de la Croix, (*François*) l'un de ceux, dont le grand ministre Colbert encouragea & récompensa le mérite. Louis XIV. l'envoya en turquie & en perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, & que ce livre est estimé dans l'orient? On a de lui *l'histoire de Gengiskam & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*; & plusieurs livres utiles; mais sa *traduction des mille & un jour*, est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

m. en 1713.

Petit, (*Pierre*). né à paris en 1617, philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en latin. m. en 1687.

Pezron, (*Paul*) de l'ordre de citeaux né

né en bretagne en 1693. Grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des goths ou celtes. m. en 1706.

Du Pin, (*Louis*) né en 1637, docteur de sorbonne. Sa *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. mort en 1719.

La Placette, (*Jean*) de béarn, né en 1639, ministre protestant à copenhague & en hollande. Estimé pour ses divers ouvrages, m. à utrecht en 1718.

De Polignac (*Melchior*) cardinal, né au vélay en 1662. Aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. m. en 1741.

Porée, (*Charles*) né en normandie en 1675, jésuite, du petit nombre des professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de Sénéque. Poëte très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ses disciples. mort en 1741.

Du Pui, (*Pierre*) fils de *Claude* du Pui, conseiller au parlement, très-savant homme, nâquit en 1583. La science de Pierre

Dupui fut utile à l'état ; il travailla plus que perſonne à l'inventaire des chartes & aux recherches des droits du roi ſur pluſieurs états : il débrouilla, autant qu'on le peut, la loi ſalique & prouva les libertés de l'égliſe gallicane, qui ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes égliſes. Il réſulte de ſon *hiſtoire des templiers*, qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier & le ſupplice de tant de chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes. m. en 1652.

De Puyſégur, (le maréchal) il nous a laiſſé l'*art de la guerre*, comme Boileau a donné l'art poëtique.

Quênel, (*Pâquier*) né en 1634, de l'oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eſt vû le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévéres, comme celles de tous ceux qui ne ſe ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie ; mais il eût été moins célébre. mort en 1719.

Le Quien, (*Michel*) né en 1661, dominicain;

minicain, homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les églises d'orient & sur celle d'angleterre. Il a sur-tout écrit contre *le Courayer* sur la validité des ordinations des évêques anglicans. Mais les anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les turcs n'en font des dissertations sur l'église grecque. mort en 1703.

Quinault, (*Philippe*) né à paris en 1635, auditeur des comptes, célébre par ses poësies lyriques & par la douceur qu'il opposa aux satyres très-injustes de Boileau. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV. m. en 1688.

La Quintinie, (*Jean*) né à poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des jardins & de la transplantation des arbres. Ses préceptes ont été suivis de toute l'europe, & ses talens récompensés magnifiquement par Louis XIV.

Le marquis de Quincy, lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'histoire militaire de Louis XIV. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils;

pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites; les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme des jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'actions sont souvent des jeux de hasard.

Racine, (*Jean*) né à la ferté-milon en 1639, élevé à port-roial. Il portait encor l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagéne* qu'il présenta à Moliére, & celle des *Freres ennemis*, dont Moliére lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Epinai dans le privilége de l'*Andromaque.* Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voiages de marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. « Nous avons été touchés, dit Saint-Evremont, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcinoé*, d'*Andromaque*, & de *Britannicus* ».

C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la

la mauvaiſe *Sophonisbe* de Corneille, mais encor les impertinentes pièces d'*Alcinoé* & de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la bouë pendant la vie des artiſtes, & la mort les ſépare. m. en 1699.

Rancé, (*Jean* de Bouthilier) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, & inſtitua la réforme effraiante de la trappe en 1664. Il ſe diſpenſa, comme le légiſlateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la terre. Il écrivit avec éloquence. m. en en 1700.

Rapin, (*René*) né à tours en 1621, jéſuite, connu par le poëme des jardins en latin, & par beaucoup d'ouvrages de littérature. m. en 1687.

Rapin de Thoiras, (*Paul*) né à caſtres en 1661, réfugié en angleterre & longtems officier. L'angleterre lui doit la meilleure hiſtoire qu'on ait de ce roiaume, & la ſeule impartiale dans un païs où l'on n'écrit guére que par eſprit de parti. m. à Weſel en 1725.

Régis, (*Silvain*) né en agénois en 1632. Ses livres de philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. m. en 1707.

Regnard,

Regnard, (*François*) né à paris en 1647. Il eût été célébre par ses seuls voiages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en laponie. Il grava sur un rocher ce vers : *Sistimus hîc tandem nobis ubi defuit orbis.* Pris sur la mer de provence par des corsaires, esclave à alger, racheté, établi en france dans les charges de trésorier de france & de lieutenant des eaux & forêts, il vécut en voluptueux & en philosophe. Né avec un génie vif, gai, vraiement comique. Sa comédie du *joueur* est mise à côté de celles de Moliére. Il faut se connaître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette piéce à Dufréni. Il dédia la comédie des *ménechmes* à Despréaux & ensuite écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours. m. en 1699.

Regnier Desmarêts, (*Séraphin*) né à paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue ; & est auteur de quelques poësies françaises & italiennes. Il fit passer une de ses piéces italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eût pas fait passer ses vers français

français sous le nom d'un grand poëte. m. en 1713.

Renaudot, (*Théophraste*) médecin très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en france. mort en 1679.

Renaudot, (*Eusebe*) né en 1646, très-savant dans l'histoirè & dans les langues de l'orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en france. m. en 1720.

Richelet, (*César-Pierre*) le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile.

Du Rier, (*André*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-tems emploié à Constantinople & en égypte. Nous avons de lui la traduction de l'alcoran & de l'histoire de perse.

Du Rier, (*Pierre*) né à paris en 1605, secrétaire du roi, historiographe de france, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf piéces de théâtre & seize traductions, qui furent toutes bien reçues de son tems. m. en 1658.

La Rochefoucault, (*François* duc de) né en 1613. Ses mémoires sont lus, & on sait

ſait par cœur ſes penſées. m. en 1680.

Rohaut, (*Jacques*) né à amiens en 1620. Il abrégea & il expoſa avec clarté & méthode la philoſophie de Deſcartes. Mais aujourd'hui cette philoſophie erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes. m. en 1675.

Rolin, (*Charles*) né à Paris en 1661, recteur de l'univerſité ; le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté & avec nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon hiſtoire ancienne faits trop à la hâte ne répondent pas aux premiers, c'eſt encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens, & que Rolin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux s'il avait été philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes ; il n'y en a aucune dans laquelle on apperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingue le faux du vrai, l'incroiable du vraiſemblable, & qui ſacrifie l'inutile. m. en 1741.

Rotrou, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La premiere ſcéne & une partie du quatriéme acte de *Venceſlas* ſont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appellait ſon pere. On ſait combien le pere fut ſurpaſſé par

par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid.* mort en 1650.

Rousseau, (*Jean-Baptiste*) né à paris en 1669. De très-beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcerent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avoit un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son banissement, & même encor quelques années après; mais enfin les succès de la Motte son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croiait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espéce d'empire dans la littérature, révolterent contre lui tous les gens de lettres, & les ramenerent à Rousseau qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche & accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle

&

& accablé de maladies. Ils voiaient dans Rouſſeau un banni infortuné, ſans ſonger qu'il eſt plus triſte d'être aveugle & malade que de vivre à vienne & à bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux, l'un par la nature, l'autre par l'avanture funeſte qui le fit condamner. Tous deux ſervent à faire voir combien les hommes ſont injuſtes, combien ils varient dans leurs jugemens, & qu'il y a de la folie à ſe tourmenter pour arracher leurs ſuffrages. m. à bruxelles en 1740.

De la Rue, (*Charles*) né en 1643, jéſuite, poëte latin, poëte français, & prédicateur; l'un de ceux qui travaillerent à ces livres nommés *dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Virgile lui tomba en partage. m. en 1725.

Ruinard (*Thieri*) bénédictin. m. en 1707. Laborieux critique. Il a ſoutenu contre Doduel l'opinion, *que l'égliſe eut dans les premiers tems une foule prodigieuſe de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas aſſez diſtingué les martyrs, & les morts ordinaires, les perſécutions pour cauſe de religion, & les perſécutions politiques. Quoi qu'il en ſoit, il eſt au nombre des ſavants hommes du tems. C'eſt principalement dans

ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme Martene sur les anciens rites de l'église. Tuilier & tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encor un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV, & ce n'est qu'en france que les bénédictins y ont excellé.

De la Sabliere. [*Antoine* de Rambouillet] Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. mort en 1680.

Saci le Maître, [*Louis-Isaac*] né en 1613, l'un des bons écrivains de port-roial. C'est de lui qu'est la *bible de royaumont*, & une *traduction des comédies de Térence.* m. en 1684. Son frere *Antoine le Maître* se retira, comme lui, à port-roial. Il avait été avocat : on le croiait un homme très éloquent ; mais on ne le crut plus, dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Saci* avocat & de l'académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des lettres de Pline, en 1701.

Le Sage, né en 1667. Son roman de *Gilblas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel. m. en 1747.

Saint-

Saint-Aulaire. [*François-Joseph* de Beaupoil marquis de] C'est une chose très-singuliere, que les plus jolis vers qu'on ait de lui, aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poësie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de la Fare. Dans les derniers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à la Fare.

O muse légere & facile,
Qui sur le côteau d'hélicon
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui sait rendre douce & tranquille
La plus incommode saison;
Vous qui de tant de fl.urs sur le parnasse écloses
Orniez à ses côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette piéce, qu'il fut reçu à l'académie; & Boileau alléguait cette même piéce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour à l'age de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du Maine: elle l'appelloit

pelloit Apollon, & lui demandoit je ne sai quel secret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse :
Elle serait Thétis & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encor plus vivans, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encor plus de raison.

Sainte-Marthe. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le premier, *Gaucher de Sainte-Marthe*, eut *Charles*, qui fut éloquent pour son tems. m. en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à loudun en 1623; & le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funébre.

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son pere, & mourut en 1652. Son fils nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces. m. en 1706.

Scévole

Scévole & *Louis* de Sainte-Marthe, freres jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à paris dans le même tombeau à saint-Severin, furent illustres par leur savoir. Ils composerent ensemble le *gallia christiana*.

Denis de Sainte-Marthe, leur frere, acheva cet ouvrage. m. à paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frere aîné du dernier Scévole, fut historiographe de france, m. en 1690.

Saint-Evremont, [*Charles*] né en normandie en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *société* faits dans des sociétés illustres; tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé *Desmaizeaux* les a fait imprimer avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume; & dans ce volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de Saint-Evremont: c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini

l'infini ſans multiplier les connaiſſances. On connaît ſon exil, ſa philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe réconcilier, il répondit: » Je voudrais me réconcilier avec »l'appétit ». Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois & les hommes illuſtres d'angleterre. m. en 1705.

Saint-Pavin. [*Denis* Sanguin de] Il était au nombre des hommes de mérite, que Deſpréaux confondit dans ſes ſatyres avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui, paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet le maître des requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiécle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin:
Donne des larmes à ſa fin.
Tu fus de ſes amis peut-être?
Pleure son ſort & le ſien:
Tu n'en fus pas? pleure le tien
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

m. en 1720.

L'abbé de Saint-Pierre était un gentilhomme de normandie, qui n'aiant qu'une fortune médiocre, la partagea long-tems

avec les célebres Varignon & Fontenelle. Il vécut toujours à paris comme s'il avait été un philosophe d'Athènes, disant & écrivant librement sa pensée sur toutes les matieres, & employant le style d'un législateur du tems passé. Il mêlait la plus grande simplicité & la douceur la plus inaltérable, à la plus invincible opiniâtreté. Ses ouvrages ne sont que des projets. La plûpart de ses bonnes intentions furent regardées ridicules par la maniere dont il les exposait, & par les détails où il entrait, & parce qu'il semblait toujours parler à des hommes d'un autre siécle. Cependant il servit beaucoup sous la régence du duc d'Orléans à délivrer le roiaume de la taille arbitraire. Il écrivit en homme d'état sur ce seul objet, & agit en vrai citoien, en aidant par ses soins plus d'un intendant dans l'établissement de la taille proportionnelle. Ce service rendu à sa patrie, suffit pour rendre sa mémoire respectable. Cependant il fut exclus des assemblées de l'académie française, dont il était membre, pour avoir préféré un peu durement dans un de ses traités politiques, intitulé *la polisinodie*, les conseils établis par le régent, à la maniere de gouverner de Louis XIV. Le Cardinal de Polignac, qui conspirait

conſpirait alors contre le régent, eut le crédit dans l'académie de faire exclure l'abbé de Saint-Pierre; & ce qu'il y eut d'étrange, c'eſt que le duc d'Orléans qui logeait cet abbé au palais-roial & qui avait toute ſa famille à ſon ſervice, ſouffrit cette excluſion: on manqua même à ſa mort à l'uſage établi dans les académies, de faire quelque éloge de ceux qu'on a perdus, & on priva ſon tombeau de ces vaines fleurs, qui à la vérité n'ajoutent jamais rien à la réputation, mais dont le refus devient un outrage. Ses mœurs, ſes intentions pures, les ſervices qu'il a rendus, méritent qu'on ne l'oublie pas ici. Il mourut à quatre-vingt-deux ans en 1742. Je lui demandai quelques jours avant ſa mort, de quel œil il enviſageait ſa fin; il me répondit, *comme un voyage à la campagne.*

Sallo, [*Denis*] né en 1626, conſeiller du parlement de paris, inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, deshonoré enſuite par quelques journaux que publierent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obſcurs remplirent d'extraits infideles, d'inepties & de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges, de ſatyres, ſur-tout dans des feuilles périodiques; & la littérature a

éprouvé son dernier avilissement par ces infames manéges. m. en 1669.

Sandras de Courtils, né à montargis en 1644. On ne place ici son nom, que pour avertir les français, & sur-tout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en hollande. Courtils fut un des plus coupables écrivains en ce genre. Il inonda l'europe de fictions, sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de champagne allât en hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui & ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se vanger, & contre des citoiens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la conduite de la france depuis la paix de nimégue*, & *la réponse au* même livre. *L'état de la france sous Louis XIII & sous Louis XIV. La conduite de Mars dans les guerres de hollande. Les conquêtes amoureuses du grand Alcandre. Les intrigues amoureuses de la france. La vie de Turenne. Celle de l'amiral Coligni. Les mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la marquise du Frêne. Le testament politique de Colbert,* &

& beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé & trompé les esprits faibles. m. à paris en 1712.

Sanleque [*Louis*] chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siécle de Louis XIV que le nombre prodigieux de poëtes médiocres, dans lesquels on trouve des vers heureux. La plûpart de ces vers appartiennent au tems & non au génie. m. en 1714.

Sanson, (*Nicolas*) né à abbeville en 1600 : le pere de la géographie avant Guillaume de l'Isle. m. en 1667. Ses deux fils hériterent de son mérite.

Santeuil, (*Jean-Baptiste*) né à paris en 1600, excellent poëte latin, si on peut l'être, & qui ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'église. m. en 1697.

Sarrasin, (*Jean-François*) né près de caën en 1605, a écrit agréablement en prose & en vers. m. en 1655.

Savari, [*Jacques*] né en 1622 ; le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-tems négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, & il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce qui est de ses deux fils, *Jacques* Savari, & *Philemon* Louis,

[ce dernier chanoine de saint maur] fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à-peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets & les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du tems de Savari. m. 1690.

Saumaise, (*Claude*) né en bourgogne en 1588, retiré à leide pour être libre; homme d'une érudition connue. mort en 1653.

Saurin [*Jacques*] né à nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confreres, ce qu'on appelle le *style réfugié. Il est difficile*, dit-il, *que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion, parlent leur langage avec pureté*, &c... De son tems cependant le français ne s'était pas corrompu en hollande, comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avoit point le *style réfugié*. Il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs Calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs. De plus presque tous aiant été élevés à saumur, en poitou, en

en dauphiné ou en languedoc, ils conservaient les manieres de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à la haye. Il était savant, & homme de plaisir. m. en 1730.

Sa famille n'a rien de commun avec celle de Joseph Saurin de l'académie des sciences, de qui on n'a d'autres ouvrages que des extraits du journal des savants, quelques mémoires de mathématique, & son fameux factum contre Rousseau. Joseph Saurin mourut en 1737.

Sauveur, (*Joseph*) né à la fléche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages & les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pas les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. mort en 1716.

Scarron, (*Paul*) fils d'un conseiller de la grand'chambre, né en 1598. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *roman* comique est presque le

seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encor. C'est ce que Boileau avait prédit. m. en 1660.

Scudéri, [*George* de] né au havre de grace en 1603. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. m. en 1667.

Scudéri, [*Magdelaine*] sœur de *George*, née au havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* & du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, & l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie. m. en 1701.

Ségrais, [*Jean*] né à caen en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une maniere de bel esprit;* mais c'était en effet un très-bel esprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lausun. Ses églogues & sa traduction de Virgile furent estimées: mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la pharsale de Brébœuf, & aucun de l'énéide de Ségrais. Cependant Boileau loue Ségrais

&

& dénigre Bréboeuf. m. en 1701.

Sénaut, (*Jean-François*] né en 1601, général de l'oratoire, prédicateur qui fut à l'égard du pere Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille son prédécesseur, & rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plûtôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens. mort en 1691.

Seneçai, premier valet-de-chambre de Marie-Thérese, poëte d'une imagination singuliere. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre maniere que la Fontaine. On peut observer que cette piéce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *travaux d'Apollon* des beautés singulieres & neuves.

Sévigné, (*Marie* de Rabutin) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un style qui peint & anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées, où l'on cherche l'esprit, & encor plus de ces lettres supposées, dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentimens & de

en 1610, l'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de france. Ami du pape Clément IX avant son exaltation, & ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce Pontife, il lui écrivit : » Saint » pere, vous envoyez des manchettes à » celui qui n'a point de chemise ». Il effleura beaucoup de genres de sciences. m. en 1670.

De la Suze, (la comtesse *Henriette* de Coligni) célebre dans son tems par son esprit & par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, & qui s'en sépara, afin (disait la reine Christine) de ne voir son mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. morte en 1673.

Tallemant, (*François*) né à la rochelle en 1620; second traducteur de Plutarque. m. en 1693.

Tallemant (*Paul*) né à paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montoron, & fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cens mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il eut la principale part à l'histoire du roi par médailles. m. en 1712.

Talon, (*Omer*) avocat général du parlement de paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat & d'un bon citoien. m. en 1652.

Tarteron, jésuite. Il a traduit les satyres d'Horace, de Perse & de Juvenal, & supprimé les obscénités grossiéres dont il est étrange que Juvenal, & sur-tout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a menagé en cela la jeunesse pour laquelle il croiait travailler : mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle ; le sens est rendu, mais non pas à la valeur des mots.

Terrasson, (l'abbé) né en 1669 ; philosophe pendant sa vie & à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *fetos*. Sa traduction de Diodore est utile ; son examen d'Homere sans aucun goût. mort en 1750.

Thiers, (*Jean-Baptiste*) né à chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de rheims, *à Dieu & à saint François tous deux crucifiés*. m. en 1703.

Thomassin, (*Louis*) de l'oratoire, né en provence en 1619 ; homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les peres, sur les conciles, &

fur l'hiſtoire. Il oublia ſur la fin de ſa vie tout ce qu'il avait ſu, & ne ſe ſouvint plus d'avoir écrit, m. en 1695.

Thoynard, (*Nicolas*) né à orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Norris ſur les époques ſyriennes. Sa concordance des quatre évangéliſtes en grec paſſe pour un ouvrage curieux. Il n'était que ſavant, mais il l'était profondément. m. en 1706.

Toureil, (*Jacques*) né à toulouſe en 1656, célebre par ſa traduction de Démoſthène. m. en 1715.

Tournefort: (*Joſeph* Pitton de) né en provence en 1656; le plus grand botaniſte, de ſon tems. Il fut envoié par Louis XIV en eſpagne, en angleterre, en hollande, en gréce, & en aſie, pour perfectionner l'hiſtoire naturelle. Il rapporta 1336 nouvelles eſpéces de plantes; & il nous apprit à connaître les nôtres. m. en 1708.

Le Tourneux, né en 1640. Son *année chrétienne* eſt dans beaucoup de mains, quoique miſe à rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y eſt miſe. m. en 1686.

Triſtan l'hermite, gentilhomme de Gaſton d'Orléans frere de Louis XIII. Le prodigieux & long ſuccès qu'eut ſa tragédie de *Marianne*,

Marianne, fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors : on n'avait pas mieux ; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encor des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office de la Vierge, & il n'est pas étrange qu'on l'ignore. m. en 1655.

Vaillant, (*Jean-Foy*) né à beauvais en 1632. Le public lui doit la science des médailles, & le roi la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voiager en italie, en gréce, en égypte, en turquie, en perse. Des corsaires d'alger le prirent en 1674 avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuia plus de dangers. m. en 1706.

Vaillant, (*Jean-François*) né à rome en 1665 pendant les voiages de son pere ; antiquaire comme lui. m. en 1708.

Valincourt, (*Jean Baptiste-Henri* du Trousset de) né en picardie en 1653, de l'académie française. Une épître que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages.

ges. Il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse & méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcé à l'académie, est celui dans lequel Mr de Valincourt tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, & qui accusent l'ingratitude du siécle, parce qu'ils sont inutiles au monde & à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses, sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. mort en 1730.

Valois, (*Adrien*) né à paris en 1607, historiographe de france. Ses meilleurs ouvrages sont les notions des gaules, & son histoire de la premiere race. mort en 1692.

Valois, (*Henri*) frere du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des français que ceux de son frere. m. en 1676.

Varignon, (*Pierre*) né à caen en 1654; mathématicien célebre. mort en 1722.

Varillas, (*Antoine*) né dans la marche en 1624; historien plus agréable qu'exact. m. en 1696.

Le Vassor. (*Michel*) de l'oratoire, réfugié en angleterre. Son histoire de Louis XIII, diffuse, pesante, & satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent. m. en 1718.

Vauban, (le Maréchal de) né en 1633. Sa dixme réelle n'a pu être exécutée, & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un si bon citoien. m. en 1707.

Vaugelas, (*Claude Favre* de) né à chamberi en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré & reglé la langue, de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire, doit corriger ses ouvrages toute sa vie. m. en 1650.

Vavasseur, né dans le charolois en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les grecs & les romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est

qu'un

qu'un reste de barbarie. m. en 1671.

Le Vayer, (*François*) né à paris en 1588, précepteur de *Monsieur* frere de Louis XIV, & qui enseigna le roi un an; historiographe de france; conseiller d'état, grand pirrhonien & connu pour tel. Son pirrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. mort en 1672.

Veissieres, (*Mathurin* de la Croze) né à nantes en 1661, bénédictin à paris. Sa liberté de penser, & un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre & sa religion. C'était une bibliothéque vivante, & sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles & agréables qu'il savoit, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé; c'est *le Christianisme des indes*: ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la vie d'Alexandre. Ce petit extrait, encor trop long, aurait suffi. mort à berlin en 1739.

Vergier, (*Jacques*) né à paris en 1675. Il est à l'égard de la Fontaine, ce que Campistron est à Racine ; imitateur faible, mais naturel; mort assassiné à paris par des voleurs en 1720. On laisse entendre dans le Moréri qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux & absurde.

Vertot, (*René-Aubert*) né en normandie en 1655 ; historien agréable & élégant. m. en 1735.

Vichart de Saint-Réal, (*César*) né à chambéri, mais élevé en france. Son histoire de la conjuration de venise est un chef-d'œuvre : sa vie de Jesus-Christ est bien différente. m. en 1682.

Villars de Montfaucon, (l'abbé de) né en 1635, célebre par le *comte de Gabalis* : c'est une partie de l'ancienne mythologie des perses. L'auteur fut tué en 1673 d'un coup de pistolet. On dit que les silphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystéres.

Villars, (le maréchal duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent son nom est entierement de lui. m. en 1634.

Villedieu. (madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reste on est bien

bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la france a été & est encor inondée. Ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles, qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par des esprits solides : ils sont même pour la plûpart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste, que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. m. en 1683.

Villiers, (*Pierre*) né à colignac en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons & son poëme sur l'art de prêcher, eurent de son tems quelque réputation. Ses *stances* sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encor tout-à-fait dignes d'un siécle si au-dessus de celui de Saint-Amant. m. en 1728.

Voiture, (*Vincent*) né à amiens en 1598. C'est le premier qui fut en france ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut guère se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche,

che, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lasserent la douceur & la bonté.

. . . . .
. . . . .

Je pensais si le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous ête, *
J'entends celui de la beauté;
Car auprès je n'estime guere,
Cela soit dit sans vous déplaire.
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens & espagnols avec succès. m. en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, & on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savans. Il sera

* Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient, *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les italiens & les anglais. La poësie française est trop gênée & très-souvent trop prosaïque.

difficile

difficile déſormais qu'il s'éleve des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavants univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiécle de Louis XIV a défriché.



ARTISTES CE'LEB'RES.

Musiciens.

LA musique française, du moins la vocale, n'est du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'europe. Nous appuions toujours sur la derniere syllabe, & toutes les autres nations pesent sur la pénultiéme ou sur l'antépénultiéme, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e muets*; & ces *e* qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une maniere uniforme, *gloi-reu*, *victoireu*, *barbarieu*, *furi-eu...* Voilà ce qui rend la plûpart de nos airs & notre recitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoûtumé. Le climat refuse encor aux voix la légereté que donne celui d'italie. Nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le pape & dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité, pour leur donner une voix plus

plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique françaife propre pour les feuls français.

Malgré toutes ces raifons, les étrangers qui ont été long-tems en france, conviennent que nos muficiens ont fait des chefs-d'œuvre en ajuftant leurs airs à nos paroles; & que cette déclamation notée eft fouvent une expreffion admirable : mais elle ne l'eft que pour des oreilles très-accoutumées, & il faut une exécution parfaite.

La mufique inftrumentale s'eft reffentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale : mais plufieurs de nos fymphoniftes, & fur-tout nos airs de danfe, ont trouvé plus d'applaudiffement chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens : il n'y en a prefque jamais d'autres chez un roi qui a un des meilleurs opéra de l'europe : & qui dans la foule de fes autres talens finguliers, a daigné encor cultiver avec un très-grand foin celui de la mufique.

Jean-Baptifte Lulli, né à florence en 1633, amené en france à l'âge de quatorze ans, & ne fachant encor que jouer du violon, fut le pere de la vraie mufique en france;

france. Il sut accommoder son art au génie de la langue : c'était l'unique moien de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons dans les récitatifs de *Lulli.*

Après lui tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches, & les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin il est venu un homme qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, & qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célébres en france, leurs ouvrages n'ont point encor été exécutés ailleurs.

Des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, &c.

Il n'en est pas de la Peinture comme de la musique : une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les païs, & qui est vûe avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juste réputation,

tation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits-livres, il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talens des peintres, est ce qui semblerait devoir les étendre. C'est le goût académique, c'est la maniere qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très-utiles pour former des éléves, sur-tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût; mais si le chef a le goût petit, si sa maniere est aride & léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme des éventails; les éléves subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entierement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies: aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la maniere de ses confreres, ses productions seront compassées & contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies,

ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, le Moine, non-seulement prirent une route différente de leurs confreres, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Nicolas Poussin, né aux andelis en normandie en 1599, fut l'éléve de son génie : il se perfectionna à rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était dans son tems le plus grand peintre de l'europe. Rappellé de rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales ; il se retira. C'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le *Poussin* retourna à rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. m. en 1665.

Eustache le Sueur, né à paris en 1617, n'aiant eû que *Vouet* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

Bourdon & le Valentin ont été célébres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de saint-pierre de rome,

sont

ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon*, & du *Valentin*.

Charles LE BRUN, né à Paris en 1619. A peine eut-il développé ſon talent, que le ſur-intendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il eſt à remarquer que ſon tableau de *la famille de Darius* qui eſt à verſailles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véroneſe* qu'on voit vis-à-vis, & le ſurpaſſe beaucoup par le deſſein, la compoſition, la dignité, l'expreſſion, & la fidélité du *coſtume*. Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Alexandre*, ſont encor plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphael* & par *Jules Romain*. mort en 1690.

Pierre MIGNARD, né à troies en champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelques tems; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité. m. en 1695.

Claude GELE'E, dit *Claude Lorrain*. Son pere qui en voulait faire un garçon pâtiſſier, ne prévoiait pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui ſeraient regardés comme ceux d'un des premiers païſagiſtes

de l'europe. mort à rome en 1678.

Joſeph PAROSSEL, né en 1648; bon peintre, & ſurpaſſé par ſon fils. mort en 1704.

Jean JOUVENET, né à rouen en 1644, éléve de *le Brun;* inférieur à ſon maître, quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voiait de cette couleur par une ſinguliere conformation d'organes. m. en 1717.

Jean-Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau d'*Adam* & d'*Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en europe: celui de ſainte-Théreſe dans la chapelle de verſailles, eſt un chef-d'œuvre de graces; & on ne lui reproche que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE; excellent peintre; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Louis BOULOGNE; ſes tableaux, qui ne ſont pas ſans mérite, ſont moins recherchés que ceux de ſon frere.

RAOUL, peintre inégal; mais quand il a réuſſi, il a égalé Rimbrand.

RIGAULT: quoiqu'il n'ait guère de réputation

putation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

Case. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop justice en france aux bons artistes : leurs ouvrages médiocres font trop de tort à leurs chef-d'œuvres : les italiens au contraire passent chez eux le médiocre, en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir : les français font valoir les autres nations en tout genre.

De Troie a travaillé dans le goût de *Rigaut*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

Vateau a été dans le gracieux à-peu-près ce que *Téniéres* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

Le Moine a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du *salon d'Hercule* à versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardina Hercule de Fleuri, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu dans le salon du roi de france, représenter l'apothéose de Henri IV. *Le Moine*

envié de ses confreres, & se croiant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY : d'autres ont réussi dans la mignature, plusieurs dans le portrait. Quelques peintres se distinguent aujourd'hui dans de plus grands genres ; & il est à croire que cet art ne périra pas.

La SCULPTURE a été poussée à la perfection sous Louis XIV, & se soutient dans sa force sous Louis XV.

Jacques SARRASIN, né en 1698, fit des chefs-d'œuvres à rome pour le pape Clément VIII : il travailla à paris avec le même succès. m. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662 : architecte, sculpteur, & peintre; célébre principalement par l'*Andromède* & par le *Milon-Crotoniate*. m. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon & par le tombeau du cardinal de Richelieu. m. en 1715.

Les COISEVEAUX & les COUSTOUX, & beaucoup d'autres, se sont très-distingués & sont

font encor furpaffés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos fculpteurs.

Chauveau, Nanteuil, Melan, Audran, Hedelino, le Clerc, les Drevet, Poilly, Picart, Duchange, & d'autres, ont réuffi dans les tailles douces; & leurs eftampes ornent dans l'europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De fimples orfèvres, tels que Balin & Germain, ont mérité d'être mis au rang des plus célébres artiftes, par la beauté de leur deffein, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'eft pas auffi facile à un génie né avec le grand goût de l'Architecture, de faire valoir fes talens, qu'à tout autre artifte. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François Mansard a été un des meilleurs architectes de l'europe. Le château ou plûtôt le palais de *maifons* auprès de faint-germain, eft un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de fe livrer à fon génie.

Jules-Hardouin Mansard fon neveu fit une fortune immenfe fous Louis xiv,

& fut sur-intendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides est de lui. Il ne put déploier tous ses talens dans celle de versailles, où il fut gêné par le terrain.

On connaît assez les ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVAU, & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par le NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

La GRAVURE en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes de caractéres pour l'imprimerie, tout cela s'est essenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare, que telle étoffe qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

On a commencé à faire de la *porcelaine* à saint-cloud, avant que l'on en fît dans le reste de l'europe.

Enfin le siécle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences & de tous les arts, tous

po ussés

poussés aussi loin que l'industrie humaine a pû aller ; & c'est à quoi travaille aujourd'hui une société de savans, remplis d'esprit & de lumiéres. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la briéveté de la vie des hommes.

FIN.



TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES.

Les lettres a *&* b *indiquent la premiere & seconde Partie du Tome II.*

A

B

Caſſini,

D

E

E

F

G

Genet,

H

I

Jansénius,

L

M

Marli,

O

O

P

Q

Quinault,

R

S

Soissons,

T

V

Verſailles,

Fin de la Table des matières.